



Budget des dépenses 2019-2020

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2019
Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue : BT31-2F-PDF
ISSN : 1702-5133

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.
Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Main Estimates 2019–20

À moins d'indication contraire, l'information que renferme cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou autre permission du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le SCT soit mentionné comme l'organisation source, et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le SCT ou avec son consentement.

Budget des dépenses 2019-2020

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

BUDGET DES DÉPENSES 2019-2020

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Le présent budget principal des dépenses est composé de cinq sections distinctes :

- Faits saillants du présent budget des dépenses, notamment les changements importants apportés aux crédits autorisés pour l'exercice;
- Renseignements généraux concernant le processus du budget des dépenses et la façon d'utiliser ce document;
- Principaux sommaires des crédits présentés dans le présent budget des dépenses en vue de l'approbation du Parlement ou à titre d'information;
- Détails par organisation portant sur les crédits votés demandés dans le cadre du présent budget des dépenses, ainsi que les prévisions législatives;
- Annexe – Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Harmonisation avec le budget fédéral de 2019

Le Budget principal des dépenses 2018-2019 comprenait un crédit d'exécution du budget géré centralement (crédit 40 du Conseil du Trésor) visant à tenir compte des nouvelles mesures énoncées dans le budget fédéral de 2018. Le financement de ce crédit était directement lié au Plan budgétaire, qui indiquait le montant exact des fonds alloués à chaque mesure dans chaque ministère. Comme pour les autres crédits gérés de façon centralisée, l'accès aux fonds pour ces mesures budgétaires était assujéti à l'approbation du Conseil du Trésor.

Dans le Budget principal des dépenses 2019-2020, cette approche a été peaufinée. Chaque mesure budgétaire votée incluse dans le tableau A2.11 du budget fédéral de 2019 fera désormais l'objet d'un crédit distinct dans le ministère identifié. Cette nouvelle approche permettra aux comités parlementaires d'examiner plus facilement les mesures du budget fédéral de 2019 et d'exercer un plus grand contrôle sur le financement lié aux annonces du budget fédéral.

Comme en 2018-2019, les fonds seront conservés de façon centralisée jusqu'à ce que les politiques et les programmes soient approuvés. Les affectations continueront d'être affichées régulièrement en ligne et de faire l'objet de rapports dans les documents budgétaires. De plus, à partir du présent budget principal des dépenses, de brèves descriptions des postes du budget fédéral de 2019 sont maintenant incluses dans la section des faits saillants de chaque organisme qui recevra du financement en 2019-2020.

Faits saillants du présent budget des dépenses

Le présent budget principal des dépenses présente les besoins financiers pour l'ensemble de l'exercice 2019-2020, y compris (et non en sus) les montants indiqués dans le Budget provisoire des dépenses 2019-2020.

Dépenses votées

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser que le gouvernement demande au Parlement au moyen de crédits annuels :

- 125,6 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers et paiements à des sociétés d'État;
- 57,1 millions de dollars au titre des dépenses non budgétaires – recettes et débours nets liés à des prêts, placements et avances.

Ces montants comprennent les dépenses votées pour les initiatives annoncées dans le budget fédéral de 2019, notamment :

- 883 millions de dollars pour faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones par le règlement de revendications particulières;
- 462 millions de dollars pour renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient;
- 404 millions de dollars pour poursuivre la mise en œuvre du Principe de Jordan;
- 386 millions de dollars pour s'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient;
- 373 millions de dollars pour le financement des immobilisations prévisible pour Services publics et Approvisionnement Canada.

Le présent budget des dépenses reflète également des décisions de financement prises avant le dépôt budget fédéral de 2019, notamment :

- des fonds supplémentaires pour régler les revendications en suspens en vue de faire progresser la réconciliation et d'améliorer les services et l'infrastructure dans les collectivités autochtones;
- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure dans le cadre du Plan investir au Canada et du Fonds Chantiers Canada, ainsi que pour le pont international Gordie Howe;
- une augmentation des dépenses en capital pour les navires de la Garde côtière canadienne et les trains de VIA Rail;
- une augmentation des fonds en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de protéger les espèces et les habitats.

Dépenses législatives

Les dépenses législatives prévues par ministère sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de fournir des renseignements supplémentaires sur le montant total des dépenses estimatives. De la somme des dépenses législatives prévues, 174,0 milliards de dollars correspondent aux dépenses budgétaires, ce qui comprend le coût du service de la dette publique. Ce montant ne comprend pas les prestations versées à même le Compte des opérations de l'assurance-emploi ni les dépenses prévues par la Loi de l'impôt sur le revenu (notamment l'Allocation canadienne pour enfants). On prévoit des dépenses non budgétaires nettes de 2,1 milliards de dollars pour les prêts, les placements et les avances.

Les changements importants apportés aux dépenses législatives par rapport à 2018-2019 comprennent :

- des augmentations des principaux paiements de transfert, notamment les prestations aux aînés, la péréquation fiscale et le Transfert canadien en matière de santé;
- un transfert ponctuel de 2,2 milliards de dollars supplémentaires par l'entremise du Fonds de la taxe sur l'essence pour répondre aux priorités à court terme des municipalités et des collectivités des Premières nations;
- une augmentation de l'intérêt sur la dette non échue.

À compter du présent Budget principal des dépenses 2019-2020, chaque organisation inclut maintenant une liste de toutes les autorisations législatives dans les détails par organisation dans la partie II.

Renseignements généraux

La partie I du présent document, le plan de dépenses du gouvernement, donne un aperçu des besoins de dépenses pour 2019-2020 et établit une comparaison avec les exercices précédents.

La partie II du présent document, le budget principal des dépenses, présente des renseignements sur les dépenses prévues de chaque organisation fédérale qui demande l'autorisation de dépenser au moyen d'un projet de loi de crédits pour 2019-2020. Les prévisions de dépenses législatives sont incluses à titre d'information.

La partie III du présent document comprend les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels. Il est prévu que les plans ministériels, qui indiquent les priorités et les résultats attendus d'une organisation pour les trois prochaines années, seront déposés le même jour que le présent budget.

Pour le présent exercice, le président du Conseil du Trésor dépose ce document au Parlement. En plus du document déposé, les renseignements suivants sont accessibles en ligne :

- les prévisions et les dépenses législatives;
- les dépenses prévues par article courant;
- les dépenses prévues par objet (responsabilité essentielle);
- les affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor;
- le projet pilote selon une structure de crédits fondée sur l'objet.

La terminologie qui suit est utilisée dans l'ensemble du document :

- les **dépenses réelles 2017-2018** désignent les dépenses réelles publiées dans les Comptes publics de 2018 (volume II);
- le **budget des dépenses à ce jour 2018-2019** comprend le montant total des besoins inscrits dans le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) de l'exercice visé;
- les **dépenses budgétaires** incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État;
- les **dépenses non budgétaires**, ou les prêts, placements et avances, sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement. Les montants négatifs indiquent que les recouvrements sont supérieurs aux dépenses;
- le **budget supplémentaire des dépenses** présente de l'information sur les besoins supplémentaires en matière de dépenses, besoins qui n'étaient pas suffisamment étoffés au moment du dépôt du budget principal des dépenses ou qui ont été peaufinés par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou des services particuliers;
- les **crédits votés** sont les crédits ou les dépenses qui doivent être autorisés par le Parlement en vertu d'un projet de loi de crédits;
- les **postes législatifs** sont les crédits ou les dépenses qui sont autorisés par le Parlement par l'entremise d'une loi autre qu'une loi de crédits et dont les prévisions sont présentées à titre d'information pour le Parlement.

Sommaire du budget des dépenses

Comparaison - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
(en milliards de dollars)				
Dépenses budgétaires				
Crédits votés	103,69	112,87	122,91	125,61
Postes législatifs	157,64	163,10	167,34	174,03
Total des dépenses budgétaires	261,33	275,97	290,24	299,64
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés	0,04	0,06	0,07	0,06
Postes législatifs	43,17	0,54	1,25	2,10
Total des dépenses non budgétaires	43,21	0,60	1,32	2,15

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Dans le tableau suivant, vous trouverez une comparaison des composantes budgétaires votées et législatives du budget principal des dépenses sur une période de dix ans.

Comparaison du Budget principal des dépenses à long terme

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
(en milliards de dollars)										
Dépenses budgétaires										
Crédits votés	96,2	91,8	91,9	87,1	86,3	88,2	89,8	102,1	112,9	125,6
Postes législatifs	141,8	138,4	140,3	145,5	149,1	153,4	160,3	155,8	163,1	174,0
Total des dépenses budgétaires	238,0	230,2	232,3	232,6	235,3	241,6	250,1	257,9	276,0	299,6

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Dépenses budgétaires				
Paiements de transfert	164,26	170,84	176,13	184,97
Dépenses de fonctionnement et en capital	76,23	82,29	91,30	89,98
Frais de la dette publique	20,84	22,84	22,81	24,69
Total des dépenses budgétaire	261,33	275,97	290,24	299,64
Dépenses non budgétaires				
Activités liées aux prêts, placements et avances	43,21	0,60	1,32	2,15
Total des dépenses non budgétaire	43,21	0,60	1,32	2,15

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition du budget des dépenses

La majorité des dépenses pour le Budget principal des dépenses 2019-2020 consiste en des paiements de transfert, c'est-à-dire des sommes versées aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Les paiements de transfert représentent environ 61,7 % des dépenses budgétaires, ou 185,0 milliards de dollars, les dépenses de fonctionnement et en capital (y compris les crédits d'exécution du budget) représentent environ 30,0 % des dépenses budgétaires ou 90,0 milliards de dollars, tandis que les frais de la dette publique constituent environ 8,2 % des dépenses ou 24,7 milliards de dollars.

Comparaison du Budget fédéral de 2019 et des Budgets des dépenses de 2019-2020

	2019-2020
	(milliards de dollars)
Budget principal des dépenses de 2019-2020	
Crédits votés	125,6
Postes législatifs	174,0
	299,6
Plus : Postes législatifs non compris dans les budgets des dépenses	
Allocation canadienne pour enfants	24,3
Assurance-emploi	19,9
Autres crédits d'impôt et remboursements	4,3
Retour des produits de la redevance sur les combustibles	2,6
	51,2
Plus : Recettes nettes	11,6
Plus : Rajustements comptables et dus à la consolidation	(6,7)
Plus : Autres autorisations prévues	11,1
Moins : Inutilisé/reporté prospectivement	(11,3)
Budget fédéral de 2019	355,6

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les prévisions budgétaires englobent toute la portée du cadre financier du gouvernement, y compris les recettes, les dépenses liées aux programmes et à l'impôt, et les dispositions pour les obligations futures, comme les prestations de retraite.

La portée des budgets des dépenses est plus limitée que celle des prévisions budgétaires. Les budgets des dépenses visent principalement à appuyer l'examen par le Parlement des projets de loi de crédits. Les budgets des dépenses sont donc axés sur les besoins de trésorerie du gouvernement nécessitant des crédits du Parlement et excluent certains postes compris dans le budget fédéral. Les coûts liés aux prestations d'assurance-emploi et aux prestations pour enfants sont les principales composantes des postes non compris dans les budgets des dépenses.

Autres postes législatifs non compris dans les budgets des dépenses

L'Allocation canadienne pour enfants est constituée en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est considérée comme une dépense aux fins de la publication de l'information financière du gouvernement. Le Parlement n'autorise pas de dépense annuelle pour cet élément ou pour tout autre crédit d'impôt remboursable et dépense fiscale.

Les autres crédits d'impôt et remboursements comprennent le Crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental (partie remboursable), l'Allocation canadienne pour les travailleurs et les crédits d'impôt liés à la production de films ou de vidéos. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Rapport annuel sur les dépenses fiscales fédérales.

La majorité des coûts de l'assurance-emploi sont payés directement sur le compte des opérations de l'assurance-emploi plutôt que sur un crédit ministériel et sont donc exclus des budgets des dépenses. Les recettes et les dépenses associées au compte des opérations de l'assurance-emploi sont inscrites au budget fédéral, comme le sont d'autres comptes à fins déterminées consolidées.

À compter de 2019, les redevances sur les combustibles seront perçues dans les provinces ou les territoires qui ont adopté le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone ou qui ne respectent pas le standard fédéral pancanadien de réduction de la pollution par le carbone. Tous les revenus directs du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone seront redonnés à la compétence dans laquelle ils ont été recueillis.

Recettes nettes

Certaines dépenses sont financées par l'intermédiaire de recettes ministérielles. Les dépenses d'exercice indiquées dans le budget sont présentées de façon « brute », donc les recettes affectées aux dépenses présentées dans le budget principal des dépenses sont rajoutées afin d'arriver aux dépenses d'exercice prévues.

Rajustements comptables et dus à la consolidation

Le budget fédéral est présenté selon la comptabilité d'exercice intégrale, tandis que les budgets des dépenses sont présentés selon la comptabilité de caisse modifiée. Par conséquent, certains postes seront déclarés différemment dans les deux publications. Selon la comptabilité d'exercice, le coût d'acquisition d'un actif est amorti sur la durée de vie prévue de l'actif, tandis que selon la comptabilité de caisse modifiée, le coût est constaté à mesure que les décaissements ont lieu.

Parmi ces postes figurent notamment l'assainissement de sites contaminés et la dépréciation de biens immobiliers. Cette catégorie comprend aussi les coûts associés aux créances douteuses et les coûts associés aux pensions et aux avantages sociaux qui sont comptabilisés pendant l'exercice en cours, mais dont on s'attend à ce que les décaissements aient lieu au cours d'exercices ultérieurs.

Les comptes regroupés à des fins déterminées (à l'exception de l'assurance-emploi), et les coûts liés aux sociétés d'État consolidées qui sont financés par leurs propres revenus sont également inclus dans cette section.

Autres autorisations prévues

Cette catégorie englobe un éventail d'autorisations prévues pour des mesures et des mécanismes qui ont été approuvés en principe à l'extérieur du cycle budgétaire ou dans des budgets précédents ou qui ont déjà été autorisées en vertu d'une loi existante et qui devraient être indiquées dans un budget supplémentaire des dépenses ou dans les Comptes publics.

Inutilisé/reporté prospectivement

La prévision budgétaire reconnaît que certains montants inclus dans les budgets de dépenses demeureront inutilisés à la fin de l'exercice. Ces montants inutilisés sont reportés prospectivement automatiquement aux années subséquentes ou ils deviennent « périmés ».

Ces fonds inutilisés sont influencés par de nombreux facteurs, notamment les retards dans les marchés et les projets, les autorisations non engagées des crédits centraux gérés par le Conseil du Trésor, ainsi que les pratiques ministérielles de gestion des fonds veillant à ce que les dépenses ne dépassent pas les autorisations approuvées par le Parlement.

Budget des dépenses par organisation

Au total, 124 organisations sont présentées dans le budget des dépenses 2019-2020. Plus d'information sur chaque organisation peut être trouvée dans la Partie II – Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses par organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	723 429 207	586 157 871	622 196 268	875 160 294
Administration du pipe-line du Nord	5 541 166	493 880	493 880	1 084 070
Agence canadienne d'évaluation environnementale	39 822 160	33 629 775	54 494 904	74 175 013
Agence canadienne d'inspection des aliments	739 017 584	699 124 526	710 475 142	732 223 231
Agence canadienne de développement économique du Nord	54 420 053	29 859 715	30 032 911	65 021 406
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	311 428 742	276 505 468	276 505 468	325 244 540
Agence de la santé publique du Canada	607 102 554	589 179 363	596 150 514	625 648 161
Agence de promotion économique du Canada atlantique	358 985 597	327 358 162	356 045 701	342 608 171
Agence des services frontaliers du Canada	1 768 435 342	1 810 320 019	1 902 991 866	2 127 230 923
Agence du revenu du Canada	4 707 767 345	4 204 725 760	4 255 603 822	4 502 426 186
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	250 251 130	187 134 971	187 234 167	261 500 416
Agence Parcs Canada	1 317 032 810	1 472 527 092	1 518 806 612	1 650 543 647
Agence spatiale canadienne	353 457 987	348 873 097	379 958 951	328 948 576
Autorité du pont Windsor-Détroit	184 000 000	195 992 153	479 598 047	802 476 546
Bibliothèque du Parlement	45 632 112	48 086 005	48 455 063	49 952 016
Bibliothèque et Archives du Canada	127 416 749	119 731 081	120 185 109	159 332 632
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	32 409 285	30 188 952	33 166 396	33 233 170
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	4 850 447	4 630 867	4 730 063	5 322 796
Bureau de l'infrastructure du Canada	4 326 297 009	6 150 819 017	6 699 026 672	10 736 664 953
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	43 304 233	62 344 795	62 344 795
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	568 449 931	583 118 253	583 118 253	617 710 000
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	6 638 422	6 867 923	6 867 923	7 142 923
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 967 061	2 120 638	2 120 638	2 144 935
Bureau du Conseil privé	202 940 898	166 360 501	226 783 606	179 393 468
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	1 014 842	1 337 179	1 387 179	1 357 010
Bureau du directeur des poursuites pénales	181 500 615	181 481 741	185 410 277	204 163 443
Bureau du directeur général des élections	131 485 721	135 212 002	135 185 384	493 235 776
Bureau du directeur parlementaire du budget	1 985 153	7 614 038	7 614 038	7 755 698
Bureau du secrétaire du gouverneur général	23 456 562	23 077 004	23 077 004	23 115 511
Bureau du surintendant des institutions financières	155 002 465	153 078 925	153 078 925	165 419 339
Bureau du vérificateur général	82 429 864	78 224 516	78 224 516	88 238 296
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	10 156 973	9 036 145	9 036 145	9 047 301
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	55 247 790	51 891 175	51 645 636	55 260 880
Centre de la sécurité des télécommunications	622 473 482	624 893 953	641 816 992	732 958 340
Centre de recherches pour le développement international	139 951 886	139 338 189	140 338 189	142 907 117

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Chambre des communes	490 382 710	507 011 976	522 918 561	503 369 399
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	6 174 192	5 133 840	5 233 036	5 154 817
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 576 424	3 124 931	3 361 093	3 414 034
Comité externe d'examen des griefs militaires	6 726 457	6 761 423	6 761 423	6 801 924
Commissariat à l'intégrité du secteur public	4 949 833	5 485 938	5 485 938	5 527 386
Commissariat au lobbying	4 771 945	4 480 936	4 480 936	4 854 416
Commissariat aux langues officielles	21 047 590	21 282 588	21 282 588	21 680 305
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	39 318 009	36 347 739	36 347 739	44 313 302
Commission aux débats des chefs	287 130	4 629 699
Commission canadienne de sûreté nucléaire	149 793 305	140 802 405	140 802 405	144 645 174
Commission canadienne des droits de la personne	22 907 295	22 467 863	22 467 863	23 186 271
Commission canadienne des grains	(2 963 543)	5 506 833	5 606 029	6 141 489
Commission canadienne du lait	3 924 160	3 755 068	3 854 264	3 772 890
Commission canadienne du tourisme	95 475 770	95 655 544	98 655 544	100 665 913
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	9 021 831	10 652 289	10 751 485	11 116 143
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 535 698	4 717 398	4 717 398	4 756 932
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	131 692 383	133 311 355	135 385 778	223 553 352
Commission de la capitale nationale	89 630 228	95 187 885	95 187 885	136 262 540
Commission de la fonction publique	85 668 696	85 676 290	85 775 486	85 459 355
Commission des champs de bataille nationaux	9 751 684	9 811 775	9 811 775	9 326 814
Commission des libérations conditionnelles du Canada	47 729 824	48 136 310	48 235 506	47 390 093
Commission du droit d'auteur	3 230 999	3 319 310	3 418 506	4 177 804
Commission mixte internationale (section canadienne)	7 419 288	11 885 880	12 849 144	10 347 184
Conseil canadien des normes	13 828 495	14 943 000	14 943 000	17 910 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	9 739 194	14 871 872	14 971 068	16 612 511
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	12 044 633	11 563 647	11 662 843	15 392 486
Conseil de recherches en sciences humaines	783 979 328	786 149 018	791 322 366	930 513 615
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 219 141 888	1 254 480 217	1 256 448 044	1 362 995 409
Conseil des Arts du Canada	258 714 308	292 632 337	292 759 337	327 644 295
Conseil national de recherches du Canada	1 016 523 437	1 027 019 581	1 027 272 115	1 186 875 095
École de la fonction publique du Canada	76 289 634	81 475 149	81 574 345	87 677 758
Énergie atomique du Canada, Limitée	826 595 000	1 043 539 640	1 043 582 932	1 197 282 026
Gendarmerie royale du Canada	3 210 983 890	3 540 653 214	3 726 538 957	3 549 887 741
Instituts de recherche en santé du Canada	1 097 161 185	1 102 433 262	1 102 959 905	1 178 621 873
Investir au Canada	2 032 683	23 184 924	23 184 924	36 056 589
La Société des ponts fédéraux Limitée	20 047 538	3 472 857	3 472 857
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	179 229 642	250 127 000	264 727 000	296 580 451
Marine Atlantique S.C.C.	146 682 515	151 104 000	151 104 000	152 904 000
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	1 984 897 777	2 516 003 426	2 546 258 211	2 499 865 346
Ministère de l'Emploi et du Développement social	57 971 247 622	60 925 469 784	61 715 897 237	64 769 582 501

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Ministère de l'Environnement	1 164 806 867	1 515 865 308	1 533 882 586	1 828 095 018
Ministère de l'Industrie	2 355 938 282	2 904 881 438	3 070 251 194	2 907 592 281
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	1 917 248 912	2 355 663 276	2 607 562 260	3 187 646 878
Ministère de la Défense nationale	22 877 086 721	20 377 579 955	21 257 086 517	21 893 161 519
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	227 068 119	149 563 378	203 085 022	305 317 016
Ministère de la Justice	707 002 071	697 745 003	703 169 143	744 519 789
Ministère de la Santé	3 491 052 712	2 171 515 042	2 191 046 991	2 521 567 796
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	959 071 617	1 161 748 044	1 142 823 218	914 954 615
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	6 574 287 014	6 490 832 400	7 048 516 696	6 719 692 223
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	8 029 422 095	3 084 204 448	4 948 558 173	6 977 875 609
Ministère des Anciens Combattants	4 773 891 080	4 394 554 432	4 769 350 202	4 419 994 365
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	666 923	113 960 601
Ministère des Finances	90 326 718 131	93 971 550 916	94 467 445 472	98 966 288 430
Ministère des Pêches et des Océans	2 620 464 368	2 445 624 500	3 441 924 795	2 993 996 814
Ministère des Ressources naturelles	1 566 252 215	1 452 623 917	1 476 553 293	1 537 677 612
Ministère des Services aux Autochtones Canada	4 287 798 604	9 325 212 374	10 828 898 139	12 273 485 207
Ministère des Transports	1 205 720 765	1 514 953 038	1 564 723 725	1 862 592 831
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	3 660 908 325	3 235 391 105	3 371 781 627	4 235 436 503
Ministère du Patrimoine canadien	1 499 066 633	1 310 822 919	1 352 116 028	1 498 822 394
Musée canadien de l'histoire	74 013 063	75 952 129	75 952 129	75 630 284
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	7 962 724	8 215 347	8 215 347	7 905 183
Musée canadien de la nature	33 268 608	31 080 812	31 080 812	28 981 201
Musée canadien des droits de la personne	25 352 335	21 308 564	21 308 564	26 954 953
Musée des beaux-arts du Canada	49 413 243	51 383 427	51 383 427	46 613 922
Musée national des sciences et de la technologie	145 277 576	30 158 102	30 158 102	30 842 380
Office des transports du Canada	29 147 817	31 388 120	33 325 531	34 969 615
Office national de l'énergie	93 832 990	77 492 700	91 581 074	95 354 751
Office national du film	66 354 291	74 568 078	74 667 274	68 370 782
PPP Canada Inc.	5 900 000
Registraire de la Cour suprême du Canada	37 417 169	35 035 849	35 150 853	36 856 809
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 373 727	5 971 078	5 971 078	6 143 317
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	579 141	3 493 828	6 772 046	3 490 728
Secrétariat du Conseil du Trésor	3 806 902 003	13 618 779 492	17 845 259 300	7 059 294 572
Sénat	105 954 947	109 080 103	109 080 103	114 188 759
Service administratif des tribunaux judiciaires	82 791 051	72 678 468	77 638 291	92 733 181
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	65 514 897	65 243 784	67 344 935	63 663 898
Service canadien du renseignement de sécurité	586 998 954	570 275 135	586 582 276	610 280 492
Service correctionnel du Canada	2 628 111 980	2 444 045 603	2 453 865 970	2 580 099 841
Service de protection parlementaire	77 184 289	83 447 760	91 077 475	90 944 466
Services partagés Canada	1 797 913 295	1 546 142 026	1 697 977 179	1 902 509 890

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 689 239 574	2 427 435 894	2 435 460 894	2 657 130 938
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Société du Centre national des Arts	141 324 356	35 258 623	35 408 623	35 270 142
Société Radio-Canada	1 222 083 485	1 210 777 365	1 210 777 365	1 210 797 846
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	21 528 127	29 106 606	27 402 607	32 801 608
Statistique Canada	545 771 155	436 029 277	444 592 745	495 949 806
Téléfilm Canada	103 572 036	100 866 729	101 866 729	101 878 949
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10 852 369	10 903 737	11 002 933	10 911 155
VIA Rail Canada Inc.	357 536 154	538 088 193	644 870 998	731 594 011
Total des dépenses budgétaires	261 330 392 611	275 967 721 577	290 243 984 373	299 642 646 696
Dépenses non budgétaires				
Commission canadienne du lait	3 342 330
Ministère de l'Emploi et du Développement social	1 186 807 468	734 973 706	1 093 433 839	1 073 709 062
Ministère de l'Industrie	800 000	800 000	800 000
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	13 177 616
Ministère de la Défense nationale	(5 180 525)
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	40 841 827	14 617 036	15 617 037	17 000 001
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	44 040 002	56 303 000	56 303 000	56 303 000
Ministère des Finances	43 008 432 158	52 300 000	400 796 922	51 400 000
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	(2 622 918)	14 000 000
Service correctionnel du Canada	500
Société canadienne d'hypothèques et de logement	(1 076 543 130)	(259 433 000)	(259 433 000)	954 899 667
Total des dépenses non budgétaires	43 212 295 328	599 560 742	1 321 517 798	2 154 111 730

Structure du présent budget des dépenses

Les éléments structurels de base du budget des dépenses sont les crédits. On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits ci-dessous :

Un crédit pour dépenses du programme est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.

On se sert d'un crédit pour dépenses de fonctionnement lorsqu'il est nécessaire d'avoir soit un crédit pour « dépenses en capital », soit un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque l'une ou l'autre de ces dépenses atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Sinon, elles sont incluses dans les crédits pour « dépenses du programme ».

Un crédit pour dépenses en capital est employé lorsque la somme des dépenses en capital s'élève à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital sont celles qui sont engagées pour l'acquisition ou le développement d'éléments qui correspondent à des immobilisations corporelles, selon la définition établie dans les conventions comptables du gouvernement; par exemple, l'acquisition de biens immobiliers, d'infrastructures, de machines ou de matériel, notamment pour la construction ou la conception de biens, lorsqu'une organisation compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles ou retenir des services professionnels, ou encore se procurer d'autres biens ou services. La valeur des postes de dépenses d'un crédit pour dépenses en capital s'élève généralement à plus de 10 000 \$. Cependant, les organisations peuvent choisir d'abaisser le seuil comptable de diverses catégories de biens.

Les subventions et contributions sont des paiements accordés en vue de contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu. Un crédit pour subventions et contributions est utilisé lorsque les dépenses de subventions et/ou contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. Il convient aussi de noter que l'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de verser un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. De plus, la définition du mot « contribution » qui figure dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert ».

Un crédit non budgétaire, identifié par la lettre L précédant le numéro de crédit, fournit l'autorisation de dépenser sous forme de prêts ou d'avances et de dotations en capital versés aux sociétés d'État, et sous forme de prêts ou d'avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements, à des organisations internationales ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.

Le gouvernement doit également établir des crédits distincts pour chaque personne juridique et afin de verser des paiements aux sociétés d'État. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

Pour permettre au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, il doit disposer d'un certain nombre de crédits spéciaux. Ces crédits sont décrits sous Secrétariat du Conseil du Trésor dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Modifications au présent budget des dépenses

Modifications concernant les crédits votés depuis le Budget provisoire des dépenses 2019-2020

Les autorisations nouvelles et modifiées qui suivent sont demandées au moyen de la Loi de crédits pour le présent budget des dépenses :

- Le ministère de la Défense nationale modifie le crédit 1 pour augmenter l'autorisation du total des engagements à l'égard des crédits 1, 5 et 10;
- Le ministère de la Défense nationale ajoute le crédit 15 pour les paiements relatifs aux régimes d'assurance et d'avantages sociaux des Forces canadiennes;
- Le Bureau de l'infrastructure modifie le crédit 1 pour l'autorisation de payer le salaire d'un ministre d'État;
- 53 organisations ajoutent 194 votes pour les mesures énoncées au tableau A2.11 du budget fédéral du 19 mars 2019. Dans les tableaux indiquant les postes de dépenses, ces montants sont inclus dans les postes « Autres subventions et paiements » ou « Coûts de fonctionnement », car les plans relatifs à ce financement n'ont pas encore été finalisés. Dans les tableaux qui présentent les dépenses par objet, ces montants sont inclus sous « Exécution du budget (à titre d'information) » pour la même raison.

Remarque sur les renseignements présentés dans les dépenses budgétaires de 2019-2020 par article courant

Les paiements d'intérêts relatifs aux contrats de location-acquisition sont inclus sous « Frais de la dette publique ». Ces paiements sont des dépenses votées et ne sont pas inclus dans la section « Dette publique » du tableau de la composition du budget des dépenses réelles.

BUDGET DES DÉPENSES 2019-2020

Partie II – Budget principal des dépenses

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	1
Administration du pipe-line du Nord	2
Agence canadienne d'évaluation environnementale	4
Agence canadienne d'inspection des aliments	6
Agence canadienne de développement économique du Nord	8
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	10
Agence de la santé publique du Canada	12
Agence de promotion économique du Canada atlantique	15
Agence des services frontaliers du Canada	17
Agence du revenu du Canada	19
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	22
Agence Parcs Canada	24
Agence spatiale canadienne	26
Autorité du pont Windsor-Détroit	28
Bibliothèque du Parlement	29
Bibliothèque et Archives du Canada	30
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	32
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	33
Bureau de l'infrastructure du Canada	34
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	36
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	37
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	39
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	40
Bureau du Conseil privé	41
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	42
Bureau du directeur des poursuites pénales	43
Bureau du directeur général des élections	45
Bureau du directeur parlementaire du budget	46
Bureau du secrétaire du gouverneur général	47
Bureau du surintendant des institutions financières	48
Bureau du vérificateur général	49
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	50
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	51
Centre de la sécurité des télécommunications	53
Centre de recherches pour le développement international	55
Chambre des communes	56
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	57
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	58
Comité externe d'examen des griefs militaires	59
Commissariat à l'intégrité du secteur public	60
Commissariat au lobbying	62
Commissariat aux langues officielles	63
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	64
Commission aux débats des chefs	66
Commission canadienne de sûreté nucléaire	67
Commission canadienne des droits de la personne	69
Commission canadienne des grains	71
Commission canadienne du lait	72
Commission canadienne du tourisme	73

Partie II – Budget principal des dépenses

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	74
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	76
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	77
Commission de la capitale nationale	79
Commission de la fonction publique	80
Commission des champs de bataille nationaux	81
Commission des libérations conditionnelles du Canada	82
Commission du droit d'auteur	83
Commission mixte internationale (section canadienne)	84
Conseil canadien des normes	85
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	86
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	87
Conseil de recherches en sciences humaines	89
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	91
Conseil des Arts du Canada	93
Conseil national de recherches du Canada	94
École de la fonction publique du Canada	96
Énergie atomique du Canada, Limitée	97
Gendarmerie royale du Canada	98
Instituts de recherche en santé du Canada	101
Investir au Canada	103
La Société des ponts fédéraux Limitée	104
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	105
Marine Atlantique S.C.C.	106
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	107
Ministère de l'Emploi et du Développement social	110
Ministère de l'Environnement	117
Ministère de l'Industrie	121
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	126
Ministère de la Défense nationale	129
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	133
Ministère de la Justice	135
Ministère de la Santé	139
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	143
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	147
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	152
Ministère des Anciens Combattants	156
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	160
Ministère des Finances	162
Ministère des Pêches et des Océans	166
Ministère des Ressources naturelles	170
Ministère des Services aux Autochtones Canada	174
Ministère des Transports	179
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	183
Ministère du Patrimoine canadien	186
Musée canadien de l'histoire	190
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	191
Musée canadien de la nature	192
Musée canadien des droits de la personne	193
Musée des beaux-arts du Canada	194
Musée national des sciences et de la technologie	195
Office des transports du Canada	196
Office national de l'énergie	198
Office national du film	200
PPP Canada Inc.	201
Registraire de la Cour suprême du Canada	202
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	203
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	204
Secrétariat du Conseil du Trésor	205

Sénat	208
Service administratif des tribunaux judiciaires	210
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	212
Service canadien du renseignement de sécurité	214
Service correctionnel du Canada	216
Service de protection parlementaire	218
Services partagés Canada	219
Société canadienne d'hypothèques et de logement	221
Société canadienne des postes	223
Société du Centre national des Arts	224
Société Radio-Canada	225
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	226
Statistique Canada	228
Téléfilm Canada	230
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	231
VIA Rail Canada Inc.	232

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Raison d'être

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a pour mandat de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien. L'ACSTA a pour but de fournir un niveau de contrôle de sûreté efficace, uniforme et professionnel au Canada, respectant ou surpassant les normes établies par Transports Canada, son organisme de réglementation. Financée par des crédits parlementaires, l'ACSTA rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. La vision de l'ACSTA est d'être un chef de file mondial reconnu en matière de contrôle de sûreté du transport aérien par le truchement de son service aux passagers, de son personnel et de ses partenariats.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	723 429 207	586 157 871	622 196 268	586 860 294
5 Offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien	288 300 000
Total des crédits votés	723 429 207	586 157 871	622 196 268	875 160 294
Total des dépenses budgétaires	723 429 207	586 157 871	622 196 268	875 160 294

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien : pour s'assurer que les voyageurs aériens et les travailleurs dans les aéroports font l'objet d'un contrôle efficace, et pour appuyer la transition de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien au statut d'entité indépendante à but non lucratif.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	467 129 271	119 731 023	586 860 294
Exécution du budget (à titre de renseignement)	288 300 000	288 300 000
Total	755 429 271	119 731 023	875 160 294

Administration du pipe-line du Nord

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

L'Administration du pipe-line du Nord (APN) a été créée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* en 1978, ainsi que dans le contexte de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord (1977). L'APN a comme mandat d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la planification et à la construction de la partie canadienne du réseau proposé de transport de gaz naturel de l'Alaska. L'APN joue un rôle clé en appuyant un processus réglementaire d'approbation efficace et rapide, tout en veillant à la protection de l'environnement et en optimisant les avantages pour le Canada sur le plan socioéconomique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	221 805	465 000	465 000	1 055 000
Total des crédits votés	221 805	465 000	465 000	1 055 000
Total des postes législatifs	5 319 361	28 880	28 880	29 070
Total des dépenses budgétaires	5 541 166	493 880	493 880	1 084 070

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveiller et réglementer la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	544 070	540 000	1 084 070
Total	544 070	540 000	1 084 070

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions			
Contributions pour les consultations avec des groupes autochtones et autres sur le projet de gazoduc de la route de l'Alaska	10 000	540 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 001	28 880	29 070

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Raison d'être

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

L'évaluation environnementale contribue à la prise de décisions éclairées en faveur du développement durable.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale réalise des évaluations environnementales de grande qualité en vue d'appuyer les décisions gouvernementales liées aux grands projets.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	32 546 255	25 517 320	42 991 456	53 511 120
5 Subventions et contributions	3 827 160	4 715 000	6 278 275	14 525 184
Total des crédits votés	36 373 415	30 232 320	49 269 731	68 036 304
Total des postes législatifs	3 448 745	3 397 455	5 225 173	6 138 709
Total des dépenses budgétaires	39 822 160	33 629 775	54 494 904	74 175 013

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Évaluation environnementale	56 667 658	14 525 184	(8 001 000)	63 191 842
Services internes	10 983 171	10 983 171
Total	67 650 829	14 525 184	(8 001 000)	74 175 013

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Subventions pour appuyer la participation du public et des groupes autochtones aux processus d'évaluation environnementale	1 100 000
Subventions pour appuyer la participation du public et des groupes autochtones à l'évaluation d'impact et à la recherche liée à l'évaluation des impacts	400 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui de la participation du public et des groupes autochtones au processus d'évaluation d'impacts et dialogue sur les politiques, et pour le soutien du développement des connaissances et capacités autochtones liées aux évaluations d'impacts et aux activités connexes - programme de l'aide financière aux participants, programme du dialogue sur les politiques et programme soutien des capacités autochtones	8 310 184
Contributions à l'appui de la participation du public et des groupes autochtones au processus d'évaluation environnementale et dialogue sur les politiques, et pour le soutien du développement des connaissances et capacités autochtones liées aux évaluations environnementales et aux activités connexes - composante de l'aide financière aux participants, composante du dialogue sur les politiques et composante soutien des capacités autochtones	4 469 500
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	245 500	245 500	245 500

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 448 745	5 225 173	6 138 709

Agence canadienne d'inspection des aliments

Raison d'être

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est un grand organisme canadien de réglementation à vocation scientifique qui compte, dans l'ensemble du Canada, des employés travaillant dans la région de la capitale nationale et dans quatre secteurs opérationnels, soit l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien.

L'ACIA travaille de manière à s'assurer que : les aliments vendus au Canada sont salubres et qu'ils sont représentés fidèlement aux Canadiens; les ressources animales et végétales sont protégées contre les maladies et les parasites et sont sûres pour les Canadiens et l'environnement; les aliments, les végétaux et les animaux canadiens et leurs produits connexes peuvent être commercialisés à l'échelle internationale. L'ACIA vise à fournir l'information dont les Canadiens ont besoin pour faire des choix informés, et dont les entreprises canadiennes ont besoin pour accéder à des possibilités concurrentielles dans le monde entier.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ACIA.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020	
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	594 596 763	535 823 238	538 720 650	516 330 207
5	Dépenses en capital	43 874 129	25 608 189	33 381 022	19 879 327
10	Une politique alimentaire pour le Canada	3 015 000
15	Intégrer l'innovation à la réglementation	2 666 519
20	Assurance d'un accès continu aux marchés américains des produits de viande canadiens	13 035 314
25	Protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada	37 725 000
	Total des crédits votés	638 470 892	561 431 427	572 101 672	592 651 367
	Total des postes législatifs	100 546 692	137 693 099	138 373 470	139 571 864
	Total des dépenses budgétaires	739 017 584	699 124 526	710 475 142	732 223 231

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Une politique alimentaire pour le Canada : afin d'établir une approche coordonnée et collaborative pour traiter les enjeux liés aux aliments, tout en s'assurant que le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire continue de réussir.

[Crédit 15] Intégrer l'innovation à la réglementation : pour moderniser les cadres réglementaires.

[Crédit 20] Assurance d'un accès continu aux marchés américains des produits de viande canadiens : pour maintenir le Programme de présence quotidienne d'inspecteurs durant chaque quart de travail de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui fournit des ressources supplémentaires pour l'inspection de la salubrité des aliments dans toutes les installations de transformation de la viande du Canada.

[Crédit 25] Protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada : pour maintenir les programmes d'inspection de calibre mondial aux fins de protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au sein des cheptels de bovins canadiens.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Salubrité des aliments et végétaux et animaux sains	510 287 810	12 885 994	13 969 000	537 142 804
Services internes	131 645 261	6 993 333	138 638 594
Exécution du budget (à titre de renseignement)	56 441 833	56 441 833
Total	698 374 904	19 879 327	13 969 000	732 223 231

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Subventions au programme Solutions innovatrices Canada	650 000	650 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui du Programme d'aide fédéral	804 035	819 000	819 000
Total des postes législatifs	6 372 561	12 500 000	12 500 000

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 329 901	72 712 470	73 910 864
Dépense des recettes conformément au paragraphe 30 de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	25 417 775	53 161 000	53 161 000
Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C. (1997), ch. 6)	6 372 561	12 500 000	12 500 000

Agence canadienne de développement économique du Nord

Raison d'être

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) est l'agence de développement régional du gouvernement du Canada responsable du développement économique dans les territoires.

L'Agence travaille dans les trois territoires pour soutenir les conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les collectivités nordiques et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et ordres de gouvernement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) est responsable de CanNor.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	13 632 362	11 976 317	12 075 513	14 527 629
5 Subventions et contributions	39 552 941	16 650 297	16 724 297	34 270 717
10 Une politique alimentaire pour le Canada	3 000 000
15 Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme	1 709 192
20 Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques	9 999 990
Total des crédits votés	53 185 303	28 626 614	28 799 810	63 507 528
Total des postes législatifs	1 234 750	1 233 101	1 233 101	1 513 878
Total des dépenses budgétaires	54 420 053	29 859 715	30 032 911	65 021 406

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Une politique alimentaire pour le Canada : afin d'établir une approche coordonnée et collaborative pour traiter les enjeux liés aux aliments, tout en s'assurant que le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire continue de réussir.

[Crédit 15] Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme : afin de créer le fonds d'expériences canadiennes qui appuierait les entreprises et les organismes canadiens qui cherchent à créer, à améliorer ou à agrandir des infrastructures liées au tourisme.

[Crédit 20] Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques : afin d'assurer la croissance et la prospérité continues des communautés de l'Arctique et du Nord.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans les territoires	10 062 635	34 270 717	44 333 352
Exécution du budget (à titre de renseignement)	14 709 182	14 709 182
Services internes	5 978 872	5 978 872
Total	30 750 689	34 270 717	65 021 406

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	168 168
<u>Contributions</u>			
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	14 955 410	5 850 297	18 313 000
Contributions à l'appui de la participation des Autochtones à l'économie du Nord	18 154 015	10 800 000	10 800 000
Contributions pour faire progresser l'éducation de base des adultes dans les territoires	4 537 297
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	452 252

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 234 750	1 233 101	1 513 878

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Raison d'être

Conformément à sa loi constitutive, Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

DEC est une des agences de développement régional du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Le ministre d'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

La responsabilité essentielle de DEC est de « développer l'économie du Québec ». Pour ce faire, l'organisation appuie les entreprises et les collectivités québécoises par des investissements stratégiques en subventions et contributions. Que ce soit par l'entremise des projets qu'il finance ou de par son rôle de maillage et d'intégrateur, DEC est un acteur fédéral de l'écosystème entrepreneurial québécois.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	40 309 823	38 634 370	38 634 370	39 352 146
5 Subventions et contributions	266 825 784	233 365 446	233 365 446	277 942 967
10 Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme	3 097 848
Total des crédits votés	307 135 607	271 999 816	271 999 816	320 392 961
Total des postes législatifs	4 293 135	4 505 652	4 505 652	4 851 579
Total des dépenses budgétaires	311 428 742	276 505 468	276 505 468	325 244 540

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme : afin de créer le fonds d'expériences canadiennes qui appuierait les entreprises et les organismes canadiens qui cherchent à créer, à améliorer ou à agrandir des infrastructures liées au tourisme.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développer l'économie du Québec	25 052 436	277 942 967	302 995 403
Services internes	19 151 289	19 151 289
Exécution du budget (à titre de renseignement)	3 097 848	3 097 848
Total	47 301 573	277 942 967	325 244 540

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	1 650 000	1 650 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	1 000 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	189 806 017
Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	238 142 111	202 747 428	56 518 950
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	28 683 673	28 968 018	28 968 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 280 276	4 505 652	4 851 579

Agence de la santé publique du Canada

Raison d'être

La santé publique sous-tend les efforts organisés de la société qui visent à maintenir les personnes en santé et à éviter les blessures, les maladies et les décès prématurés. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a instauré des programmes, des services et des politiques dans le but de protéger et de promouvoir la santé de tous les Canadiens et résidents du Canada. Au Canada, la santé publique est une responsabilité que se partagent les trois ordres de gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public.

L'ASPC a été créée au sein du portefeuille fédéral de la Santé pour respecter une promesse du gouvernement du Canada, soit mettre davantage l'accent sur la santé publique afin de protéger et d'améliorer la santé et la sécurité de tous les Canadiens, et de favoriser le renforcement des capacités en santé publique dans l'ensemble du pays.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel 2019-2020 de l'ASPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	340 095 980	328 988 943	326 706 709	328 084 900
5 Dépenses en capital	10 012 204	5 862 750	9 297 750	7 752 500
10 Subventions et contributions	217 109 560	211 843 231	217 524 430	238 443 035
15 Introduction d'une stratégie nationale sur la démence	2 510 000
20 Protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada	800 000
25 Appuyer un service pancanadien de prévention du suicide	4 999 000
Total des crédits votés	567 217 744	546 694 924	553 528 889	582 589 435
Total des postes législatifs	39 884 810	42 484 439	42 621 625	43 058 726
Total des dépenses budgétaires	607 102 554	589 179 363	596 150 514	625 648 161

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] Introduction d'une stratégie nationale sur la démence : pour soutenir la mise en œuvre de la première Stratégie nationale sur la démence.

[Crédit 20] Protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada : pour maintenir les programmes d'inspection aux fins de protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au sein des cheptels de bovins canadiens.

[Crédit 25] Appuyer un service pancanadien de prévention du suicide : pour appuyer un service pancanadien de prévention du suicide.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Promotion de la santé et prévention de maladies chroniques	67 751 977	190 070 302	257 822 279
Prévention et contrôle des maladies infectieuses	154 537 495	7 202 500	46 146 067	207 886 062
Sécurité sanitaire	50 078 219	550 000	2 226 666	(523 700)	52 331 185
Services internes	99 299 635	99 299 635
Exécution du budget (à titre de renseignement)	8 309 000	8 309 000
Total	379 976 326	7 752 500	238 443 035	(523 700)	625 648 161

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	2 001 628	22 494 000	22 669 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes en matière de santé	1 505 777	1 280 000	2 330 000
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau postdoctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcer le domaine de la santé publique	420 000	1 500 000
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	200 157	790 000	200 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	81 821 038	82 088 000	84 923 000
Contributions à des personnes et à des organisations pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines du renforcement des capacités communautaires, de la stimulation du développement et de la transmission des connaissances et de l'établissement de partenariats et de collaborations intersectorielle	56 681 545	50 793 242	73 402 277
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	44 118 458	32 134 000	34 634 000
Contributions pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	29 069 527	15 631 758	15 631 758
Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 711 430	2 190 000	2 190 000
Contributions à des organisations non gouvernementales, des sociétés, d'autres ordres de gouvernement, des établissements d'enseignement postsecondaires, et des personnes pour appuyer le développement et la création de produits et d'outils de perfectionnement de la main-d'œuvre en santé publique	963 000	963 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27 566 659	29 208 883	29 645 984
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	12 264 473	13 412 742	13 412 742

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 et est le ministère fédéral chargé du développement économique au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation. Les pouvoirs du ministre, ainsi que ses obligations et fonctions, sont énoncés dans la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*.

L'Agence s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. De concert avec les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique, l'APECA renforce l'économie.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	67 005 669	66 292 642	66 292 642	65 905 491
5 Subventions et contributions	283 971 197	252 896 893	281 584 432	241 163 563
10 Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme	2 091 224
15 Financement accru pour les agences de développement régional	24 900 000
Total des crédits votés	350 976 866	319 189 535	347 877 074	334 060 278
Total des postes législatifs	8 008 731	8 168 627	8 168 627	8 547 893
Total des dépenses budgétaires	358 985 597	327 358 162	356 045 701	342 608 171

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme : afin de créer le fonds d'expériences canadiennes qui appuierait les entreprises et les organismes canadiens qui cherchent à créer, à améliorer ou à agrandir des infrastructures liées au tourisme.

[Crédit 15] Financement accru pour les agences de développement régional : pour l'appui de l'innovation et de la croissance économique régionales.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique au Canada atlantique	47 899 443	241 163 563	289 063 006
Exécution du budget (à titre de renseignement)	26 991 224	26 991 224
Services internes	26 553 941	26 553 941
Total	101 444 608	241 163 563	342 608 171

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	607 424	2 166 400	2 000 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	500 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	114 971 118
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	36 274 360	40 000 000	40 000 000
Contributions pour le Fonds des collectivités innovatrices	41 687 697	37 157 762	37 177 762
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	174 809 155	160 310 731	33 272 683
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 641 998	12 642 000	12 642 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	768 842	600 000	600 000

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 008 731	8 168 627	8 547 893

Agence des services frontaliers du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

L'ASFC assure la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises à la frontière. Elle est chargée :

- d'appliquer la législation qui régit l'admissibilité des personnes et des marchandises à l'entrée et à la sortie du Canada;
- de repérer, de détenir et de renvoyer les personnes qui sont interdites au Canada;
- d'empêcher les marchandises illégales de traverser les frontières du Canada;
- d'assurer la salubrité des aliments, la santé des végétaux et des animaux, et la protection des ressources de base du Canada;
- d'appliquer les lois et ententes commerciales, y compris l'exercice des recours commerciaux visant à protéger l'industrie canadienne;
- d'administrer un mécanisme de recours équitable et impartial;
- de percevoir les droits et les taxes sur les marchandises importées.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 500 393 332	1 442 043 878	1 526 240 961	1 550 213 856
5 Dépenses en capital	108 227 899	197 930 474	200 359 188	124 728 621
10 Répondre aux défis de la peste porcine africaine	5 558 788
15 Renforcer la reddition de comptes et la surveillance de l'Agence des services frontaliers du Canada	500 000
20 Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada	106 290 000
25 Aider les voyageurs à visiter le Canada	12 935 000
30 Modernisation des opérations frontalières du Canada	135 000 000
35 Protéger les personnes contre les consultants en immigration sans scrupule	1 550 000
Total des crédits votés	1 608 621 231	1 639 974 352	1 726 600 149	1 936 776 265
Total des postes législatifs	159 814 111	170 345 667	176 391 717	190 454 658
Total des dépenses budgétaires	1 768 435 342	1 810 320 019	1 902 991 866	2 127 230 923

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Répondre aux défis de la peste porcine africaine : afin d’accroître le nombre de chiens de détection déployés dans l’ensemble du pays. Cette mesure aidera à faire en sorte qu’aucun produit contaminé n’entre au pays, et protégera les producteurs de porcs et les transformateurs de viande du Canada contre les graves menaces économiques posées par la peste porcine africaine.

[Crédit 15] Renforcer la reddition de comptes et la surveillance de l’Agence des services frontaliers du Canada : afin d’élargir le mandat de la Commission civile d’examen et de traitement des plaintes afin qu’elle serve d’organisme d’examen indépendant pour la Gendarmerie royale du Canada et l’Agence des services frontaliers du Canada.

[Crédit 20] Accroître l’intégrité des frontières et du système d’octroi de l’asile du Canada : afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie en matière de protection frontalière, et pour traiter 50 000 demandes d’asile reçues annuellement et faciliter le renvoi des auteurs d’une demande d’asile rejetée.

[Crédit 25] Aider les voyageurs à visiter le Canada : afin de s’assurer que les ressources sont en place pour traiter la demande mondiale pour les visas de visiteurs et les permis de travail et d’études.

[Crédit 30] Modernisation des opérations frontalières du Canada : afin d’appuyer une gestion frontalière et une application de la loi efficaces et de moderniser les opérations frontalières.

[Crédit 35] Protéger les personnes contre les consultants en immigration sans scrupule : afin d’améliorer la surveillance des consultants en immigration et de renforcer les mesures de conformité et d’application de la loi.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n’est pas encore disponible. L’exécution du budget est mentionnée à titre d’information; il ne s’agit pas d’une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l’appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion de la frontière	1 179 813 073	121 140 037	(18 430 000)	1 282 523 110
Exécution de la loi frontalière	206 292 544	401 353	206 693 897
Services internes	372 992 897	3 187 231	376 180 128
Exécution du budget (à titre de renseignement)	261 833 788	261 833 788
Total	2 020 932 302	124 728 621	(18 430 000)	2 127 230 923

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	159 697 622	176 391 717	190 454 658

Agence du revenu du Canada

Raison d'être

La ministre du Revenu national est responsable de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC contribue au bien-être économique et social des Canadiens en administrant des programmes fiscaux, de prestations et d'autres programmes connexes pour le compte de gouvernements dans l'ensemble du Canada tout en encourageant la participation volontaire à notre régime fiscal.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ARC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020	
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 692 875 684	3 217 340 057	3 256 864 689	3 448 198 845
5	Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	73 594 724	70 775 481	76 579 544	25 919 753
10	Accès à des incitatifs fiscaux de bienfaisance aux organismes de journalisme à but non lucratif	800 000
15	S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient	9 207 467
20	Améliorer l'accès à l'Allocation canadienne pour les travailleurs tout au long de l'année	3 500 000
25	Améliorer les services aux clients offerts par l'Agence du revenu du Canada	8 538 949
30	Améliorer l'observation des règles fiscales	29 248 083
35	Prendre des mesures pour accroître l'observation des règles fiscales dans le secteur immobilier	9 479 000
40	Crédit d'impôt pour les abonnements aux médias d'information numériques	100 000
	Total des crédits votés	3 766 470 408	3 288 115 538	3 333 444 233	3 534 992 097
	Total des postes législatifs	941 296 937	916 610 222	922 159 589	967 434 089
	Total des dépenses budgétaires	4 707 767 345	4 204 725 760	4 255 603 822	4 502 426 186

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Accès à des incitatifs fiscaux de bienfaisance aux organismes de journalisme à but non lucratif : afin d'administrer la proposition visant à permettre aux organismes de journalisme de s'enregistrer en tant que donateurs reconnus en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

[Crédit 15] S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient : afin de s'assurer que l'Agence du revenu du Canada puisse traiter avec rapidité et exactitude les nouvelles cotisations à l'égard de l'impôt sur le revenu pour les employés du gouvernement fédéral, qui sont nécessaires en raison de problèmes de paye de Phénix, et afin de soutenir les demandes de renseignements téléphoniques connexes.

[Crédit 20] Améliorer l'accès à l'Allocation canadienne pour les travailleurs tout au long de l'année : pour les activités de sensibilisation ciblées. Ces activités permettraient de mieux faire connaître l'Allocation canadienne pour les travailleurs, y compris la disposition de paiement anticipé. Le financement servira également à permettre aux travailleurs à faible revenu de présenter en ligne des demandes de paiement anticipé de l'Allocation canadienne pour les travailleurs au moyen du portail Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada.

[Crédit 25] Améliorer les services aux clients offerts par l'Agence du revenu du Canada : afin de favoriser le traitement en temps utile des rajustements des déclarations T1 et pour rendre permanent un projet pilote du budget de 2016 instaurant un service téléphonique spécialisé à l'intention des fournisseurs de services d'impôt sur le revenu qui dessert des millions de Canadiens chaque année.

[Crédit 30] Améliorer l'observation des règles fiscales : afin de lutter davantage contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal abusif et d'améliorer les systèmes de technologie de l'information, dont le remplacement des anciens systèmes.

[Crédit 35] Prendre des mesures pour accroître l'observation des règles fiscales dans le secteur immobilier : afin de créer quatre nouvelles équipes consacrées à l'audit immobilier résidentiel et commercial dans les régions à risque élevé, notamment en Colombie-Britannique et en Ontario.

[Crédit 40] Crédit d'impôt pour les abonnements aux médias d'information numériques : afin d'administrer le crédit d'impôt temporaire non remboursable pour les abonnements à du contenu d'information numérique canadien.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Impôt	3 435 406 010	17 688 071	(296 785 190)	3 156 308 891
Prestations	162 421 023	1 251 000	337 000 000	(709 940)	499 962 083
Ombudsman des contribuables	3 471 070	3 471 070
Services internes	841 131 698	6 980 682	(66 301 737)	781 810 643
Exécution du budget (à titre de renseignement)	60 873 499	60 873 499
Total	4 503 303 300	25 919 753	337 000 000	(363 796 867)	4 502 426 186

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	440 013 189	427 217 363	451 391 959
Versements d'allocations spéciales pour enfants (<i>Loi sur les allocations spéciales pour enfants</i>)	333 553 349	335 000 000	337 000 000
Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	166 387 494	159 856 226	178 954 430
Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Raison d'être

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) a été établie pour travailler avec les collectivités, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les autres niveaux du gouvernement du Sud de l'Ontario, afin de renforcer la capacité d'innovation, de développement économique et de croissance dans la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	27 091 325	25 158 031	25 257 227	29 201 373
5 Subventions et contributions	220 105 694	159 188 390	159 188 390	224 900 252
10 Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme	3 867 976
Total des crédits votés	247 197 019	184 346 421	184 445 617	257 969 601
Total des postes législatifs	3 054 111	2 788 550	2 788 550	3 530 815
Total des dépenses budgétaires	250 251 130	187 134 971	187 234 167	261 500 416

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme : afin de créer le fonds d'expériences canadiennes qui appuierait les entreprises et les organismes canadiens qui cherchent à créer, à améliorer ou à agrandir des infrastructures liées au tourisme.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans le Sud de l'Ontario	17 215 948	224 900 252	242 116 200
Services internes	15 516 240	15 516 240
Exécution du budget (à titre de renseignement)	3 867 976	3 867 976
Total	36 600 164	224 900 252	261 500 416

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford	459 000	328 500	500 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	178 697 260
Contributions pour le Programme pour la prospérité du Sud de l'Ontario	97 773 898	95 773 898	34 417 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	11 285 992	11 285 992	11 285 992

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 054 111	2 788 550	3 530 815

Agence Parcs Canada

Raison d'être

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. L'Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens et Canadiennes des occasions de visiter, de découvrir et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux par des moyens qu'ils jugent significatifs. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les priorités de l'organisation, veuillez consulter son plan ministériel de 2019-2020.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 140 076 058	1 275 738 115	1 286 885 495	1 433 900 120
5 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	25 545 821	9 007 000	44 007 000	13 423 000
Total des crédits votés	1 165 621 879	1 284 745 115	1 330 892 495	1 447 323 120
Total des postes législatifs	151 410 931	187 781 977	187 914 117	203 220 527
Total des dépenses budgétaires	1 317 032 810	1 472 527 092	1 518 806 612	1 650 543 647

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	466 503 171	1 028 482 433	16 187 024	1 511 172 628
Services internes	139 371 019	139 371 019
Total	605 874 190	1 028 482 433	16 187 024	1 650 543 647

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700	22 700
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	6 223 027	5 639 324	7 664 324
Soutien au Grand Sentier	7 500 000
Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	11 768 415	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	99 815 123	140 000 000	150 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 595 808	47 914 117	53 220 527

Agence spatiale canadienne

Raison d'être

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat « de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec le secteur privé, le milieu universitaire, des organisations du gouvernement du Canada ainsi que d'autres agences spatiales et organisations internationales.

La loi habilitante, qui a reçu la sanction royale en 1990, attribue quatre fonctions essentielles à l'ASC :

- assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes du gouvernement canadien en matière spatiale;
- concevoir, réaliser, diriger et gérer des programmes et des travaux liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des technologies spatiales;
- promouvoir la diffusion et le transfert des techniques spatiales au profit de l'industrie canadienne;
- encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace, des techniques et installations spatiales et des systèmes spatiaux.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	175 307 040	170 769 731	172 261 865	181 393 741
5 Dépenses en capital	107 718 231	112 229 000	141 822 720	78 547 200
10 Subventions et contributions	60 947 950	56 411 000	56 411 000	58 696 000
Total des crédits votés	343 973 221	339 409 731	370 495 585	318 636 941
Total des postes législatifs	9 484 766	9 463 366	9 463 366	10 311 635
Total des dépenses budgétaires	353 457 987	348 873 097	379 958 951	328 948 576

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
La présence du Canada dans l'espace	143 235 376	76 501 200	58 696 000	278 432 576
Services internes	48 470 000	2 046 000	50 516 000
Total	191 705 376	78 547 200	58 696 000	328 948 576

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	8 674 322	10 766 000	10 003 000
<u>Contributions</u>			
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	41 766 413	29 568 000	32 123 000
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	10 507 215	16 077 000	16 570 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 478 989	9 463 366	10 311 635

Autorité du pont Windsor-Détoit

Raison d'être

L'Autorité du pont Windsor-Détoit (APWD) a été créée en octobre 2012, conformément à la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*. L'APWD a la responsabilité de remplir les obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage et d'assurer l'approvisionnement, la construction et l'exploitation du pont international Gordie-Howe.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Autorité	184 000 000	195 992 153	479 598 047	802 476 546
Total des crédits votés	184 000 000	195 992 153	479 598 047	802 476 546
Total des dépenses budgétaires	184 000 000	195 992 153	479 598 047	802 476 546

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Autorité du pont Windsor-Détoit	152 687 477	649 789 069	802 476 546
Total	152 687 477	649 789 069	802 476 546

Bibliothèque du Parlement

Raison d'être

La Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque) a été créée officiellement en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération.

La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque sous l'autorité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	41 112 174	43 089 599	43 409 962	44 707 087
Total des crédits votés	41 112 174	43 089 599	43 409 962	44 707 087
Total des postes législatifs	4 519 938	4 996 406	5 045 101	5 244 929
Total des dépenses budgétaires	45 632 112	48 086 005	48 455 063	49 952 016

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services d'information aux parlementaires	39 962 573	(1 000 000)	38 962 573
Services internes	10 989 443	10 989 443
Total	50 952 016	(1 000 000)	49 952 016

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 519 938	5 045 101	5 244 929

Bibliothèque et Archives du Canada

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de Bibliothèque et Archives du Canada (BAC) consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

La ministre du Patrimoine canadien est responsable de Bibliothèque et Archives du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	105 074 404	100 003 482	100 457 510	100 121 964
5 Dépenses en capital	11 459 359	8 818 036	8 818 036	47 317 641
Total des crédits votés	116 533 763	108 821 518	109 275 546	147 439 605
Total des postes législatifs	10 882 986	10 909 563	10 909 563	11 893 027
Total des dépenses budgétaires	127 416 749	119 731 081	120 185 109	159 332 632

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Acquérir et préserver le patrimoine documentaire	52 247 253	41 814 731	94 061 984
Donner accès au patrimoine documentaire	24 443 370	5 502 910	1 500 000	(550 000)	30 896 280
Services internes	34 374 368	34 374 368
Total	111 064 991	47 317 641	1 500 000	(550 000)	159 332 632

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions			
Programme d'appui aux collectivités du patrimoine documentaire	1 482 849	1 500 000	1 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 870 958	10 909 563	11 893 027

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Raison d'être

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, couramment appelé le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) dans ses activités quotidiennes, est un organisme indépendant qui a été créé en 1990 en vertu d'une loi du Parlement. Le BST fonctionne de manière indépendante des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu. L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, maritime, ferroviaire et par pipeline.

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada (également ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur) est le ministre désigné aux fins du dépôt des rapports administratifs du BST au Parlement, tels que le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels. Le BST fait partie du portefeuille des ministères et des organismes du Conseil privé.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	28 834 111	26 961 605	29 442 808	29 583 448
Total des crédits votés	28 834 111	26 961 605	29 442 808	29 583 448
Total des postes législatifs	3 575 174	3 227 347	3 723 588	3 649 722
Total des dépenses budgétaires	32 409 285	30 188 952	33 166 396	33 233 170

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Enquêtes indépendantes de sécurité et communication des risques dans le réseau de transport	26 586 536	26 586 536
Services internes	6 646 634	6 646 634
Total	33 233 170	33 233 170

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 444 743	3 723 588

Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada

Raison d'être

À titre d'ombudsman auprès des délinquants sous responsabilité fédérale, le Bureau de l'enquêteur correctionnel est au service des Canadiens et contribue à ce que les services correctionnels soient sécuritaires, humains et respectueux par l'entremise de sa responsabilité principale soit : la surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux. Cette surveillance inclut notamment l'examen accessible et impartial en temps opportun des préoccupations individuelles et généralisées des délinquants.

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, même s'il est indépendant, fait partie du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 369 377	4 129 824	4 229 020	4 735 703
Total des crédits votés	4 369 377	4 129 824	4 229 020	4 735 703
Total des postes législatifs	481 070	501 043	501 043	587 093
Total des dépenses budgétaires	4 850 447	4 630 867	4 730 063	5 322 796

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux	4 292 743	4 292 743
Services internes	1 030 053	1 030 053
Total	5 322 796	5 322 796

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	481 070	501 043	587 093

Bureau de l'infrastructure du Canada

Raison d'être

Infrastructure Canada travaille en collaboration avec tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires pour bâtir un Canada du XXI^e siècle.

Les investissements d'Infrastructure Canada appuient les types de projets qui contribueront à des collectivités saines, viables et durables, tout en soutenant l'économie et en créant des emplois.

Les investissements du ministère soutiennent l'eau propre et saine, les centres communautaires et récréatifs, le transport en commun et les routes, ainsi que les projets qui aident à réduire les effets du changement climatique. Le Ministère investit également dans les collectivités rurales et nordiques pour aider à bâtir des collectivités plus propres, moins dépendantes du diesel et offrant une connectivité Internet et un accès routier plus fiables.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation, et travaille en étroite collaboration avec le ministre du Développement économique rural.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	141 061 203	99 901 528	132 117 455	107 937 673
5 Dépenses en capital	570 321 744	760 949 312	1 020 640 340	1 077 056 634
10 Subventions et contributions	1 536 772 728	3 111 503 619	3 367 804 319	5 203 781 712
Total des crédits votés	2 248 155 675	3 972 354 459	4 520 562 114	6 388 776 019
Total des postes législatifs	2 078 141 334	2 178 464 558	2 178 464 558	4 347 888 934
Total des dépenses budgétaires	4 326 297 009	6 150 819 017	6 699 026 672	10 736 664 953

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Infrastructure publique	105 719 666	1 034 892 103	9 544 693 639	10 685 305 408
Services internes	9 195 014	42 164 531	51 359 545
Total	114 914 680	1 077 056 634	9 544 693 639	10 736 664 953

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Contributions</u>			
Fonds pour les infrastructures du transport en commun	244 294 838	675 532 000	1 452 393 800
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Projets nationaux et régionaux	322 424 763	602 217 740	1 037 170 756
Fonds pour l'eau potable et les eaux usées	420 793 815	397 360 600	854 325 290
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	352 955 638	572 177 272
Paiements pour les engagements du Fonds PPP Canada au titre de PPP Canada	289 600 000
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	249 699 901	336 499 130	262 845 252
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales	3 694 035	155 124 081	221 018 126
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Fonds des petites collectivités	148 368 056	212 392 130	199 982 471
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	99 167 800
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	105 126 739	48 445 452
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	27 008 051	118 174 576	47 800 000
Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	28 542 018	23 137 047	30 900 387
Renforcement de la capacité pour les défis liés aux changements climatiques	9 326 415	23 751 800	25 750 500
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	47 672 911	24 602 334	17 416 706
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	68 040	1 073 304	16 750 000
Fonds de gestion des actifs	5 793 398	16 124 700	15 837 900
Contributions en vertu du Défi des villes intelligentes	2 000 000	10 200 000
Initiative de recherche et de connaissances	2 000 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Total des postes législatifs	2 071 932 904	2 170 596 375	4 340 911 927

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Fonds de la taxe sur l'essence (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	2 071 932 904	2 170 596 375	4 340 911 927
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 123 830	7 782 183	6 887 307
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Ministre du Développement économique rural – allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme a cessé d'exister lorsque le projet de loi C-86 a reçu la sanction royale le 13 décembre 2018. Un nouveau ministère a été créé en vertu de la *Loi sur le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres* et assume depuis les responsabilités du Bureau.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses de fonctionnement	20 727 156	36 873 996	36 873 996
– Subventions et contributions	20 830 000	22 680 000	22 680 000
Total des crédits votés	41 557 156	59 553 996	59 553 996
Total des postes législatifs	1 747 077	2 790 799	2 790 799
Total des dépenses budgétaires	43 304 233	62 344 795	62 344 795

Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

Raison d'être

Le Commissariat à la magistrature fédérale (CMF) fournit des services à la magistrature canadienne et œuvre en faveur de l'indépendance judiciaire.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CMF.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Bureau du commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement	8 814 268	8 064 447	8 064 447	9 120 770
5 Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	3 165 256	2 039 412	2 039 412	4 063 869
10 Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada	1 168 987
15 Soutien aux membres de comités consultatifs judiciaires	1 154 394
Total des crédits votés	11 979 524	10 103 859	10 103 859	15 508 020
Total des postes législatifs	556 470 407	573 014 394	573 014 394	602 201 980
Total des dépenses budgétaires	568 449 931	583 118 253	583 118 253	617 710 000

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada : pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie en matière de protection frontalière, et pour traiter 50 000 demandes d'asile reçues annuellement et faciliter le renvoi en temps voulu des auteurs d'une demande d'asile rejetée.

[Crédit 15] Soutien aux membres de comités consultatifs judiciaires : pour verser une indemnité quotidienne aux membres non judiciaires des comités consultatifs judiciaires.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien administratif aux juges de nomination fédérale	614 934 819	(275 000)	614 659 819
Exécution du budget (à titre de renseignement)	2 323 381	2 323 381
Services internes	726 800	726 800
Total	617 985 000	(275 000)	617 710 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	555 637 296	572 093 242	601 261 678
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	833 111	921 152	940 302

Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Raison d'être

Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est chargé d'administrer la *Loi sur les conflits d'intérêts* (Loi) et le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code). Ces deux régimes ont pour but de veiller à ce que les personnes nommées ou élues à des postes officiels, qu'elles soient titulaires de charge publique ou députés, ne se trouvent pas en situation de conflits d'intérêts. La Loi et le Code établissent des règles de conduite en matière de conflits d'intérêts pour ceux-ci et les obligent à respecter des normes qui font passer l'intérêt public avant leurs intérêts personnels lorsque les deux régimes entrent en conflit. Le commissaire a également pour mandat de donner des conseils au premier ministre, à titre confidentiel, sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique.

Le président de la Chambre des communes est le ministre compétent de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 973 165	6 134 141	6 134 141	6 355 513
Total des crédits votés	5 973 165	6 134 141	6 134 141	6 355 513
Total des postes législatifs	665 257	733 782	733 782	787 410
Total des dépenses budgétaires	6 638 422	6 867 923	6 867 923	7 142 923

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Application et interprétation de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et du <i>Code régissant les conflits d'intérêts des députés</i>	5 488 703	5 488 703
Services internes	1 654 220	1 654 220
Total	7 142 923	7 142 923

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	665 257	733 782	787 410

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le poste de commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications a été créé dans le but d'examiner les activités du Centre de la sécurité des télécommunications (CST), afin de déterminer si ce dernier s'acquitte de ses obligations et de ses fonctions en conformité avec les lois du Canada, y compris en ce qui a trait au respect de la vie privée des Canadiens. Le Bureau du commissaire a pour vocation d'appuyer le commissaire dans l'exécution efficace de son mandat. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le ministre de la Défense nationale est responsable du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 825 235	1 954 662	1 954 662	1 974 788
Total des crédits votés	1 825 235	1 954 662	1 954 662	1 974 788
Total des postes législatifs	141 826	165 976	165 976	170 147
Total des dépenses budgétaires	1 967 061	2 120 638	2 120 638	2 144 935

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Procéder à des examens concernant les activités du Centre de la sécurité des télécommunications pour en contrôler la légalité	1 621 938	1 621 938
Services internes	522 997	522 997
Total	2 144 935	2 144 935

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	141 826	165 976

Bureau du Conseil privé

Raison d'être

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en assistant, en toute impartialité et avec professionnalisme, le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet. L'organisme relève du premier ministre.

Le BCP soutient l'élaboration des programmes stratégiques et législatifs du gouvernement, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé. En plus d'assumer les fonctions d'administrateur général du BCP, le greffier agit à titre de secrétaire du Cabinet et de chef de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BCP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	187 449 564	150 284 051	207 977 005	161 140 646
Total des crédits votés	187 449 564	150 284 051	207 977 005	161 140 646
Total des postes législatifs	15 491 334	16 076 450	18 806 601	18 252 822
Total des dépenses budgétaires	202 940 898	166 360 501	226 783 606	179 393 468

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Servir le premier ministre et son Cabinet	91 515 168	(759 496)	90 755 672
Services internes	89 633 780	(995 984)	88 637 796
Total	181 148 948	(1 755 480)	179 393 468

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 197 868	18 456 801	17 808 522
Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	174 700	177 800	181 200
Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700
Ministre des Institutions démocratiques – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 700

Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Raison d'être

Les principales attributions du conseiller sénatorial en éthique sont les suivantes :

- conseiller les sénateurs individuellement, de façon confidentielle et continue, sur leurs obligations aux termes du *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs* et les aider à s'y conformer en tout temps;
- superviser le processus de déclaration annuel dans le cadre duquel les sénateurs sont tenus de déclarer leurs intérêts financiers et autres;
- mener des enquêtes afin de déterminer si un sénateur a satisfait à ses obligations aux termes du Code;
- tenir un registre, mis à la disposition du public, qui contient des renseignements sur les intérêts financiers et autres que les sénateurs sont tenus de déclarer publiquement en vertu du Code;
- présenter un rapport annuel des activités du Bureau au président du Sénat, qui le déposera au Sénat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	922 207	1 214 777	1 264 777	1 231 278
Total des crédits votés	922 207	1 214 777	1 264 777	1 231 278
Total des postes législatifs	92 635	122 402	122 402	125 732
Total des dépenses budgétaires	1 014 842	1 337 179	1 387 179	1 357 010

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration et interprétation du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts	1 357 010	1 357 010
Total	1 357 010	1 357 010

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	92 635	122 402	125 732

Bureau du directeur des poursuites pénales

Raison d'être

Le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) a été créé le 12 décembre 2006 avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*. Le BDPP est un service indépendant de poursuites ayant pour mandat d'intenter des poursuites qui relèvent de la compétence du procureur général du Canada.

Le 1er octobre 2014, conformément à des modifications à la *Loi électorale du Canada*, le Bureau du commissaire aux élections fédérales (BCEF) a été transféré d'Élections Canada au BDPP. Le commissaire aux élections fédérales et le directeur des poursuites pénales exercent leurs obligations légales en toute indépendance l'un de l'autre, tout en travaillant dans la même organisation. Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Le BDPP a deux responsabilités essentielles. La première consiste à fournir des services de poursuite d'une manière indépendante, impartiale et juste. Selon son mandat, le BDPP :

- fournit des conseils juridiques aux organismes d'enquête et aux ministères fédéraux sur les incidences, en droit pénal, des enquêtes et des poursuites;
- engage et mène les poursuites fédérales;
- intervient dans les affaires qui soulèvent des questions d'intérêt public susceptibles d'affecter le bon déroulement des poursuites ainsi que des enquêtes qui s'y rattachent.

La deuxième responsabilité essentielle vise le travail du BCEF. Elle prévoit que des activités veillant à l'observation et au contrôle et d'application aux termes de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire* sont menées par le BCEF de manière juste, impartiale et indépendante. Les activités liées à ce mandat comprennent :

- le recours à des mesures correctives non punitives et informelles pour certaines situations de non-conformité et le recours à des mesures officielles pour d'autres situations telles que des transactions, des injonctions et des demandes de radiation judiciaire d'un parti politique enregistré;
- le recours à des mesures d'exécution pour des situations de non-conformité, y compris de décider quelles affaires seront référées au BDPP pour des poursuites éventuelles, et quels chefs d'accusation seront recommandés.

Des renseignements supplémentaires sur le BDPP sont fournis dans le plan ministériel du Service des poursuites pénales du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	162 543 127	162 190 770	166 119 306	176 434 642
5 Soutien au Service des poursuites pénales du Canada	4 200 000
Total des crédits votés	162 543 127	162 190 770	166 119 306	180 634 642
Total des postes législatifs	18 957 488	19 290 971	19 290 971	23 528 801
Total des dépenses budgétaires	181 500 615	181 481 741	185 410 277	204 163 443

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Soutien au Service des poursuites pénales du Canada : pour que le Service des poursuites pénales du Canada continue à s'acquitter de ses responsabilités de poursuivre les infractions criminelles à la loi fédérale.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de poursuite	191 730 530	(22 542 000)	169 188 530
Observation et contrôle d'application de la loi électorale	7 478 571	7 478 571
Services internes	23 496 342	(200 000)	23 296 342
Exécution du budget (à titre de renseignement)	4 200 000	4 200 000
Total	226 905 443	(22 742 000)	204 163 443

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 531 817	17 928 275	19 164 272
Dépenses électorales	3 410 178	1 362 696	4 364 529

Bureau du directeur général des élections

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral; à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*; à surveiller l'observation de la législation électorale; à mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat; à mener des programmes d'éducation pour les élèves sur le processus électoral; à appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal; à mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, à mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs; à fournir son aide et sa collaboration en matière électorale aux organismes électoraux d'autres pays ou à des organisations internationales.

La ministre des Institutions démocratiques est la personne désignée pour déposer au Parlement les rapports administratifs du directeur général des élections, y compris le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	31 903 703	30 768 921	32 051 806	39 217 905
Total des crédits votés	31 903 703	30 768 921	32 051 806	39 217 905
Total des postes législatifs	99 582 018	104 443 081	103 133 578	454 017 871
Total des dépenses budgétaires	131 485 721	135 212 002	135 185 384	493 235 776

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration et surveillance des activités électorales	380 457 740	71 810 000	452 267 740
Services internes	40 968 036	40 968 036
Total	421 425 776	71 810 000	493 235 776

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Dépenses électorales (<i>Loi électorale du Canada</i> et <i>Loi référendaire</i>)	92 018 614	94 219 753	441 072 832
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 364 154	8 598 525	12 623 439
Traitement du directeur général des élections (<i>Loi électorale du Canada</i>)	199 026	315 300	321 600

Bureau du directeur parlementaire du budget

Raison d'être

Le directeur parlementaire du budget fournit de façon indépendante, pertinente, opportune et impartiale des analyses afin d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel consistant à demander des comptes au gouvernement. Le directeur parlementaire du budget présente au Parlement une analyse indépendante de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et de l'économie canadienne et, à la demande de tout comité ou parlementaire, il évalue le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement. De plus, le directeur parlementaire du budget est responsable de la préparation de l'estimation des coûts des engagements énoncés dans les plateformes des divers partis politiques durant les élections. De plus amples renseignements sur le Bureau du directeur parlementaire du budget se trouvent dans les rapports annuels, que l'on peut consulter sur le site Web de l'organisation. Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes sont les ministres compétents pour cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 819 087	6 983 524	6 983 524	7 016 482
Total des crédits votés	1 819 087	6 983 524	6 983 524	7 016 482
Total des postes législatifs	166 066	630 514	630 514	739 216
Total des dépenses budgétaires	1 985 153	7 614 038	7 614 038	7 755 698

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Analyse financière et économique	7 755 698	7 755 698
Total	7 755 698	7 755 698

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	166 066	630 514	739 216

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Raison d'être

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un appui et des conseils à la gouverneure générale du Canada dans le cadre de son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide la gouverneure générale à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations en assurant l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et la concession d'emblèmes héraldiques.

Le Bureau aide également la gouverneure générale à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles de la gouverneure générale et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 489 098	19 986 309	19 986 309	19 918 532
Total des crédits votés	20 489 098	19 986 309	19 986 309	19 918 532
Total des postes législatifs	2 967 464	3 090 695	3 090 695	3 196 979
Total des dépenses budgétaires	23 456 562	23 077 004	23 077 004	23 115 511

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien du gouverneur général	16 101 544	739 502	16 841 046
Services internes	6 274 465	6 274 465
Total	22 376 009	739 502	23 115 511

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 021 739	2 068 616	2 155 363
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. (1985), ch. G-9)	647 449	727 879	739 502
Traitement du gouverneur général (L.R.C. (1985), ch. G-9)	293 119	294 200	302 114

Bureau du surintendant des institutions financières

Raison d'être

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été constitué en 1987 en vertu d'une loi du Parlement, la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*. Organisme indépendant faisant partie de l'administration fédérale, il rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre des Finances.

Le BSIF réglemente et surveille toutes les banques et caisses de crédit fédérales au Canada, de même que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurances, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite privés constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales. Aux termes de la *Loi sur le BSIF*, le surintendant est le seul détenteur des pouvoirs que les dispositions législatives confèrent au BSIF, et il lui incombe de faire rapport périodiquement au ministre des Finances de l'application des lois régissant les institutions financières.

Le Bureau de l'actuaire en chef, qui est une entité indépendante au sein du BSIF, offre des services d'évaluation et de consultation actuarielles à l'égard du Régime de pensions du Canada, du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Programme canadien de prêts aux étudiants, des programmes d'assurance-emploi et de divers régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	945 058	945 058	945 058	1 073 489
Total des crédits votés	945 058	945 058	945 058	1 073 489
Total des postes législatifs	154 057 407	152 133 867	152 133 867	164 345 850
Total des dépenses budgétaires	155 002 465	153 078 925	153 078 925	165 419 339

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation et surveillance – institutions financières et régimes de retraite	93 167 592	93 167 592
Services actuariels aux organismes fédéraux	6 628 923	6 628 923
Services internes	63 528 824	2 094 000	65 622 824
Total	163 325 339	2 094 000	165 419 339

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>	154 054 685	152 133 867	164 345 850

Bureau du vérificateur général

Raison d'être

Le vérificateur général est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et qui présente ses rapports directement au Parlement. Le Bureau du vérificateur général est le bureau d'audit législatif du gouvernement fédéral et des trois territoires du Nord. Les principales activités d'audit législatif comprennent les audits d'états financiers, les audits de performance, les examens spéciaux, les activités de surveillance liées au développement durable et les pétitions en matière d'environnement. Nos audits et nos études fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, aux assemblées législatives des territoires, aux gouvernements et à la population canadienne. Grâce à nos rapports et à nos témoignages, nous aidons les parlementaires et les législateurs territoriaux dans leurs travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Le ministre des Finances est responsable du dépôt des rapports administratifs du vérificateur général au Parlement, y compris le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	74 024 292	69 027 524	69 027 524	78 084 524
Total des crédits votés	74 024 292	69 027 524	69 027 524	78 084 524
Total des postes législatifs	8 405 572	9 196 992	9 196 992	10 153 772
Total des dépenses budgétaires	82 429 864	78 224 516	78 224 516	88 238 296

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Audit Législatif	90 898 296	(2 660 000)	88 238 296
Total	90 898 296	(2 660 000)	88 238 296

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 404 465	9 196 992	10 153 772

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. [1977-1978], ch. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada en 1978. Le CCHST a pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs au Canada. Le CCHST est, aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CCHST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 323 279	4 111 237	4 111 237	4 117 347
Total des crédits votés	4 323 279	4 111 237	4 111 237	4 117 347
Total des postes législatifs	5 833 694	4 924 908	4 924 908	4 929 954
Total des dépenses budgétaires	10 156 973	9 036 145	9 036 145	9 047 301

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail	6 106 928	6 106 928
Services internes	2 940 373	2 940 373
Total	9 047 301	9 047 301

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Dépenses des recettes conformément au paragraphe 6(1) g) de la <i>Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	4 804 791	4 300 000	4 300 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 028 903	624 908	629 954

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l'unité du renseignement financier du Canada. Il a été créé afin de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Les produits de renseignements financiers exploitables et les fonctions de conformité de CANAFE représentent une contribution unique à la sécurité des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada.

CANAFE agit de façon autonome et indépendante des services de police, des organismes d'application de la loi et des autres organisations auxquelles il est autorisé à communiquer des renseignements financiers. Il relève du ministre des Finances. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel 2019-2020 de CANAFE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	50 174 856	46 614 069	46 368 530	46 229 624
5 Renforcer le régime canadien de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes	3 603 952
Total des crédits votés	50 174 856	46 614 069	46 368 530	49 833 576
Total des postes législatifs	5 072 934	5 277 106	5 277 106	5 427 304
Total des dépenses budgétaires	55 247 790	51 891 175	51 645 636	55 260 880

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Renforcer le régime canadien de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes : pour renforcer la capacité opérationnelle du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	17 381 162	17 381 162
Production et communication de renseignements financiers	15 961 606	15 961 606
Services internes	18 314 160	18 314 160
Exécution du budget (à titre de renseignement)	3 603 952	3 603 952
Total	55 260 880	55 260 880

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 072 934	5 277 106	5 427 304

Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

La responsabilité fondamentale du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) consiste à fournir et à protéger l'information, notamment :

- acquérir et utiliser l'information provenant de l'infrastructure mondiale d'information dans le but de fournir des renseignements étrangers en fonction des priorités du gouvernement du Canada en matière de renseignement;
- fournir des avis, des conseils et des services permettant de protéger les renseignements électroniques et les infrastructures essentielles d'information pour le gouvernement du Canada;
- fournir une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, dans l'exercice des fonctions que la loi leur confère.

Le ministre de la Défense nationale est responsable du CST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	589 836 561	587 881 292	604 660 812	670 138 145
5 Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces	9 095 310
10 Protéger la sécurité nationale du Canada	2 455 634
15 Protéger la démocratie	1 589 032
20 Renouveler la stratégie du Canada au Moyen-Orient	4 700 000
Total des crédits votés	589 836 561	587 881 292	604 660 812	687 978 121
Total des postes législatifs	32 636 921	37 012 661	37 156 180	44 980 219
Total des dépenses budgétaires	622 473 482	624 893 953	641 816 992	732 958 340

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces : afin d'appuyer un nouveau cadre de cybersystèmes essentiels afin de protéger l'infrastructure essentielle du Canada, notamment dans les secteurs des finances, de l'énergie, des télécommunications et du transport.

[Crédit 10] Protéger la sécurité nationale du Canada : afin de soutenir les efforts visant à évaluer les menaces à la sécurité économique nationale et à intervenir en conséquence.

[Crédit 15] Protéger la démocratie : pour offrir des conseils et une orientation en matière de cybersécurité aux partis politiques et aux administrateurs électoraux du Canada.

[Crédit 20] Renouveler la stratégie du Canada au Moyen-Orient : afin d'appuyer les activités du renseignement en vue du renouvellement de la Stratégie du Canada au Moyen-Orient.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Fournir et Protéger l'information	727 794 624	(12 676 260)	715 118 364
Exécution du budget (à titre de renseignement)	17 839 976	17 839 976
Total	745 634 600	(12 676 260)	732 958 340

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 636 921	37 156 180	44 980 219

Centre de recherches pour le développement international

Raison d'être

S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance dans les pays en développement. En réunissant les bons partenaires dans le contexte d'occasions à saisir qui sont porteuses d'impact, le CRDI aide à forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain et à susciter des changements pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Le CRDI a été créé en 1970 par une loi du Parlement du Canada afin d'aider les pays en développement à trouver des solutions aux défis qui leur sont propres.

Le CRDI est dirigé par un Conseil pouvant compter jusqu'à 14 gouverneurs et dont le président rend compte au Parlement du Canada par l'entremise de la ministre du Développement international.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel du CRDI.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Centre	139 951 886	139 338 189	140 338 189	142 907 117
Total des crédits votés	139 951 886	139 338 189	140 338 189	142 907 117
Total des dépenses budgétaires	139 951 886	139 338 189	140 338 189	142 907 117

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Centre de recherches pour le développement international	142 907 117	142 907 117
Total	142 907 117	142 907 117

Chambre des communes

Raison d'être

La Chambre des communes est l'assemblée élue du Parlement du Canada. La Chambre compte 338 députés qui œuvrent au nom des Canadiens dans quatre sphères d'activité (la Chambre, les comités, les caucus et les circonscriptions) et en tant que représentants du Canada. L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes et ses députés en leur fournissant les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants. Le président de la Chambre des communes est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	328 003 649	347 004 325	362 910 910	349 812 484
Total des crédits votés	328 003 649	347 004 325	362 910 910	349 812 484
Total des postes législatifs	162 379 061	160 007 651	160 007 651	153 556 915
Total des dépenses budgétaires	490 382 710	507 011 976	522 918 561	503 369 399

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Députés et agents supérieurs de la Chambre	302 492 957	954 555	(1 204 197)	302 243 315
Administration de la Chambre	227 771 422	48 617	(26 693 955)	201 126 084
Total	530 264 379	1 003 172	(27 898 152)	503 369 399

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions			
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	1 022 560	1 003 172	1 003 172

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	127 160 169	120 173 658	112 138 775
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 218 892	39 833 993	41 418 140

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Raison d'être

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) est un organisme de surveillance indépendant qui rend compte des opérations du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Le premier ministre est responsable du CSARS.

Le CSARS a pour vocation de fournir au Parlement, et à tous les citoyens du Canada, l'assurance que le SCRS enquête sur les menaces à la sécurité nationale, et fait rapport à ce sujet d'une façon qui respecte la primauté du droit et les droits des Canadiens. Pour ce faire, le CSARS atteste que le rapport annuel que le directeur du SCRS prépare à l'intention du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile rend compte de la conduite d'études approfondies sur les activités du SCRS et des enquêtes sur les plaintes. Le CSARS a le pouvoir absolu d'examiner toute l'information touchant aux activités du SCRS, même la plus délicate, et ce, quel qu'en soit le niveau de classification. Le fruit du travail du Comité, expurgé de manière à protéger la sécurité nationale et la vie privée, est résumé dans son rapport annuel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 841 352	4 607 497	4 706 693	4 629 028
Total des crédits votés	5 841 352	4 607 497	4 706 693	4 629 028
Total des postes législatifs	332 840	526 343	526 343	525 789
Total des dépenses budgétaires	6 174 192	5 133 840	5 233 036	5 154 817

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Enquêtes sur les activités opérationnelles du Service canadien du renseignement de sécurité	3 752 433	3 752 433
Services internes	1 402 384	1 402 384
Total	5 154 817	5 154 817

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	332 540	526 343	525 789

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) favorise des relations de travail justes et équitables ainsi que la responsabilisation au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et ce, en procédant à l'examen d'appels en toute impartialité et indépendance. Le CEE présente des conclusions et des recommandations à la commissaire de la GRC pour qu'elle rende des décisions définitives sur des appels concernant d'importantes questions d'emploi (par exemple, des appels de décisions sur des plaintes de harcèlement, des appels de décisions de licencier ou de rétrograder un membre de la GRC ayant contrevenu au code de déontologie de la GRC, de cesser le versement de la solde et des indemnités d'un membre suspendu de ses fonctions ou de licencier un membre pour cause d'invalidité ou de rendement insatisfaisant). En vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*, la GRC est tenue de renvoyer les appels devant le CEE, qui les examine et présente ses conclusions et ses recommandations à leur égard.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 443 436	2 872 348	3 108 510	3 076 946
Total des crédits votés	1 443 436	2 872 348	3 108 510	3 076 946
Total des postes législatifs	132 988	252 583	252 583	337 088
Total des dépenses budgétaires	1 576 424	3 124 931	3 361 093	3 414 034

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC	3 414 034	3 414 034
Total	3 414 034	3 414 034

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	132 988	252 583	337 088

Comité externe d'examen des griefs militaires

Raison d'être

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (le Comité) a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la *Loi sur la défense nationale* prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure formelle de plainte accessible aux membres des Forces armées canadiennes. Le ministre de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 179 818	6 150 062	6 150 062	6 181 230
Total des crédits votés	6 179 818	6 150 062	6 150 062	6 181 230
Total des postes législatifs	546 639	611 361	611 361	620 694
Total des dépenses budgétaires	6 726 457	6 761 423	6 761 423	6 801 924

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant des griefs militaires	4 421 251	4 421 251
Services internes	2 380 673	2 380 673
Total	6 801 924	6 801 924

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	545 546	611 361	620 694

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Raison d'être

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (le Commissariat) a été créé afin d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui est entrée en vigueur en avril 2007.

Le commissaire relève directement du Parlement, et la présidente du Conseil du Trésor est responsable de déposer au Parlement le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels du Commissariat.

Le Commissariat contribue à renforcer la reddition de comptes et à accroître la surveillance des activités gouvernementales en fournissant :

- aux fonctionnaires et au grand public un processus indépendant et confidentiel de divulgation d'actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral, ou le concernant. Le commissariat reçoit ces divulgations et enquête sur celles-ci, dépose des rapports sur les cas d'actes répréhensibles avérés au Parlement et formule des recommandations de mesures correctives aux administrateurs généraux;
- aux fonctionnaires et aux anciens fonctionnaires un mécanisme visant à déposer des plaintes de représailles. Le Commissariat enquête sur ces plaintes de représailles et peut renvoyer des cas au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 518 110	5 009 887	5 009 887	4 982 609
Total des crédits votés	4 518 110	5 009 887	5 009 887	4 982 609
Total des postes législatifs	431 723	476 051	476 051	544 777
Total des dépenses budgétaires	4 949 833	5 485 938	5 485 938	5 527 386

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les divulgations d'actes répréhensibles et les plaintes de représailles du secteur public	3 624 535	50 000	3 674 535
Services internes	1 852 851	1 852 851
Total	5 477 386	50 000	5 527 386

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Contributions</u>			
Contribution qui permet d'obtenir des services de consultation juridique en vertu de la <i>Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</i>	48 209	40 000	50 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	431 723	476 051	544 777

Commissariat au lobbying

Raison d'être

La commissaire au lobbying du Canada est un agent du Parlement qui relève directement de la Chambre des communes et du Sénat.

Le rôle du Commissariat au lobbying du Canada (Commissariat) est de régler les lobbyistes. La *Loi sur le lobbying* informe les Canadiens et Canadiennes des activités de lobbying au fédéral, contribuant ainsi à renforcer la transparence. Le *Code de déontologie des lobbyistes* promeut des normes d'éthique en matière de lobbying.

La présidente du Conseil du Trésor dépose au Parlement le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels du Commissariat. Des renseignements supplémentaires sont fournis sur le site Web du Commissariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 438 552	4 086 292	4 086 292	4 406 633
Total des crédits votés	4 438 552	4 086 292	4 086 292	4 406 633
Total des postes législatifs	333 393	394 644	394 644	447 783
Total des dépenses budgétaires	4 771 945	4 480 936	4 480 936	4 854 416

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Assurer la transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbying effectuées auprès de titulaires d'une charge publique pour contribuer à la confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement	3 372 902	3 372 902
Services internes	1 481 514	1 481 514
Total	4 854 416	4 854 416

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	333 393	394 644	447 783

Commissariat aux langues officielles

Raison d'être

Le commissaire aux langues officielles veille à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*, à protéger les droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes et à promouvoir la dualité linguistique.

L'article 56 de la *Loi sur les langues officielles* énonce ce qui suit : « Il incombe au commissaire de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Ainsi, en vertu de la Loi, le commissaire a pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, soit :

- l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la Loi;
- l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada;
- la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le commissaire aux langues officielles est nommé par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat. Il relève directement du Parlement.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	18 928 368	19 101 205	19 101 205	19 373 985
Total des crédits votés	18 928 368	19 101 205	19 101 205	19 373 985
Total des postes législatifs	2 119 222	2 181 383	2 181 383	2 306 320
Total des dépenses budgétaires	21 047 590	21 282 588	21 282 588	21 680 305

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection des droits liés aux langues officielles	7 588 107	7 588 107
Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne	7 154 501	7 154 501
Services internes	6 937 697	6 937 697
Total	21 680 305	21 680 305

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 119 222	2 181 383

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Raison d'être

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

À titre d'agent du Parlement, le commissaire à la protection de la vie privée du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (le Commissariat) a pour mandat de surveiller le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, ainsi que de certains aspects de la Loi canadienne anti-pourriel. Le Commissariat a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des individus à la vie privée.

Commissariat à l'information du Canada

Le commissaire à l'information du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à l'information du Canada s'assure que les droits conférés par la *Loi sur l'accès à l'information* sont respectés, ce qui, ultimement, contribue à accroître la transparence et le caractère responsable des institutions fédérales.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans les plans ministériels de chaque organisation. Sur le plan administratif, le ministre de la Justice a la responsabilité de soumettre les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels pour ces organisations.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme – Commissariat à l'information du Canada	12 507 692	10 127 084	10 127 084	10 209 556
5 Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	23 237 576	22 693 992	22 693 992	21 968 802
10 Soutien de l'accès à l'information – Commissariat à l'information du Canada	3 032 615
15 Protection de la vie privée des Canadiens – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	5 100 000
Total des crédits votés	35 745 268	32 821 076	32 821 076	40 310 973
Total des postes législatifs	3 572 741	3 526 663	3 526 663	4 002 329
Total des dépenses budgétaires	39 318 009	36 347 739	36 347 739	44 313 302

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Soutien de l'accès à l'information – Commissariat à l'information du Canada : pour permettre au Commissariat à l'information de continuer à régler les plaintes nouvelles et existantes liées aux demandes d'accès à l'information.

[Crédit 15] Protection de la vie privée des Canadiens – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : pour améliorer la capacité du Commissariat à la protection de la vie privée, notamment sa capacité à consulter les particuliers et les entreprises du Canada, à répondre aux plaintes et aux enjeux liés à la vie privée à mesure qu'ils surviennent.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection du droit à la vie privée	17 604 213	500 000	18 104 213
Transparence Gouvernementale	8 828 677	8 828 677
Exécution du budget (à titre de renseignement)	8 132 615	8 132 615
Services internes - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	6 810 661	(200 000)	6 610 661
Services internes - Commissariat à l'information du Canada	2 637 136	2 637 136
Total	44 013 302	500 000	(200 000)	44 313 302

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions			
Programme de contributions relatif à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	475 745	500 000	500 000

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 572 741	3 526 663	4 002 329

Commission aux débats des chefs

Raison d'être

Le gouvernement a confié à la Commission des débats des chefs le mandat :

- d'exercer ses fonctions de façon impartiale, indépendante et rentable;
- d'organiser deux débats dans le cadre de l'élection générale fédérale de 2019 – un dans chaque langue officielle;
- de présenter un rapport au Parlement (constatations, leçons retenues et recommandations) afin d'orienter la possible création, au moyen d'un texte de loi, d'une Commission des débats des chefs « durable ».

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	257 949	4 520 775
Total des crédits votés	257 949	4 520 775
Total des postes législatifs	29 181	108 924
Total des dépenses budgétaires	287 130	4 629 699

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Organiser les débats des chefs pour les élections générales fédérales	4 629 699	4 629 699
Total	4 629 699	4 629 699

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 181	108 924

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

En 1946, le Parlement a adopté la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique* et a créé la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci a le pouvoir de réglementer l'ensemble des activités nucléaires liées au développement et à l'utilisation de l'énergie atomique au Canada.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en mai 2000, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) entrain en vigueur et créait la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), appelée à succéder à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN a les responsabilités et les pouvoirs lui permettant de réglementer un secteur qui englobe tous les segments du cycle du combustible nucléaire et une vaste gamme d'utilisations industrielles, médicales et universitaires des substances nucléaires.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCSN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	41 624 040	38 176 811	38 176 811	39 136 248
Total des crédits votés	41 624 040	38 176 811	38 176 811	39 136 248
Total des postes législatifs	108 169 265	102 625 594	102 625 594	105 508 926
Total des dépenses budgétaires	149 793 305	140 802 405	140 802 405	144 645 174

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation nucléaire	99 033 165	1 770 000	100 803 165
Services internes	43 842 009	43 842 009
Total	142 875 174	1 770 000	144 645 174

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	74 150	75 000	75 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	598 367	925 000	925 000
Contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien ainsi que du Programme canadien à l'appui des garanties	1 931 261	770 000	770 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i>	94 591 668	98 530 250	101 213 529
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 577 597	4 095 344	4 295 397

Commission canadienne des droits de la personne

Raison d'être

La Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) a été constituée en 1977 en vertu de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La Commission a la responsabilité de l'application de la LCDP et veille au respect de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination et la LEE favorise la réalisation de l'équité en milieu de travail. Les deux lois imposent les principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 494 500	19 854 487	19 854 487	19 381 988
5 Soutien à la Commission canadienne des droits de la personne et à l'accès à la justice	1 027 124
Total des crédits votés	20 494 500	19 854 487	19 854 487	20 409 112
Total des postes législatifs	2 412 795	2 613 376	2 613 376	2 777 159
Total des dépenses budgétaires	22 907 295	22 467 863	22 467 863	23 186 271

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Soutien à la Commission canadienne des droits de la personne et à l'accès à la justice : pour mettre en œuvre un système de gestion des cas moderne et rationalisé.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Plaintes relatives aux droits de la personne	10 152 200	10 152 200
Mobilisation et promotion des intérêts	3 996 979	3 996 979
Vérifications d'équité en matière d'emploi	1 284 610	1 284 610
Services internes	8 525 358	(1 800 000)	6 725 358
Exécution du budget (à titre de renseignement)	1 027 124	1 027 124
Total	24 986 271	(1 800 000)	23 186 271

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 412 483	2 613 376	2 777 159

Commission canadienne des grains

Raison d'être

La Commission canadienne des grains (CCG) est un ministère du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* (LGC). Aux termes de la LGC, la CCG a pour mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers.

La vision de la CCG est d'être un « fournisseur de classe mondiale en matière de services d'assurance de la qualité fondés sur la science ». La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de la CCG.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la Commission canadienne des grains.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 404 973	4 846 955	4 946 151	4 846 955
Total des crédits votés	5 404 973	4 846 955	4 946 151	4 846 955
Total des postes législatifs	(8 368 516)	659 878	659 878	1 294 534
Total des dépenses budgétaires	(2 963 543)	5 506 833	5 606 029	6 141 489

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation des grains	43 544 022	(37 647 533)	5 896 489
Services internes	20 980 671	(20 735 671)	245 000
Total	64 524 693	(58 383 204)	6 141 489

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	510 491	659 878	664 219
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (<i>Loi de crédits n°4 pour 1994-1995</i>)	(8 887 666)	630 315

Commission canadienne du lait

Raison d'être

La Commission canadienne du lait (CCL) est une société d'État fédérale constituée en 1966 aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Les objectifs de la CCL selon sa loi comprennent deux volets : permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La CCL joue un rôle central de facilitateur auprès de l'industrie laitière canadienne. La CCL tient compte des intérêts de tous les intervenants de l'industrie laitière, soit les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires, les consommateurs et les gouvernements.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de la CCL.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 924 160	3 755 068	3 854 264	3 772 890
Total des crédits votés	3 924 160	3 755 068	3 854 264	3 772 890
Total des dépenses budgétaires	3 924 160	3 755 068	3 854 264	3 772 890
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	3 342 330
Total des dépenses non budgétaires	3 342 330

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du lait	3 772 890	3 772 890
Total	3 772 890	3 772 890

Commission canadienne du tourisme

Raison d'être

La Commission canadienne du tourisme exerce ses activités sous le nom de Destination Canada (DC) et a été créée en 1995 en tant qu'organisme de service spécial au sein d'Industrie Canada, puis est devenue une société d'État en 2001 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

DC est l'organisme national de marketing touristique du Canada. À titre de société d'État à part entière du gouvernement du Canada, le mandat de DC consiste à veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme en faisant la promotion du Canada en tant que destination touristique quatre saisons de premier choix concurrentiel internationalement où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires. En partenariat avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, DC collabore avec le secteur du tourisme pour conserver le caractère concurrentiel du Canada et crée de la richesse pour les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de 2019.

La ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission	95 475 770	95 655 544	98 655 544	95 665 913
5 Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme	5 000 000
Total des crédits votés	95 475 770	95 655 544	98 655 544	100 665 913
Total des dépenses budgétaires	95 475 770	95 655 544	98 655 544	100 665 913

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme : afin de créer le fonds d'expériences canadiennes qui appuierait les entreprises et les organismes canadiens qui cherchent à créer, à améliorer ou à agrandir des infrastructures liées au tourisme.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du tourisme	95 665 913	95 665 913
Exécution du budget (à titre de renseignement)	5 000 000	5 000 000
Total	100 665 913	100 665 913

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada (la Commission) est un organisme autonome institué par le Parlement, qui ne fait pas partie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Son rôle fondamental consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La Commission s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC. De plus, la Commission examine certaines activités de la GRC, rend compte aux provinces qui utilisent les services contractuels de la GRC, mène des projets de recherche, organise des activités de sensibilisation et d'éducation du public et fait appel aux services d'observateurs indépendants dans le cadre d'enquêtes sur des incidents graves mettant en cause des membres de la GRC.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	8 190 848	9 667 981	9 767 177	9 700 400
5 Renforcer la reddition de comptes et la surveillance de l'Agence des services frontaliers du Canada	420 000
Total des crédits votés	8 190 848	9 667 981	9 767 177	10 120 400
Total des postes législatifs	830 983	984 308	984 308	995 743
Total des dépenses budgétaires	9 021 831	10 652 289	10 751 485	11 116 143

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Renforcer la reddition de comptes et la surveillance de l'Agence des services frontaliers du Canada : pour élargir le mandat de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes afin qu'elle serve d'organisme d'examen indépendant pour la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de la GRC	7 894 502	7 894 502
Services internes	2 801 641	2 801 641
Exécution du budget (à titre de renseignement)	420 000	420 000
Total	11 116 143	11 116 143

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	830 983	984 308	995 743

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Raison d'être

Au nom de tous les Canadiens, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada a pour but d'aider la police militaire et la chaîne de commandement à mieux rendre compte à la population des activités militaires de nature policière. Le mandat de l'organisation a été formulé en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale* (LDN).

Bien qu'elle relève directement du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale, la Commission jouit d'une indépendance administrative et légale par rapport au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 175 963	4 288 506	4 288 506	4 320 051
Total des crédits votés	4 175 963	4 288 506	4 288 506	4 320 051
Total des postes législatifs	359 735	428 892	428 892	436 881
Total des dépenses budgétaires	4 535 698	4 717 398	4 717 398	4 756 932

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante de la Police militaire	2 915 308	2 915 308
Services internes	1 841 624	1 841 624
Total	4 756 932	4 756 932

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359 735	428 892	436 881

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Raison d'être

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif, responsable et indépendant créé par le Parlement le 1er janvier 1989, pour régler les cas d'immigration et de statut de réfugié de manière efficace, équitable et conforme à la loi. La CISR assure des avantages aux Canadiens : en acceptant seulement les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection, conformément aux obligations internationales et au droit canadien; en contribuant à l'intégrité du système d'immigration, à la sûreté et à la sécurité des Canadiens, à la réputation canadienne de défenseur de la justice et de l'équité pour les personnes, et à la réunification des familles. La CISR contribue également à la qualité de vie des collectivités du Canada en renforçant la structure sociale du pays et en réaffirmant les valeurs essentielles, soit le respect des droits de la personne, la paix, la sécurité et la primauté du droit, qui importent aux Canadiens.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel 2019-2020.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	118 363 648	118 949 994	120 759 761	148 584 137
5 Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada	56 850 000
Total des crédits votés	118 363 648	118 949 994	120 759 761	205 434 137
Total des postes législatifs	13 328 735	14 361 361	14 626 017	18 119 215
Total des dépenses budgétaires	131 692 383	133 311 355	135 385 778	223 553 352

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada : pour accroître la capacité de traitement du système d'octroi de l'asile du Canada et en améliorer les mesures de gouvernance.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Règlement des cas d'immigration et de statut de réfugié	129 371 913	129 371 913
Exécution du budget (à titre de renseignement)	56 850 000	56 850 000
Services internes	37 331 439	37 331 439
Total	223 553 352	223 553 352

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 328 068	14 626 017	18 119 215

Commission de la capitale nationale

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Commission de la capitale nationale, créée par le Parlement en 1959, exerce le mandat suivant :

- établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à leur réalisation afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- approuver le design d'édifices et l'utilisation des terrains fédéraux de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de la Commission de la capitale nationale.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	66 130 358	66 146 361	66 146 361	73 809 724
5 Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	23 499 870	29 041 524	29 041 524	62 452 816
Total des crédits votés	89 630 228	95 187 885	95 187 885	136 262 540
Total des dépenses budgétaires	89 630 228	95 187 885	95 187 885	136 262 540

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission de la capitale nationale	73 809 724	62 452 816	136 262 540
Total	73 809 724	62 452 816	136 262 540

Commission de la fonction publique

Raison d'être

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable de la Commission de la fonction publique du Canada (l'organisme) conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et du dépôt de son rapport annuel en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. L'organisme rend compte indépendamment de l'exercice de son mandat au Parlement.

En collaboration avec les ministères et organismes, elle s'emploie à bâtir une fonction publique de demain vouée à l'excellence et représentative de la diversité canadienne. Elle sauvegarde l'impartialité politique, protège et promeut le principe du mérite ainsi que l'utilisation des deux langues officielles en matière de recrutement et de dotation. Elle appuie les ministères et organismes dans le recrutement de personnes de talent d'un océan à l'autre, grâce à des pratiques, des services et des outils novateurs.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le rapport annuel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	75 829 518	74 360 701	74 459 897	74 055 538
Total des crédits votés	75 829 518	74 360 701	74 459 897	74 055 538
Total des postes législatifs	9 839 178	11 315 589	11 315 589	11 403 817
Total des dépenses budgétaires	85 668 696	85 676 290	85 775 486	85 459 355

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Impartialité et embauche dans la fonction publique	68 761 469	(14 252 000)	54 509 469
Services internes	30 949 886	30 949 886
Total	99 711 355	(14 252 000)	85 459 355

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 834 904	11 315 589	11 403 817

Commission des champs de bataille nationaux

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La CCBN assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin.

La CCBN tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, ch. 57, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements.

Le ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCBN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 756 994	7 470 199	7 470 199	6 982 283
Total des crédits votés	6 756 994	7 470 199	7 470 199	6 982 283
Total des postes législatifs	2 994 690	2 341 576	2 341 576	2 344 531
Total des dépenses budgétaires	9 751 684	9 811 775	9 811 775	9 326 814

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conservation	2 587 677	2 587 677
Promotion du patrimoine	1 210 527	1 210 527
Services internes	5 528 610	5 528 610
Total	9 326 814	9 326 814

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 516 943	2 000 000	2 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	477 747	341 576	344 531

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) est un tribunal administratif indépendant qui, en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, a le pouvoir exclusif d'accorder, de refuser, d'annuler, de faire cesser ou de révoquer une semi-liberté ou une libération conditionnelle totale. La CLCC peut aussi ordonner que certains détenus purgent leur peine jusqu'au bout. La CLCC rend également des décisions à l'égard des délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels des provinces ou des territoires qui n'ont pas leur propre commission des libérations conditionnelles.

Il appartient à la CLCC d'ordonner, de refuser ou de révoquer une suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* et du *Code criminel*. La CLCC fait aussi des recommandations en matière de clémence en vertu de la prérogative royale de clémence.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	42 038 492	42 457 608	42 556 804	41 777 398
Total des crédits votés	42 038 492	42 457 608	42 556 804	41 777 398
Total des postes législatifs	5 691 332	5 678 702	5 678 702	5 612 695
Total des dépenses budgétaires	47 729 824	48 136 310	48 235 506	47 390 093

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	35 298 122	35 298 122
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	4 670 030	4 670 030
Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence	6 135 746	(5 644 800)	490 946
Services internes	6 930 995	6 930 995
Total	53 034 893	(5 644 800)	47 390 093

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 679 207	5 678 702	5 612 695

Commission du droit d'auteur

Raison d'être

La Commission du droit d'auteur (la Commission) est un organisme de réglementation économique investi du pouvoir d'établir, soit de façon obligatoire, soit à la demande d'un intéressé, les redevances à verser pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque la gestion de ce droit est confiée à une société de gestion collective. Par ailleurs, la Commission exerce un pouvoir de surveillance des ententes intervenues entre utilisateurs et sociétés de gestion, et délivre elle-même des licences lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la Commission.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 972 383	3 022 473	3 121 669	3 781 533
Total des crédits votés	2 972 383	3 022 473	3 121 669	3 781 533
Total des postes législatifs	258 616	296 837	296 837	396 271
Total des dépenses budgétaires	3 230 999	3 319 310	3 418 506	4 177 804

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Tarifs et licences liés au droit d'auteur	3 384 021	3 384 021
Services internes	793 783	793 783
Total	4 177 804	4 177 804

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	258 616	296 837	396 271

Commission mixte internationale (section canadienne)

Raison d'être

La Commission mixte internationale a pour mandat la prévention et/ou la résolution prompte et efficace des différends possibles aux termes du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Le Traité des eaux limitrophes a créé la Commission afin qu'elle agisse en tant que conseiller impartial auprès des gouvernements du Canada et des États-Unis. Au Canada, c'est la ministre des Affaires étrangères qui est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel d'activités.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 924 451	11 267 974	12 231 238	9 726 454
Total des crédits votés	6 924 451	11 267 974	12 231 238	9 726 454
Total des postes législatifs	494 837	617 906	617 906	620 730
Total des dépenses budgétaires	7 419 288	11 885 880	12 849 144	10 347 184

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion des ressources communes en eau	8 503 003	8 503 003
Gestion de la qualité de l'eau des Grands Lacs	1 844 181	1 844 181
Total	10 347 184	10 347 184

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	494 837	617 906	620 730

Conseil canadien des normes

Raison d'être

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui a pour mandat d'encourager une normalisation efficace et efficace au Canada. Il coordonne et surveille les travaux du réseau canadien de normalisation, qui est formé de Canadiens et d'organisations canadiennes qui participent à des activités volontaires d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité. Des milliers de Canadiens contribuent aux travaux du réseau canadien de normalisation, dont quelque 3 000 bénévoles faisant partie de comités qui élaborent des normes. Les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité sont essentielles au bien-être économique et social des Canadiens. Elles offrent aux entreprises et à l'industrie des assises garantes de succès, et elles facilitent la circulation des biens et des services à l'échelle nationale et internationale.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	13 828 495	14 943 000	14 943 000	17 910 000
Total des crédits votés	13 828 495	14 943 000	14 943 000	17 910 000
Total des dépenses budgétaires	13 828 495	14 943 000	14 943 000	17 910 000

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil canadien des normes	17 910 000	17 910 000
Total	17 910 000	17 910 000

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Raison d'être

Créé par le Parlement en 1987, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires.

Il est investi d'un double mandat :

- réglementation – veiller à ce que les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments brevetés au Canada ne soient pas excessifs;
- rapport – faire rapport des tendances des prix de tous les médicaments ainsi que des dépenses des brevetés dans la recherche et le développement au Canada.

Dans l'exécution de son mandat, le CEPMB veille à la protection des Canadiens en s'assurant que les médicaments brevetés ne sont pas vendus au Canada à des prix excessifs et que les intervenants sont tenus informés des tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

La ministre de la Santé est responsable de cet organisme.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEPMB.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	8 892 357	13 689 951	13 789 147	15 333 767
Total des crédits votés	8 892 357	13 689 951	13 789 147	15 333 767
Total des postes législatifs	846 837	1 181 921	1 181 921	1 278 744
Total des dépenses budgétaires	9 739 194	14 871 872	14 971 068	16 612 511

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer les prix des médicaments brevetés	13 370 895	13 370 895
Services internes	3 241 616	3 241 616
Total	16 612 511	16 612 511

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	846 365	1 181 921	1 278 744

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Raison d'être

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un tribunal administratif chargé de réglementer et de surveiller les systèmes de radiodiffusion et de télécommunications canadiens dans l'intérêt du public, en plus de protéger la vie privée et d'assurer la sécurité des Canadiens.

Le CRTC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRTC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 810 415	5 058 598	5 157 794	4 772 413
5 Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces	2 545 092
Total des crédits votés	5 810 415	5 058 598	5 157 794	7 317 505
Total des postes législatifs	6 234 218	6 505 049	6 505 049	8 074 981
Total des dépenses budgétaires	12 044 633	11 563 647	11 662 843	15 392 486

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces : afin d'appuyer un nouveau cadre de cybersystèmes essentiels afin de protéger l'infrastructure essentielle du Canada, notamment dans les secteurs des finances, de l'énergie, des télécommunications et du transport.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer et surveiller le système de communication	57 103 290	(46 917 773)	10 185 517
Services internes	17 035 910	(14 374 033)	2 661 877
Exécution du budget (à titre de renseignement)	2 545 092	2 545 092
Total	76 684 292	(61 291 806)	15 392 486

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 234 011	6 505 049	8 074 981

Conseil de recherches en sciences humaines

Raison d'être

La ministre des Sciences et des Sports est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance la recherche et la formation en recherche, ce qui permet de mieux comprendre les personnes d'hier et d'aujourd'hui en vue de bâtir un avenir meilleur. Qu'il s'agisse de famille, de culture ou d'emploi, la recherche concernant les personnes, notamment leur mode de vie, leur conception des choses et leur comportement permet de produire de nouvelles connaissances sur les enjeux qui importent le plus pour les Canadiens.

Le CRSH joue un rôle unique au sein du système canadien des sciences, de la technologie et de l'innovation en attribuant des bourses et des subventions aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent individuellement, en petits groupes ou en partenariat afin de cultiver le talent, de susciter de nouvelles idées et d'établir des liens qui permettent de répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRSH.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	24 499 123	26 186 289	26 227 058	35 100 061
5 Subventions	756 635 673	756 932 935	762 065 514	884 037 003
10 Congé parental payé pour les chercheurs étudiants	1 447 000
15 Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles	6 090 000
Total des crédits votés	781 134 796	783 119 224	788 292 572	926 674 064
Total des postes législatifs	2 844 532	3 029 794	3 029 794	3 839 551
Total des dépenses budgétaires	783 979 328	786 149 018	791 322 366	930 513 615

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Congé parental payé pour les chercheurs étudiants : afin d'élargir la couverture du congé parental, la faisant passer de 6 à 12 mois pour les étudiants et les boursiers postdoctoraux qui reçoivent du financement d'un conseil subventionnaire.

[Crédit 15] Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles : afin de créer plus de bourses pour les étudiants à la maîtrise et de bourses de recherche pour les étudiants au doctorat par l'entremise du Programme de bourses d'études supérieures du Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	20 293 601	476 522 163	496 815 764
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	320 019	407 514 840	407 834 859
Services internes	18 325 992	18 325 992
Exécution du budget (à titre de renseignement)	7 537 000	7 537 000
Total	46 476 612	884 037 003	930 513 615

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Fonds de soutien à la recherche	368 456 473	369 403 000	407 514 840
Subventions et bourses	276 498 522	271 802 916	310 534 970
Bourses d'études supérieures du Canada	68 820 804	68 983 500	68 983 500
Fonds trois conseils	53 048 880
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	12 927 180	18 455 543	18 455 544
Réseaux de centres d'excellence	8 770 000	8 770 000	8 770 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 234 722	8 300 000	8 300 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	4 945 629	4 554 397	2 694 769
Chaires de recherche Canada 150	573 797	3 280 579	2 100 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	1 494 000	983 000	983 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	4 514 546	1 000 000	650 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et sécurité	601 500

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 707 688	2 934 818	3 744 575
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4.2 de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines</i>	121 276	94 976	94 976

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Raison d'être

La ministre des Sciences et des Sports est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un acteur clé pour ce qui est de faire du Canada un chef de file en matière de découverte et d'innovation. Le CRSNG compte maximiser la valeur des investissements publics dans la recherche et le développement afin de contribuer à la prospérité du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Compte tenu de l'économie mondiale hautement concurrentielle d'aujourd'hui, le CRSNG joue un rôle clé de soutien quant à l'écosystème d'innovation du Canada. Le CRSNG appuie la recherche qui bénéficie à tous les Canadiens. En rapprochant cette recherche innovatrice avec l'industrie par l'entremise d'initiatives de partenariats, le CRSNG facilite la collaboration entre le secteur privé et le milieu universitaire ainsi que l'accès à la richesse qu'offre le système canadien d'enseignement postsecondaire de premier ordre. Le CRSNG prend part à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'ingénieurs talentueux en accordant des bourses et des allocations de recherche, et accroît la visibilité de la recherche canadienne.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	47 685 085	46 122 469	46 222 469	53 905 016
5 Subventions	1 165 593 171	1 202 907 659	1 204 775 486	1 296 774 972
10 Congé parental payé pour les chercheurs étudiants	1 805 000
15 Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles	4 350 000
Total des crédits votés	1 213 278 256	1 249 030 128	1 250 997 955	1 356 834 988
Total des postes législatifs	5 863 632	5 450 089	5 450 089	6 160 421
Total des dépenses budgétaires	1 219 141 888	1 254 480 217	1 256 448 044	1 362 995 409

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Congé parental payé pour les chercheurs étudiants : afin d'élargir la couverture du congé parental, la faisant passer de 6 à 12 mois pour les étudiants et les boursiers postdoctoraux qui reçoivent du financement d'un conseil subventionnaire.

[Crédit 15] Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles : afin de créer plus de bourses pour les étudiants à la maîtrise et de bourses de recherche pour les étudiants au doctorat par l'entremise du Programme de bourses d'études supérieures du Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	36 067 034	1 296 774 972	1 332 842 006
Services internes	23 998 403	23 998 403
Exécution du budget (à titre de renseignement)	6 155 000	6 155 000
Total	66 220 437	1 296 774 972	1 362 995 409

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions et bourses	894 799 226	890 885 766	961 749 031
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	101 820 801	137 135 497	137 135 497
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	52 366 925	56 786 471	80 402 694
Bourses d'études supérieures du Canada	42 533 759	42 580 000	42 580 000
Réseaux de centres d'excellence	31 590 000	31 590 000	31 590 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	11 902 676	11 228 000	10 103 000
Chaires de recherche Canada 150	1 359 118	7 770 508	9 450 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	6 096 500	8 414 750	8 414 750
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 287 499	8 350 000	8 350 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	14 816 667	8 166 667	7 000 000

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 440 147	5 271 310	5 981 642
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4.2 de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	423 485	178 779	178 779

Conseil des Arts du Canada

Raison d'être

Créé en 1957, le Conseil des arts du Canada (CAC) est une société d'État dont le rôle consiste « à favoriser et à promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ». Ses subventions aux artistes et aux organismes artistiques contribuent au dynamisme de la scène artistique canadienne. Ses prix en arts et en sciences célèbrent la créativité de Canadiens exceptionnels. La Banque d'œuvres d'art du CAC est une collection nationale de plus de 17 000 œuvres d'art contemporain canadien, accessibles au public grâce à ses programmes de location, de prêt et de rayonnement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO mène ses activités sous l'autorité générale du CAC.

Le CAC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	258 714 308	292 632 337	292 759 337	327 644 295
Total des crédits votés	258 714 308	292 632 337	292 759 337	327 644 295
Total des dépenses budgétaires	258 714 308	292 632 337	292 759 337	327 644 295

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil des Arts du Canada	327 644 295	327 644 295
Total	327 644 295	327 644 295

Conseil national de recherches du Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

En tant que principal acteur fédéral de la recherche et du développement technologique au Canada, le CNRC fait progresser les connaissances scientifiques, soutient l'innovation en entreprise et fournit des solutions technologiques aux défis les plus urgents en matière de politiques publiques. En collaboration avec l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire, les experts scientifiques et les conseillers en technologie industrielle du CNRC soutiennent une vaste gamme d'activités scientifiques et d'innovation, notamment en aidant les petites et moyennes entreprises technologiques à intensifier leurs activités, à accéder aux chaînes de valeur mondiales et à devenir compétitives à l'échelle internationale. En conciliant l'avancement des sciences et des technologies émergentes nécessaires à l'économie de demain et le soutien à l'innovation dont les entreprises canadiennes ont besoin pour croître et réussir, le CNRC traduit l'excellence scientifique en innovations qui améliorent la qualité de vie des Canadiens et des peuples du monde. En combinant son solide fondement national et son réseau régional d'infrastructures scientifiques spécialisées à des partenariats internationaux élargis, le CNRC est devenu une plateforme habilitante qui permet de relier diverses expertises au sein du système d'innovation du Canada, concentrant ses efforts sur les objectifs les plus précieux du pays.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	409 640 474	348 097 344	342 713 084	436 503 800
5 Dépenses en capital	69 610 046	62 983 970	63 592 841	58 320 000
10 Subventions et contributions	294 036 926	395 679 820	400 707 743	448 814 193
Total des crédits votés	773 287 446	806 761 134	807 013 668	943 637 993
Total des postes législatifs	243 235 991	220 258 447	220 258 447	243 237 102
Total des dépenses budgétaires	1 016 523 437	1 027 019 581	1 027 272 115	1 186 875 095

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et innovation	533 906 451	68 320 000	448 814 193	1 051 040 644
Services internes	125 834 451	10 000 000	135 834 451
Total	659 740 902	78 320 000	448 814 193	1 186 875 095

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Subventions			
Subvention au titre du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	3 000 000
Affiliations internationales	644 990	560 000	560 000
Contributions			
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux entreprises	156 883 967	158 214 000	291 214 000
Contributions au Programme des observatoires astronomiques internationaux	21 903 992	134 588 229	55 418 393
Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	54 572 800	55 262 800	55 162 800
Contribution en vertu du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	24 000 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux organisations	12 933 759	13 800 000	13 800 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi jeunesse	22 496 291	15 000 000	5 000 000
Paiement de la quote-part versée au Bureau international des poids et mesures	633 181	659 000	659 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1) e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15)	190 754 712	182 000 000	182 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 204 594	38 258 447	61 237 102

École de la fonction publique du Canada

Raison d'être

L'École de la fonction publique du Canada (l'École) est le fournisseur de services d'apprentissage communs de la fonction publique du Canada. L'École a pour mandat législatif de fournir une gamme d'activités d'apprentissage qui renforcent les capacités des employés et des organisations de la fonction publique, et qui favorisent l'excellence de la gestion au sein de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'École.

La présidente du Conseil du Trésor est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	67 189 658	64 391 765	64 490 961	63 477 818
Total des crédits votés	67 189 658	64 391 765	64 490 961	63 477 818
Total des postes législatifs	9 099 976	17 083 384	17 083 384	24 199 940
Total des dépenses budgétaires	76 289 634	81 475 149	81 574 345	87 677 758

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Apprentissage commun dans la fonction publique	65 758 318	65 758 318
Services internes	21 919 440	21 919 440
Total	87 677 758	87 677 758

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019	
		Budget des dépenses à ce jour (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	2 646 000	9 044 939	15 460 524
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 453 976	8 038 445	8 739 416

Énergie atomique du Canada, Limitée

Raison d'être

Le mandat d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) consiste à faciliter les activités de science et technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de gestion des déchets radioactifs et de déclassement.

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	826 595 000	1 043 539 640	1 043 582 932	1 197 282 026
Total des crédits votés	826 595 000	1 043 539 640	1 043 582 932	1 197 282 026
Total des dépenses budgétaires	826 595 000	1 043 539 640	1 043 582 932	1 197 282 026

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Déclassement nucléaire et gestion des déchets radioactifs	736 652 736	736 652 736
Laboratoires nucléaires	260 629 290	200 000 000	460 629 290
Total	997 282 026	200 000 000	1 197 282 026

Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, une cohérence dans son rôle fédéral et une présence d'un océan à l'autre.

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1	2 273 087 600	2 531 606 533	2 661 900 495	2 436 011 187
5	256 358 698	289 535 957	314 904 454	248 693 417
10	230 685 907	253 673 483	283 073 483	286 473 483
15	3 300 000
20	18 440 000
25	992 280
30	4 100 000
35	96 192 357
Total des crédits votés	2 760 132 205	3 074 815 973	3 259 878 432	3 094 202 724
Total des postes législatifs	450 851 685	465 837 241	466 660 525	455 685 017
Total des dépenses budgétaires	3 210 983 890	3 540 653 214	3 726 538 957	3 549 887 741

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] Offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien : pour s’assurer que les voyageurs aériens et les travailleurs dans les aéroports font l’objet d’un contrôle efficace.

[Crédit 20] Accroître l’intégrité des frontières et du système d’octroi de l’asile du Canada : pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie en matière de protection frontalière, et pour traiter 50 000 demandes d’asile reçues annuellement et faciliter le renvoi en temps voulu des auteurs d’une demande d’asile rejetée.

[Crédit 25] Protéger la sécurité nationale du Canada : afin de soutenir les efforts visant à évaluer les menaces pour la sécurité nationale fondées sur l’économie et à intervenir en conséquence.

[Crédit 30] Renforcer le régime canadien de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes : afin de soutenir le travail d’élaboration des politiques en ce qui a trait à la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

[Crédit 35] Soutien pour la Gendarmerie royale du Canada : afin de renforcer les opérations policières de la Gendarmerie royale du Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n’est pas encore disponible. L’exécution du budget est mentionnée à titre d’information; il ne s’agit pas d’une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l’appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de police contractuels et autochtones	2 819 485 486	146 745 349	207 917 042	(1 654 759 667)	1 519 388 210
Services de police fédérale	829 562 373	13 629 750	58 804 501	(20 810 503)	881 186 121
Services nationaux de police	439 864 013	12 604 374	26 501 940	(19 692 936)	459 277 391
Services internes	496 021 999	75 713 944	(4 724 561)	567 011 382
Exécution du budget (à titre de renseignement)	123 024 637	123 024 637
Total	4 707 958 508	248 693 417	293 223 483	(1 699 987 667)	3 549 887 741

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R.C. (1985), ch. R-11)	212 910 845	235 600 000	268 400 000
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 336 249	2 586 483	2 586 483
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	968 300	1 000 000	1 000 000
Total des postes législatifs	7 779 758	8 250 000	6 750 000
Contributions			
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	14 470 513	14 487 000	14 487 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	361 306 004	398 407 929	389 215 130
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	73 458 050	60 002 596	59 719 887
Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10)	7 779 758	8 250 000	6 750 000

Instituts de recherche en santé du Canada

Raison d'être

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme du gouvernement du Canada chargé d'investir dans la recherche en santé. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat « d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Le mandat des IRSC vise à transformer la recherche en santé au Canada, conformément à l'éthique :

- en finançant la recherche libre et la recherche priorisée;
- en renforçant la capacité de recherche dans des secteurs peu explorés et en formant la prochaine génération de chercheurs en santé;
- en mettant l'accent sur l'application des connaissances qui facilite l'utilisation des résultats de la recherche et la transformation de ces résultats en nouvelles politiques, pratiques, procédures, produits et services.

Les IRSC investissent dans l'excellence en recherche dans le cadre de leur responsabilité essentielle, le financement de la recherche et la formation en santé et par l'entremise de leurs trois programmes :

- recherche libre : fonds de recherche dans tout domaine lié à la santé visant la découverte et l'application de connaissances;
- formation et soutien professionnel : bourses offertes directement à la génération actuelle et à la prochaine génération de chercheurs prometteurs pour soutenir la formation ou le perfectionnement professionnel;
- recherche priorisée : subventions et bourses ciblées dans les domaines prioritaires.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	55 987 769	52 908 782	52 889 551	57 630 344
5 Subventions	1 035 405 341	1 043 857 390	1 044 403 264	1 108 128 207
10 Congé parental payé pour les chercheurs étudiants	1 998 000
15 Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles	4 060 000
Total des crédits votés	1 091 393 110	1 096 766 172	1 097 292 815	1 171 816 551
Total des postes législatifs	5 768 075	5 667 090	5 667 090	6 805 322
Total des dépenses budgétaires	1 097 161 185	1 102 433 262	1 102 959 905	1 178 621 873

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Congé parental payé pour les chercheurs étudiants : afin d'élargir la couverture du congé parental, la faisant passer de 6 à 12 mois pour les étudiants et les boursiers postdoctoraux qui reçoivent du financement d'un conseil subventionnaire.

[Crédit 15] Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles : afin de créer plus de bourses pour les étudiants à la maîtrise et de bourses de recherche pour les étudiants au doctorat par l'entremise du Programme de bourses d'études supérieures du Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en santé	30 526 851	1 108 128 207	1 138 655 058
Services internes	33 908 815	33 908 815
Exécution du budget (à titre de renseignement)	6 058 000	6 058 000
Total	70 493 666	1 108 128 207	1 178 621 873

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel	911 875 155	911 704 291	979 984 738
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	34 646 332	43 803 273	43 803 272
Réseaux de centres d'excellence	21 740 000	21 740 400	21 740 400
Bourses d'études supérieures du Canada	21 150 359	21 250 000	21 250 000
Subventions d'appui aux instituts	13 000 000	13 000 000	13 200 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	12 328 500	13 194 408	9 719 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 264 193	8 350 000	8 350 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	7 933 333	4 200 000	4 200 000
Chaires de recherche Canada 150	818 219	4 678 018	3 700 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	3 344 250	1 737 000	1 737 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	25 000	443 797

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 768 075	5 667 090	6 805 322

Investir au Canada

Raison d'être

Investir au Canada a été constitué comme établissement public en 2018, après l'entrée en vigueur de la *Loi sur Investir au Canada*. Investir au Canada a pour mission, en vue de soutenir la prospérité économique du Canada et d'y stimuler l'innovation :

- de promouvoir, d'attirer et de faciliter les investissements directs étrangers au Canada;
- de coordonner les efforts du gouvernement et ceux du secteur privé et des autres intervenants en matière d'investissement direct étranger au Canada.

Le ministre de la Diversification du commerce international est responsable de cette organisation. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Investir au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 032 683	22 203 434	22 203 434	36 056 589
Total des crédits votés	2 032 683	22 203 434	22 203 434	36 056 589
Total des postes législatifs	981 490	981 490
Total des dépenses budgétaires	2 032 683	23 184 924	23 184 924	36 056 589

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Attirer de l'investissement direct étranger	29 594 589	29 594 589
Services internes	6 462 000	6 462 000
Total	36 056 589	36 056 589

La Société des ponts fédéraux Limitée

Raison d'être

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est une société d'État mère, initialement créée en 1998, et ensuite fusionnée avec sa filiale en propriété exclusive, la Société du pont de la rivière Sainte-Marie, le 27 janvier 2015, et avec l'Administration du pont Blue Water, une société d'État mère, le 1er février 2015. La SPFL fournit une fonction de surveillance et de responsabilité au gouvernement du Canada pour des ponts internationaux particuliers et des structures associées en Ontario, incluant les parties canadiennes des ponts internationaux à Cornwall, à Lansdowne, à Sault Sainte-Marie et à Point Edward.

La SPFL rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

La SPFL ne demande aucun crédit dans le Budget principal des dépenses 2019-2020.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Paiements à la Société	20 047 538	3 472 857	3 472 857
Total des crédits votés	20 047 538	3 472 857	3 472 857
Total des dépenses budgétaires	20 047 538	3 472 857	3 472 857

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Raison d'être

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État créée en 1978 et dont la mission consiste à gérer, à exploiter et à entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain et son estacade (structure de contrôle des glaces), le pont de l'Île-des-Sœurs, le tunnel de Melocheville et les sections fédérales du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure, ainsi qu'à fournir au public un système de transport sécuritaire et efficace.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	179 229 642	250 127 000	264 727 000	296 580 451
Total des crédits votés	179 229 642	250 127 000	264 727 000	296 580 451
Total des dépenses budgétaires	179 229 642	250 127 000	264 727 000	296 580 451

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	214 670 451	81 910 000	296 580 451
Total	214 670 451	81 910 000	296 580 451

Marine Atlantique S.C.C.

Raison d'être

Marine Atlantique S.C.C. (Marine Atlantique) est une société d'État mère créée en 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, et elle a remplacé la Canadian National Marine pour fournir un service de traversier à longueur d'année prévu par la Constitution, entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Il s'agit du seul service de traversier au pays prévu dans la Constitution. La société exploite également un service non constitutionnel saisonnier, entre North Sydney et Argentia, à T.-N.-L. Marine Atlantique assure le transport d'environ 25 % de tous les visiteurs non-résidents vers T.-N.-L. ainsi que le transport de 66 % des marchandises et de 90 % des denrées périssables et d'une durée de vie critique. Le service est considéré comme vital pour les entreprises du Canada qui participent à l'économie régionale et pour la circulation des personnes en provenance et à destination de l'île de Terre-Neuve.

Le ministre des Transports est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	146 682 515	151 104 000	151 104 000	152 904 000
Total des crédits votés	146 682 515	151 104 000	151 104 000	152 904 000
Total des dépenses budgétaires	146 682 515	151 104 000	151 104 000	152 904 000

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Marine Atlantique S.C.C.	103 804 000	49 100 000	152 904 000
Total	103 804 000	49 100 000	152 904 000

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a été créé en 1868, un an après la Confédération, en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui, le Ministère aide à réunir les conditions propices à la rentabilité, à la durabilité et à l'adaptabilité à long terme du secteur agricole canadien. Agriculture et Agroalimentaire appuie le secteur au moyen d'initiatives qui favorisent l'innovation, la compétitivité et la gestion proactive des risques. Son but est de positionner les industries de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels de façon à ce qu'elles puissent réaliser leur plein potentiel en tirant parti des nouveaux débouchés sur les marchés nationaux et internationaux en croissance.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	591 991 077	568 453 709	592 317 245	571 622 434
5 Dépenses en capital	56 866 815	54 888 471	59 384 330	40 505 291
10 Subventions et contributions	362 448 384	425 525 000	426 625 000	418 975 000
15 Une politique alimentaire pour le Canada	19 000 000
Total des crédits votés	1 011 306 276	1 048 867 180	1 078 326 575	1 050 102 725
Total des postes législatifs	973 591 501	1 467 136 246	1 467 931 636	1 449 762 621
Total des dépenses budgétaires	1 984 897 777	2 516 003 426	2 546 258 211	2 499 865 346

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] Une politique alimentaire pour le Canada : afin d'établir une approche coordonnée et collaborative pour traiter les enjeux liés aux aliments, tout en s'assurant que le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire continue de réussir.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Risques du secteur	66 218 096	3 092 675	1 438 386 348	(1 000 000)	1 506 697 119
Science et innovation	377 725 752	31 768 451	199 635 000	(22 000 000)	587 129 203
Marchés nationaux et internationaux	80 067 867	627 165	165 188 000	(9 506 970)	236 376 062
Services internes	165 645 962	5 017 000	(20 000 000)	150 662 962
Exécution du budget (à titre de renseignement)	19 000 000	19 000 000
Total	708 657 677	40 505 291	1 803 209 348	(52 506 970)	2 499 865 346

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	200 000	3 000 000
Subventions à l'appui du programme de collaboration internationale	883 000
Paiements de subvention pour le programme des initiatives Agri-risques	100 000	300 000	600 000
Subventions à l'appui du programme Agri-diversité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	5 000
Total des postes législatifs	174 376 950	177 568 000	162 330 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui des programmes à coûts partagés exécutés par les provinces et les territoires dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	206 480 000	206 480 000
Contributions à l'appui des investissements dans le secteur laitier	30 817 846	88 600 000	77 600 000
Contributions à l'appui du programme Agri-science dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	36 755 000	36 755 000
Contributions à l'appui du programme Agri-innover dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	21 700 000	21 700 000
Contributions à l'appui du programme Agri-marketing dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	20 340 000	20 340 000
Contributions à l'appui du programme Agri-assurance dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	12 280 000	12 280 000
Contributions pour le programme des initiatives Agri-risques	14 423 800	10 700 000	10 400 000
Contributions à l'appui du programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture	8 561 000
Contributions à l'appui du programme des technologies propres en agriculture	4 500 000	7 500 000
Contributions à l'appui du programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	5 771 446	5 382 000	5 382 000
Contributions à l'appui du programme Agri-compétitivité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	3 130 000	3 130 000
Contributions à l'appui de l'Initiative des laboratoires vivants	2 500 000
Contributions à l'appui du programme Agri-diversité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	1 000 000	995 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	2 948 147	3 214 000	864 000
Total des postes législatifs	732 972 066	1 223 956 348	1 221 904 348

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Paiements de contribution pour le programme Agri-protection (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	651 704 357	623 000 000	623 000 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	34 791 605	384 830 000	384 830 000
Paiements de subvention pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	147 578 690	138 148 000	122 910 000
Paiements de contribution pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	15 135 072	118 513 335	118 513 335
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C. (1997), ch. C-34)	29 030 974	65 900 000	65 900 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 258 458	66 321 288	65 440 853
Paiements de subvention pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	26 827 747	39 320 000	39 320 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	20 036 000	18 602 000	16 550 000
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	385 500	13 111 013	13 111 013
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R.C. (1985), ch. F-4)	100 000	100 000
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	(271 765)	(280)

Ministère de l'Emploi et du Développement social

Raison d'être

La mission d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), y compris le Programme du travail et Service Canada, est de bâtir un Canada plus fort et plus inclusif, d'aider les Canadiens et les Canadiennes à mener une vie productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie.

EDSC fournit une gamme de programmes et de services qui touchent les Canadiens tout au long de leur vie. Le Ministère garantit aux aînés un revenu de base, appuie les travailleurs sans emploi, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires et soutient les parents qui élèvent de jeunes enfants. Le Programme du travail est responsable des lois et des politiques s'appliquant aux milieux de travail de compétence fédérale. Service Canada aide les citoyens à accéder aux programmes d'EDSC, de même qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	767 753 791	676 783 319	702 905 352	702 802 917
5 Subventions et contributions	2 395 965 056	2 439 760 218	2 500 178 940	2 728 809 482
10 Renforcer la capacité du Service fédéral de médiation et de conciliation	1 098 000
15 Accroître l'autonomie des aînés au sein de leurs communautés	20 000 000
20 Renforcer les soutiens à l'apprentissage	3 000 000
25 Veiller à ce que les prestations de sécurité du revenu soient équitables et efficaces	31 800 000
30 Créer un volet permanent des talents mondiaux	6 360 000
35 Élargir le Service jeunesse Canada	34 710 557
40 Élargir le Programme de stages pratiques pour étudiants	75 529 000
45 Améliorer les résultats relatifs au sexe et à la diversité dans le cadre de programmes axés sur les compétences	1 000 000
50 Inclusion des Canadiens ayant une déficience visuelle ou autre déficience de lecture des imprimés	1 500 000
55 Investir dans Service Canada	91 100 000
60 Régler les différends liés aux programmes de sécurité du revenu plus rapidement et facilement	400 000
65 Appuyer les communautés de Canadiens noirs	5 000 000
70 Moderniser la Stratégie emploi jeunesse	29 500 000
75 Appuyer l'emploi pour les personnes ayant une incapacité intellectuelle, y compris les troubles du spectre autistique	4 000 000
80 Soutenir les études postsecondaires des Autochtones	3 000 000
85 Participation des organismes à vocation sociale sur les marchés de la finance sociale	25 000 000
– Radiation de dettes – Prêts canadiens aux étudiants	200 039 294	163 501 480
Total des crédits votés	3 363 758 141	3 116 543 537	3 366 585 772	3 764 609 956
Total des postes législatifs	54 607 489 481	57 808 926 247	58 349 311 465	61 004 972 545
Total des dépenses budgétaires	57 971 247 622	60 925 469 784	61 715 897 237	64 769 582 501
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	1 186 807 468	734 973 706	1 093 433 839	1 073 709 062
Total des dépenses non budgétaires	1 186 807 468	734 973 706	1 093 433 839	1 073 709 062

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Renforcer la capacité du Service fédéral de médiation et de conciliation : afin de soutenir l'embauche de médiateurs supplémentaires afin de renforcer la capacité générale de consultation du Service fédéral de médiation et de conciliation.

[Crédit 15] Accroître l'autonomie des aînés au sein de leurs communautés : pour le programme Nouveaux Horizons pour les aînés afin d'améliorer la qualité de vie des aînés et de mieux promouvoir leur participation et leur inclusion dans les communautés.

[Crédit 20] Renforcer les soutiens à l'apprentissage : afin d'appuyer l'élaboration et le lancement d'une campagne de publicité pour l'apprentissage.

[Crédit 25] Veiller à ce que les prestations de sécurité du revenu soient équitables et efficaces : pour appuyer une meilleure surveillance et évaluation du droit aux prestations et à la détection de fraude et d'abus.

[Crédit 30] Créer un volet permanent des talents mondiaux : afin de rendre permanent le projet pilote du volet relatif aux talents mondiaux.

[Crédit 35] Élargir le Service jeunesse Canada : afin d'élargir Service jeunesse Canada en un programme national de référence du Canada pour le service à la jeunesse.

[Crédit 40] Élargir le Programme de stages pratiques pour étudiants : afin d'appuyer jusqu'à 40 000 stages pratiques pour étudiants d'ici 2023-2024 en élargissant le Programme de stages pratiques pour étudiants et d'autres programmes d'apprentissage intégré au travail.

[Crédit 45] Améliorer les résultats relatifs au sexe et à la diversité dans le cadre de programmes axés sur les compétences : afin d'élaborer une stratégie et d'améliorer la capacité de mieux évaluer et surveiller la disparité de genre et de la traiter, ainsi que de promouvoir l'accès des groupes sous-représentés à l'échelle des programmes axés sur les compétences.

[Crédit 50] Inclusion des Canadiens ayant une déficience visuelle ou autre déficience de lecture des imprimés : pour favoriser l'emploi de personnes ayant une déficience visuelle et améliorer l'accessibilité des guichets de paiement électroniques.

[Crédit 55] Investir dans Service Canada : afin de continuer d'améliorer et de moderniser les systèmes de prestation des services de la Sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada et de l'assurance-emploi, ainsi que de faire la migration des centres d'appels de Services Canada à une solution plus moderne.

[Crédit 60] Régler les différends liés aux programmes de sécurité du revenu plus rapidement et facilement : afin de rendre le processus de recours pour le programme d'Assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et le programme de la Sécurité de la vieillesse plus facile à suivre et plus réceptif aux besoins des Canadiens.

[Crédit 65] Appuyer les communautés de Canadiens noirs : pour des projets et un appui financier pour célébrer les communautés dynamiques des Canadiens noirs, échanger des connaissances avec elles et renforcer leurs capacités, en reconnaissance de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies.

[Crédit 70] Moderniser la Stratégie emploi jeunesse : afin de lancer la Stratégie emploi jeunesse modernisée.

[Crédit 75] Appuyer l'emploi pour les personnes ayant une incapacité intellectuelle, y compris les troubles du spectre autistique : pour Prêts, Disponible et Capable afin d'accroître la participation à la population active des personnes ayant des déficiences intellectuelles ou des troubles du spectre autistique en sensibilisant les employeurs aux avantages d'embaucher des personnes handicapées et de fournir des conseils à cet égard.

[Crédit 80] Soutenir les études postsecondaires des Autochtones : pour d'autres bourses d'étude et de recherche par l'intermédiaire d'Inspire pour les étudiants inuits, métis et des Premières Nations.

[Crédit 85] Participation des organismes à vocation sociale sur les marchés de la finance sociale : pour le volet État de préparation à l'innovation et aux investissements, qui est complémentaire du Fonds de finance sociale.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Régimes de pension et prestations	381 364 995	56 971 643 467	(183 696 846)	57 169 311 616
Apprentissage, développement des compétences et emploi	1 143 077 870	5 486 739 100	(805 565 446)	5 824 251 524
Développement social	70 326 591	689 109 112	759 435 703
Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	225 074 106	225 074 106
Conditions et relations de travail	244 451 369	54 458 000	(125 900 000)	173 009 369
Exécution du budget (à titre de renseignement)	332 997 557	332 997 557
Services internes	841 778 820	(556 276 194)	285 502 626
Total	3 239 071 308	63 201 949 679	(1 671 438 486)	64 769 582 501
Non budgétaire					Total
Apprentissage, développement des compétences et emploi					1 073 709 062
Total					1 073 709 062

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions aux apprentis	88 878 000	114 552 200	112 804 322
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	34 991 429	41 340 000	41 340 000
Subventions pour des projets de petite envergure du Fonds pour l'accessibilité	15 649 991	20 650 000	20 650 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	6 659 845	14 275 000	16 709 206
Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabetisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	1 675 240	14 800 000	14 800 000
Subvention Passeport pour ma réussite Canada	9 500 000	9 500 000	9 500 000
Allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes	9 500 000
Programme de financement des objectifs de développement durable	4 600 000
Subvention pour la formation et l'innovation en milieu syndical	767 836	2 300 000	2 300 000
Programme de financement du travail	1 201 164	1 703 000	1 703 000
Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance	1 400 000
Mesures de soutien pour l'information sur le marché du travail au Canada	1 100 000
Programme de collaboration syndicale-patronale	1 000 000
Soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus	102 200	10 000 000	500 000
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	386 974	100 000	100 000
Total des postes législatifs	53 516 595 910	56 658 679 072	59 615 498 467
<u>Contributions</u>			
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation de ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	786 927 415	726 640 500	864 228 888
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abris au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abris	159 082 505	162 346 220	179 831 722
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, détenteurs d'accord de la Stratégie pour la formation et les compétences des Autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publique, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	30 513 655	67 610 918	110 749 381

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, à des organismes et instituts de recherche et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience de travail et de vie tout en soutenant le service aux collectivités	4 626 033	29 955 780	29 955 779
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	12 000 000	12 000 000	14 050 000
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	16 470 780	10 129 905	13 130 489
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	13 828 596	3 209 000	3 209 000
Programme de collaboration syndicale-patronale	2 500 000
Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	7 921 538	1 800 000	1 800 000
Total des postes législatifs	684 159 873	743 739 731	857 641 730
Autres paiements de transfert			
Ententes sur le développement de la main-d'œuvre	779 132 653	797 000 000	872 000 000
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants	399 669 691	399 347 695	399 347 695

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	38 409 875 247	40 854 760 327	42 754 293 790
Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	11 658 538 968	12 262 059 046	12 894 967 152
Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 322 960 043	1 600 000 000	1 454 300 000
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants (<i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>)	899 290 584	925 000 000	955 000 000
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	797 826 410	954 239 410	931 033 990
Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	544 791 268	550 221 046	555 082 525
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles (<i>Loi canadienne sur l'épargne-invalidité</i>)	338 169 730	391 300 000	430 700 000
Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	149 550 677	282 400 000	336 600 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	249 363 078	243 423 449	214 730 021
Dépenses des recettes conformément au paragraphe 5.2(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social</i>	194 536 851
Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu (<i>Loi canadienne sur l'épargne-études</i>)	164 812 403	176 000 000	185 000 000
Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité (<i>Loi sur le programme de protection des salariés</i>)	16 088 897	49 250 000	49 250 000
Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	33 449 719	44 000 000	44 000 000
Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	7 510 934	4 448 876	4 027 693
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	2 933 298	2 660 598	3 144 591
Prestation universelle pour la garde d'enfants (<i>Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants</i>)	12 517 048	12 000 000	300 000
Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique (<i>Loi sur l'assurance du service civil</i>)	145 000	145 000
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Ministre des Aînés – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700

Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 631	86 000	87 700
Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	(3 029 064)	(2 889 287)	(2 402 168)
Non budgétaire			
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 137 219 441	1 048 719 861	1 031 821 575
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	49 501 027	44 713 978	41 887 487

Ministère de l'Environnement

Raison d'être

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

Environnement et Changement climatique Canada est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail d'enjeux liés à l'environnement incluant la prise de mesures visant la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques. Le Ministère prend également part à des activités visant la prévention et la gestion de la pollution, la préservation de la nature, et la prévision des conditions météorologiques et environnementales. Le Ministère aborde ces enjeux par l'entremise de diverses mesures, comme la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la collaboration avec nos partenaires stratégiques, notamment les provinces, les territoires et les peuples autochtones, la surveillance, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et de règlements ainsi que par l'application des lois et règlements environnementaux.

L'orientation du programme du Ministère reflète l'interdépendance entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Environnement et Changement climatique Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	815 673 987	752 618 946	751 049 260	837 298 834
5 Dépenses en capital	64 208 758	76 158 025	76 158 025	82 322 680
10 Subventions et contributions	200 135 164	600 641 292	618 450 856	787 558 681
15 Intervention en matière de sécurité maritime du Canada	2 535 478
20 Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes	790 033
25 Mise en œuvre d'un système de compensation fédéral pour le carbone	4 739 890
30 Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques	18 280 000
Total des crédits votés	1 080 017 909	1 429 418 263	1 445 658 141	1 733 525 596
Total des postes législatifs	84 788 958	86 447 045	88 224 445	94 569 422
Total des dépenses budgétaires	1 164 806 867	1 515 865 308	1 533 882 586	1 828 095 018

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] Intervention en matière de sécurité maritime du Canada : afin de continuer d'améliorer l'intervention environnementale maritime.

[Crédit 20] Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes : afin d'améliorer la gestion des urgences au Canada, y compris dans les communautés autochtones.

[Crédit 25] Mise en œuvre d'un système de compensation fédéral pour le carbone : afin de développer l'infrastructure des technologies de l'information et les systèmes de suivi requis aux fins d'un système national de crédits compensatoires du carbone.

[Crédit 30] Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques : afin d'assurer la croissance et la prospérité continues des communautés de l'Arctique et du Nord.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	77 182 168	4 343 300	623 210 616	704 736 084
Prévention et gestion de la pollution	327 674 603	15 940 400	23 493 054	(21 834 442)	345 273 615
Préservation de la nature	165 172 831	3 017 543	133 615 598	(3 269 174)	298 536 798
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	238 109 023	54 867 190	7 239 413	(53 185 588)	247 030 038
Services internes	206 238 838	4 154 247	(4 220 003)	206 173 082
Exécution du budget (à titre de renseignement)	26 345 401	26 345 401
Total	1 040 722 864	82 322 680	787 558 681	(82 509 207)	1 828 095 018

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	43 750 000
Subventions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	3 000 000
Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 254 462	2 800 000	2 800 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	50 000	50 000
Subventions à l'appui de Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	5 960	44 000	44 000
Subventions à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution	1
Subventions à l'appui de la préservation de la nature	1
Contributions			
Contributions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	7 293 000	467 732 035	554 668 574
Contributions à l'appui du Fonds canadien pour la nature	101 909 177
Contributions à l'appui de la préservation de la nature	29 358 460
Contributions à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution	19 494 259
Contributions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	17 443 265
Contribution obligatoire à la Commission de coopération environnementale (CCE)	2 746 235	2 767 818	3 460 777
Contributions à l'appui du Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences relevant du volet Objectif carrière de la Stratégie d'emploi jeunesse	13 828 184	14 129 000	3 069 000
Contributions à l'appui des prévisions des conditions météorologiques et environnementales	3 027 628
Contributions à l'appui du Système d'évaluation des impacts et de réglementation	2 560 400
Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	2 402 351	2 167 785	2 167 785
Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	197 051	206 140	206 140
Modalités relatives aux contributions obligatoires du Canada à la Convention de Minamata sur le mercure	184 794	200 000	200 000
Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	217 805	190 000	190 000
Contribution obligatoire à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	110 099	100 000	121 214
Contribution obligatoire au Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR)	35 078	36 960	38 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	84 276 955	88 138 445	94 481 722
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700

Ministère de l'Industrie

Raison d'être

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

ISDE est l'organisme fédéral qui gère le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de l'Industrie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020	
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	409 848 727	390 623 885	398 909 645	442 060 174
5	Dépenses en capital	16 925 527	5 983 000	7 351 968	6 683 000
10	Subventions et contributions	1 773 682 271	2 313 338 869	2 468 599 185	2 160 756 935
25	Accès au service Internet à haute vitesse pour tous les Canadiens	25 905 000
30	Donner des compétences numériques aux jeunes Canadiens	30 000 000
35	Préparatifs pour une nouvelle génération de technologie sans fil	7 357 000
40	Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces	964 000
45	Protéger la sécurité nationale du Canada	1 043 354
50	Soutenir l'innovation dans le secteur pétrolier et gazier par la collaboration	10 000 000
55	Appuyer la relation juridique renouvelée avec les peuples autochtones	3 048 333
60	Appuyer la nouvelle génération d'entrepreneurs	7 300 000
65	Soutenir les travaux de la Table ronde sur le milieu des affaires et l'enseignement supérieur	5 666 667
70	Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme (FedNor)	1 836 536
Total des crédits votés		2 200 456 525	2 709 945 754	2 874 860 798	2 702 620 999
Total des postes législatifs		155 481 757	194 935 684	195 390 396	204 971 282
Total des dépenses budgétaires		2 355 938 282	2 904 881 438	3 070 251 194	2 907 592 281
Dépenses non budgétaires					
Crédits votés					
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	300 000	300 000
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	500 000	500 000
Total des crédits votés		800 000	800 000	800 000
Total des dépenses non budgétaires		800 000	800 000	800 000

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 25] Accès au service Internet à haute vitesse pour tous les Canadiens : afin d'aider tous les Canadiens à avoir un accès Internet haute vitesse.

[Crédit 30] Donner des compétences numériques aux jeunes Canadiens : afin de soutenir le travail continu de CodeCan à donner des possibilités à plus de jeunes d'acquérir des compétences numériques.

[Crédit 35] Préparatifs pour une nouvelle génération de technologie sans fil : afin de continuer de gérer de manière efficace les réseaux sans fil au Canada.

[Crédit 40] Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces : afin de soutenir un nouveau cadre de cybersystèmes essentiels pour protéger les infrastructures essentielles du Canada, notamment dans les secteurs des finances, de l'énergie, des télécommunications et du transport.

[Crédit 45] Protéger la sécurité nationale du Canada : afin de soutenir les efforts visant à évaluer les menaces pour la sécurité nationale fondées sur l'économie et à intervenir en conséquence.

[Crédit 50] Soutenir l'innovation dans le secteur pétrolier et gazier par la collaboration : afin de soutenir les activités du Réseau d'innovation pour des ressources propres.

[Crédit 55] Appuyer la relation juridique renouvelée avec les peuples autochtones : afin d'appuyer les initiatives juridiques autochtones partout au Canada dans le cadre du Programme juridique de partenariats et d'innovation en vue d'améliorer l'égalité pour les peuples autochtones au sein du système juridique du Canada.

[Crédit 60] Appuyer la nouvelle génération d'entrepreneurs : afin d'aider Futurpreneur Canada à poursuivre ses efforts de soutien de la prochaine génération d'entrepreneurs.

[Crédit 65] Soutenir les travaux de la Table ronde sur le milieu des affaires et l'enseignement supérieur : pour créer plus de possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les jeunes Canadiens.

[Crédit 70] Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme (FedNor) : afin de créer un fonds pour les expériences canadiennes qui soutiendrait les entreprises et les organismes canadiens qui cherchent à créer, à améliorer ou à agrandir des infrastructures liées au tourisme.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Entreprises, investissement et croissance	578 901 269	5 928 000	920 871 441	(242 979 459)	1 262 721 251
Sciences, technologie, recherche et commercialisation	19 255 866	916 512 552	935 768 418
Personnes, compétences et collectivités	24 058 366	53 000	429 446 026	453 557 392
Services internes	197 672 330	702 000	(35 950 000)	162 424 330
Exécution du budget (à titre de renseignement)	93 120 890	93 120 890
Total	913 008 721	6 683 000	2 266 830 019	(278 929 459)	2 907 592 281

Non budgétaire

	Total
Entreprises, investissement et croissance	800 000
Total	800 000

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	5 633 000	4 808 000	4 808 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	700 000	1 400 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	375 000	550 000	550 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	194 100	300 000	300 000
Subventions au Programme de cliniques juridiques de la propriété intellectuelle	200 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	85 000	85 000	130 000
Subventions au programme de propriété intellectuelle autochtone	125 000
Total des postes législatifs	1 700 000
Contributions			
Contributions provenant du Fonds stratégique pour l'innovation	35 451 558	294 042 835	573 059 502
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	250 900 000	330 700 000	389 300 000
Contribution en vertu du programme Brancher pour innover	7 224 000	249 025 199	256 118 674
Contributions au titre de l'Initiative des supergrappes d'innovation	243 903 341	183 531 529
Contributions en vertu du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	731 759 904	510 034 830	123 600 000
Contributions à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	101 540 514	87 691 000	105 029 977
Contributions à Mitacs Inc.	51 000 000	66 000 000	75 000 000
Contributions à Genome Canada	35 400 000	48 400 000	60 400 000
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	247 504 760	168 300 957	50 951 538
Contributions en vertu de la Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique	48 733 568
Contributions en vertu du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile	42 572 741	46 833 300	38 565 950
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	30 640 000	36 440 000	36 440 000
Contributions en vertu du Programme de démonstration de technologies	25 209 647	41 201 155	32 335 708
Contributions au Programme pilote de brevets collectifs	30 000 000
Contributions à CANARIE Inc.	22 300 000	20 848 727	25 747 455
Contributions en vertu du programme C Series de Bombardier	29 725 449	15 517 520	19 517 517
Contribution au Centre pour la recherche et le développement des médicaments	16 000 000	16 000 000	16 000 000
Contributions à l'Institut Perimeter pour la physique théorique	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme Compétences numériques des jeunes	9 479 500	9 479 500
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	8 360 008	8 360 008	8 360 008
Contributions au titre du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	8 183 630
Contributions dans le cadre du programme d'échange en matière de littérature numérique	4 294 315	7 294 315
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Contributions pour le programme de développement de la technologie accessible	3 413 743	5 413 743
Contributions à l'Université de Waterloo aux fins de l'Institut de l'informatique quantique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions dans le cadre du programme des Ordinateurs pour les écoles	5 503 898	4 663 157
Contributions en vertu du programme Un Canada branché	44 220 537	14 738 395	3 600 000

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme des Ordinateurs pour les écoles	4 596 442	6 162 085	3 537 085
Contributions dans le cadre du programme d'accès abordable	1 228 000	2 428 439	3 428 439
Contributions au Conseil des académies canadiennes	3 550 000	3 000 000	3 000 000
Contributions en vertu du programme de soutien aux femmes entrepreneures	2 837 475	2 937 475
Contributions à Parlons sciences	2 825 000	2 700 000	2 500 000
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 558 337	1 690 000	1 690 000
Contributions dans le cadre du Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile	7 171 364	7 233 910	1 465 165
Contributions en vertu de l'Initiative de développement économique	876 338	800 000	800 000
Contributions en vertu du Programme d'activités stratégiques	1 453 765	810 000	560 000
Total des postes législatifs	80 801 240	114 646 634	106 073 084

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 36)	51 300 219	64 946 634	62 173 084
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 354 962	55 636 315	57 927 073
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (<i>Loi de crédits n°3 pour 1993-1994</i>)	18 990 174	24 763 447	40 620 325
ICRA pour la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (<i>Loi n°1 d'exécution du budget de 2017</i>)	7 500 000	25 000 000	32 500 000
Contributions à Génome Canada (<i>Loi n°1 sur le plan d'action économique de 2013</i>)	22 000 000	24 700 000	11 400 000
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Ministre des Sciences et des Sports – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	86 000	87 700
Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	86 000	87 700
Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Raison d'être

Le Canada est un pays qui a été grandement influencé par l'immigration, ayant accueilli 15 millions de personnes depuis la Confédération et comptant plus de 200 communautés ethniques. L'immigration a largement contribué à façonner le pays diversifié et prospère d'aujourd'hui, et, en regardant vers l'avenir, elle pourrait être tout aussi essentielle à la cohésion sociale et à la prospérité économique futures du Canada. À cette fin, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'entrée de résidents temporaires, gère la sélection, l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants, accorde la citoyenneté et délivre des passeports aux citoyens admissibles.

Cet organisme est placé sous la responsabilité du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/index.asp>.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	751 928 332	822 861 988	843 088 843	797 460 552
5 Dépenses en capital	22 056 966	21 816 321	30 483 158	22 242 541
10 Subventions et contributions	1 304 457 410	1 356 435 547	1 578 631 547	1 775 345 121
15 Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada	160 430 000
20 Améliorer le service à la clientèle aux fins de l'immigration	18 000 000
25 Aider les voyageurs à visiter le Canada	24 384 000
30 Protéger les personnes contre les consultants en immigration sans scrupule	11 250 000
35 Fournir des soins de santé aux réfugiés et aux demandeurs d'asile	125 120 000
– Radiation de dettes – prêts aux immigrants	389 166	267 245
Total des crédits votés	2 078 831 874	2 201 113 856	2 452 470 793	2 934 232 214
Total des postes législatifs	(161 582 962)	154 549 420	155 091 467	253 414 664
Total des dépenses budgétaires	1 917 248 912	2 355 663 276	2 607 562 260	3 187 646 878
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	13 177 616
Total des dépenses non budgétaires	13 177 616

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada : afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie en matière de protection frontalière, et pour traiter 50 000 demandes d'asile reçues annuellement et faciliter le renvoi des auteurs d'une demande d'asile rejetée.

[Crédit 20] Améliorer le service à la clientèle aux fins de l'immigration : afin d'augmenter le nombre d'agents dans les centres d'appels de l'immigration, afin que l'on puisse répondre plus rapidement aux demandes de renseignements des visiteurs, des nouveaux Canadiens et d'autres personnes.

[Crédit 25] Aider les voyageurs à visiter le Canada : afin de s'assurer que les ressources sont en place pour traiter la demande mondiale pour les visas de visiteurs et les permis de travail et d'études.

[Crédit 30] Protéger les personnes contre les consultants en immigration sans scrupule : afin d'améliorer la surveillance des consultants en immigration et de renforcer les mesures de conformité et d'application de la loi.

[Crédit 35] Fournir des soins de santé aux réfugiés et aux demandeurs d'asile : pour accroître le financement au Programme fédéral de santé intérimaire afin d'améliorer les résultats de santé publique pour les Canadiens ainsi que ceux qui demandent l'asile au Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	363 225 771	3 302 694	1 775 345 121	2 141 873 586
Citoyenneté et passeports	513 637 036	(270 933 288)	242 703 748
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	242 031 461	3 330 435	(9 937 812)	235 424 084
Exécution du budget (à titre de renseignement)	339 184 000	339 184 000
Services internes	212 852 048	15 609 412	228 461 460
Total	1 670 930 316	22 242 541	1 775 345 121	(280 871 100)	3 187 646 878

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	490 253 000	490 253 000	559 449 000
Subvention pour le Programme d'aide pour le logement intérimaire	324 000 000
Subvention pour l'élaboration des politiques sur les migrations	1 367 097	350 000	1 000 000
Subvention pour le Programme d'établissement	1 000 000
Contributions			
Programme d'établissement	714 482 559	776 709 188	778 001 002
Aide à la réinstallation	95 175 436	87 669 359	106 695 119
Aide mondiale aux migrants irréguliers	1 001 228	3 000 000
Organisation internationale pour les migrations	2 178 090	1 454 000	2 200 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Fonds renouvelable de Passeport Canada (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> (L.R.C. (1985), ch. R-8)	(236 352 341)	85 606 743	178 824 148
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 470 104	69 398 724	74 502 816
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700

Ministère de la Défense nationale

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à appuyer une vision selon laquelle le Canada assure :

- sa protection au pays, sa souveraineté étant bien défendue par les FAC disposées à prêter assistance lors de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, ainsi que dans les opérations de recherche et sauvetage;
- sa sécurité en Amérique du Nord, en étant actif au sein d'un partenariat de défense renouvelé dans le cadre du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et avec les États-Unis;
- son engagement dans le monde, les Forces armées canadiennes participant aux efforts du Canada en vue d'assurer un monde plus stable et pacifique, notamment grâce aux opérations de soutien et de maintien de la paix.

En vertu de la *Loi sur la Défense nationale*, le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

Le ministre de la Défense nationale est responsable du MDN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1	15 560 133 719	15 237 553 800	15 625 761 433	15 831 781 435
5	3 722 931 316	3 761 023 833	4 211 741 312	3 767 569 717
10	152 820 308	176 719 317	209 902 431	181 364 645
15	435 458 107
Paiements liés au régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes				
20	2 067 264
25	199 400 000
30	18 990 000
Soutenir les vétérans à mesure qu'ils font la transition vers la vie civile après le service				
35	34 073 332
Renforcer le soutien du Canada envers l'Ukraine				
–	15 381
Radiation de dette				
–	174
Remise de dette				
Total des crédits votés	19 435 885 343	19 175 296 950	20 047 420 731	20 470 704 500
Total des postes législatifs	3 441 201 378	1 202 283 005	1 209 665 786	1 422 457 019
Total des dépenses budgétaires	22 877 086 721	20 377 579 955	21 257 086 517	21 893 161 519
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
–	(5 180 525)
Compte d'avance du fonds de roulement				
Total des crédits votés	(5 180 525)
Total des dépenses non budgétaires	(5 180 525)

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 20] Protéger la sécurité nationale du Canada : afin de soutenir les efforts visant à évaluer les menaces pour la sécurité nationale fondées sur l'économie et à intervenir en conséquence.

[Crédit 25] Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient : pour renouveler la contribution militaire de la stratégie du Canada au Moyen-Orient (opération IMPACT).

[Crédit 30] Soutenir les vétérans à mesure qu'ils font la transition vers la vie civile après le service : afin de mieux soutenir les vétérans et les membres des Forces armées canadiennes pendant qu'ils effectuent la transition de la vie militaire à la vie civile et en vue de simplifier le processus de transition.

[Crédit 35] Renforcer le soutien du Canada envers l'Ukraine : afin de renouveler la mission du Canada en Ukraine (opération UNIFIER).

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Forces prêtes au combat	9 446 163 835	137 205 652	2 450 000	(27 371 353)	9 558 448 134
Équipe de la Défense	3 276 875 285	16 531 482	3 823 000	(15 121 170)	3 282 108 597
Acquisition de capacités	392 908 035	2 739 791 415	(294 000)	3 132 405 450
Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables	2 690 485 909	593 060 234	5 450 000	(171 220 801)	3 117 775 342
Opérations	980 763 621	15 856 145	154 763 408	(130 904 579)	1 020 478 595
Concept de force de l'avenir	663 530 980	252 710 854	16 801 237	(300 000)	932 743 071
Services internes	599 177 088	12 413 935	(16 919 289)	594 671 734
Exécution du budget (à titre de renseignement)	254 530 596	254 530 596
Total	18 304 435 349	3 767 569 717	183 287 645	(362 131 192)	21 893 161 519

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	2 000 000	3 000 000
Subventions à l'appui du Programme de dédommagement des employeurs de réservistes	33 064	2 450 000	2 450 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	1 914 918
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	462 000	474 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	462 000	474 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	462 000	474 000	500 000
Total des postes législatifs	22 684	26 000	23 000
Contributions			
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	96 480 064	104 907 000	100 686 170
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	36 481 238	32 580 408	36 481 238
Contributions à l'appui au Programme d'instruction et de coopération militaires	10 511 857	11 389 000	11 389 000
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	10 000 000	11 000 000
Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	587 789	5 450 000	5 450 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	2 239 114	2 787 000	3 107 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	3 019 671	3 100 000	3 100 000
Programme de contributions de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	750 000
Programme de contributions à l'appui de divers centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle au Canada	400 000
Contribution au Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	131 412	133 909	136 319
Total des postes législatifs	1 801 502	2 100 000	1 900 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	3 150 988 816	931 601 308	1 129 794 282
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	269 776 368	275 852 478	290 652 037
Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	1 485 401	1 700 000	1 500 000
Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	316 101	400 000	400 000
Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n°4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	22 684	26 000	23 000

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Raison d'être

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a été établi en 1987 afin de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets dans le cadre de la politique économique nationale.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	37 029 259	35 965 364	35 965 364	37 981 906
5 Subventions et contributions	186 283 470	109 773 000	163 294 644	209 531 630
10 Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme	3 607 224
15 Protéger l'eau et les terres dans les Prairies	1 000 000
20 Financement accru pour les agences de développement régional	15 800 000
25 Investir dans une économie de l'Ouest diversifiée et croissante	33 300 000
Total des crédits votés	223 312 729	145 738 364	199 260 008	301 220 760
Total des postes législatifs	3 755 390	3 825 014	3 825 014	4 096 256
Total des dépenses budgétaires	227 068 119	149 563 378	203 085 022	305 317 016

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme : afin de créer un fonds pour les expériences canadiennes qui soutiendrait les entreprises et les organismes canadiens qui cherchent à créer, à améliorer ou à agrandir des infrastructures liées au tourisme.

[Crédit 15] Protéger l'eau et les terres dans les Prairies : afin d'élaborer une nouvelle stratégie qui permettra de gérer de façon durable l'eau et les terres dans les Prairies.

[Crédit 20] Financement accru pour les agences de développement régional : afin de soutenir l'innovation et la croissance économique régionales.

[Crédit 25] Investir dans une économie de l'Ouest diversifiée et croissante : afin de soutenir la création d'une économie plus souple, inclusive et diversifiée dans l'Ouest.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique de l'Ouest canadien	30 581 209	209 531 630	240 112 839
Exécution du budget (à titre de renseignement)	53 707 224	53 707 224
Services internes	11 496 953	11 496 953
Total	95 785 386	209 531 630	305 317 016

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	7 391 214	5 000 000	5 000 000
<u>Contributions</u>			
Contributions destinées au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	93 798 745	72 716 678	117 766 678
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	54 708 630
Contributions destinées au Programme de développement des collectivités	26 365 978	28 156 322	28 156 322
Contributions destinées à l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	3 573 917	3 900 000	3 900 000

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 739 442	3 825 014	4 096 256

Ministère de la Justice

Raison d'être

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation. Le mandat ministériel a pour but de soutenir cette double fonction.

Dans le cadre du régime fédéral canadien, l'administration de la justice est partagée entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Le Ministère assiste le ministre de la Justice dans l'exécution de ses responsabilités, qui englobent 53 lois et secteurs du droit fédéral, en assurant un cadre juridique national bilingue et bijuridique, principalement dans les domaines suivants : la justice pénale, la justice familiale, l'accès à la justice, le droit applicable aux Autochtones, le droit public et le droit international privé.

Le Ministère soutient également le procureur général dans ses fonctions de premier conseiller juridique de la Couronne.

Le Ministère fournit des avis juridiques au gouvernement et aux ministères et organismes fédéraux, représente la Couronne dans les contentieux des affaires civiles et devant les tribunaux administratifs, et rédige des textes législatifs.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	252 800 841	236 419 587	239 350 018	243 378 245
5 Subventions et contributions	387 257 144	391 765 319	393 815 319	398 195 319
10 Intégrer l'innovation à la réglementation	7 336 600
15 Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada	17 180 000
20 Accorder aux Canadiens un meilleur accès à l'éducation et à l'information juridiques	1 620 130
25 Appuyer la relation juridique renouvelée avec les peuples autochtones	500 000
Total des crédits votés	640 057 985	628 184 906	633 165 337	668 210 294
Total des postes législatifs	66 944 086	69 560 097	70 003 806	76 309 495
Total des dépenses budgétaires	707 002 071	697 745 003	703 169 143	744 519 789

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Intégrer l'innovation à la réglementation : pour permettre au gouvernement de renforcer sa capacité de rédiger les modifications aux textes de loi et aux règlements qui sont nécessaires pour moderniser la réglementation.

[Crédit 15] Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada : afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie en matière de protection frontalière, et pour traiter 50 000 demandes d'asile reçues annuellement et faciliter le renvoi des auteurs d'une demande d'asile rejetée.

[Crédit 20] Accorder aux Canadiens un meilleur accès à l'éducation et à l'information juridiques : afin d'appuyer les travaux des organismes d'éducation et d'information juridiques partout au Canada.

[Crédit 25] Appuyer la relation juridique renouvelée avec les peuples autochtones : afin d'appuyer les initiatives juridiques autochtones partout au Canada dans le cadre du Programme juridique de partenariats et d'innovation en vue d'améliorer l'égalité pour les peuples autochtones au sein du système juridique du Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Support au système de justice	46 728 574	398 195 319	444 923 893
Services Juridiques	471 302 652	(276 449 000)	194 853 652
Services internes	128 656 514	(50 551 000)	78 105 514
Exécution du budget (à titre de renseignement)	26 636 730	26 636 730
Total	673 324 470	398 195 319	(327 000 000)	744 519 789

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions provenant du Fonds d'aide aux victimes	2 230 896	3 250 000	3 450 000
Subventions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	1 582 972	1 749 158	1 749 158
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	81 727	600 000	600 000
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	79 650	79 655	79 655
Subventions versées en vertu du Fonds du Programme de la justice applicable aux Autochtones	50 000	50 000	50 000
Contributions			
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	141 692 415	141 692 415	141 692 415
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique en matière pénale	122 577 507	127 327 507
Contributions provenant du Fonds d'aide aux victimes	24 211 192	24 487 265	25 267 265
Contributions au financement du Fonds canadien de justice familiale	15 934 485	16 000 000	16 000 000
Contributions versées en vertu du Fonds du Programme de la justice applicable aux Autochtones	12 650 000	12 650 000	12 650 000
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés	22 568 880	14 200 000	11 500 000
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	11 287 933	11 048 000	11 048 000
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	3 666 498	9 094 900	9 094 900
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	6 175 720	5 892 845	8 642 845
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	7 950 845	7 961 363	7 961 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	6 406 593	6 556 593	6 806 593
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	4 111 997	4 425 345	4 425 345
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 781 276	3 631 276	3 767 000
Contributions visant la composante relative au service d'un avocat rémunéré par l'État du Programme d'aide juridique	1 104 758	3 650 000	3 664 276
Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	1 356 329	1 113 997	1 113 997
Fonds de réserve des équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	56 500	550 000	550 000
Contributions versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	310 409	315 000	315 000
Contributions versées en vertu du Programme des avocats spéciaux	44 448	250 000
Contributions versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	194 114	190 000	190 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 857 913	69 917 806	76 221 795
Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700

Ministère de la Santé

Raison d'être

Santé Canada réglemente certains produits et certaines substances contrôlées, et encourage l'innovation et l'échange d'information au sein du système de santé canadien pour aider la population canadienne à maintenir et à améliorer son état de santé.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel 2019-2020 de Santé Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 573 216 945	749 018 765	755 593 609	738 373 612
5 Dépenses en capital	31 395 566	26 097 447	26 097 447	18 135 187
10 Subventions et contributions	1 669 373 765	1 243 455 426	1 235 643 309	1 556 438 144
15 Intégrer l'innovation à la réglementation	24 597 388
20 Renforcer la réponse fédérale à la crise des opioïdes au Canada	7 300 000
25 Présentation de l'Agence canadienne des médicaments	5 000 000
30 Ovarian Cancer Canada	1 000 000
35 Protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada	1 178 000
40 Appuyer une approche sûre et non discriminatoire pour le don de plasma	700 000
45 Institut de recherche Terry Fox	11 200 000
50 Créer une base de données pancanadienne sur les dons et la transplantation d'organes	500 000
Total des crédits votés	3 273 986 276	2 018 571 638	2 017 334 365	2 364 422 331
Total des postes législatifs	217 066 436	152 943 404	173 712 626	157 145 465
Total des dépenses budgétaires	3 491 052 712	2 171 515 042	2 191 046 991	2 521 567 796

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] Intégrer l'innovation à la réglementation : pour moderniser les cadres réglementaires.

[Crédit 20] Renforcer la réponse fédérale à la crise des opioïdes au Canada : pour des mesures pour réduire les écarts persistants dans la réduction des méfaits et le traitement, notamment accroître l'accès à la formation sur la naloxone et les surdoses d'opioïdes, et étendre l'accès à un approvisionnement sécuritaire d'opioïdes sur ordonnance.

[Crédit 25] Présentation de l'Agence canadienne des médicaments : pour établir un Bureau de transition vers une Agence canadienne des médicaments afin de traiter les coûts croissants des médicaments sur ordonnance et d'harmoniser les médicaments qui sont couverts partout au Canada.

[Crédit 30] Ovarian Cancer Canada : pour aider à pallier les lacunes actuelles dans les connaissances sur la prévention efficace, le dépistage et les options de traitement du cancer de l'ovaire.

[Crédit 35] Protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada : pour maintenir les programmes d'inspection de calibre mondial aux fins de protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au sein des cheptels de bovins canadiens.

[Crédit 40] Appuyer une approche sûre et non discriminatoire pour le don de plasma : pour réduire les obstacles aux dons de plasma sanguin par les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes.

[Crédit 45] Institut de recherche Terry Fox : afin de mettre en place un réseau national de centres de cancérologie Marathon de l'espoir.

[Crédit 50] Créer une base de données pancanadienne sur les dons et la transplantation d'organes : pour appuyer l'élaboration d'un système pancanadien de données et de mesure du rendement pour le don et la transplantation d'organes, en collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Systèmes de soins de santé	54 598 434	1 554 738 144	1 609 336 578
Protection et promotion de la santé	736 672 119	7 760 000	1 700 000	(147 853 686)	598 278 433
Services internes	263 929 082	10 375 187	(11 826 872)	262 477 397
Exécution du budget (à titre de renseignement)	51 475 388	51 475 388
Total	1 106 675 023	18 135 187	1 556 438 144	(159 680 558)	2 521 567 796

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Fonds d'investissement-santé pour les territoires	27 000 000	27 000 000
Subventions pour appuyer la sensibilisation et l'éducation du public sur le cannabis	100 000
Subventions à l'appui de la Stratégie canadienne sur le tabac	100 000
Le Programme de subvention au renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques sur le plan de la santé	78 000
Subventions pour appuyer l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	50 000
Total des postes législatifs	55 847 647
<u>Contributions</u>			
Contribution à l'Institut canadien d'information sur la santé	81 748 979	83 808 979	87 658 979
Contribution à Inforoute Santé du Canada	47 000 000	50 000 000	75 000 000
Programme sur l'usage et les dépendances aux substances	12 969 040	28 050 014	52 398 985
Contribution au Partenariat canadien contre le cancer	39 854 241	43 100 000	51 000 000
Programme pour les langues officielles en santé	33 800 001	33 800 000	37 330 000
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	8 737 838	27 118 000	27 018 000
Contribution à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	18 058 769	20 058 769	23 058 769
Contribution à la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Programme de contribution de la Commission de la santé mentale du Canada	14 250 000	14 250 000	14 250 000
Programme canadien de soutien aux survivants de la thalidomide	13 418 765
Programme du fonds canadien de recherche sur le cerveau	20 000 000	23 500 000	13 174 646
Contribution à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	7 600 000	7 600 000	7 600 000
Société canadienne du sang : programme de recherche et de développement sur le sang	6 250 000	5 000 000	5 000 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 580 000	3 580 000	3 580 000
Programme de contribution au renforcement des capacités d'adaptation en matière de santé et changements climatiques	1 000 000	1 422 000
Programme de contribution à la sensibilisation au radon	100 000	200 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins des soins à domicile et de la santé mentale	850 000 000	1 100 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	108 646 504	102 163 735	105 594 874
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	52 271 356	51 462 891	51 462 891
Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	85 510	86 000	87 700

Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Raison d'être

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPC), aussi connu sous le nom de Sécurité publique Canada, joue un rôle clé en assumant la responsabilité fondamentale du gouvernement pour la sécurité de ses citoyens. Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable du Ministère.

Le Ministère offre des conseils et un soutien stratégiques au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile et au ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé sur divers enjeux, notamment la sécurité nationale, la lutte contre le crime et la gestion des mesures d'urgence. Il met également en œuvre un certain nombre de programmes de subventions et de contributions liés à ces enjeux.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	139 294 307	138 311 494	141 689 364	130 135 974
5 Subventions et contributions	805 147 909	1 007 864 906	985 011 367	597 655 353
10 Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes	158 465 000
15 Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces	1 773 000
20 Protéger la sécurité nationale du Canada	1 993 464
25 Protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne	4 443 100
30 Protéger les lieux de rassemblement communautaires contre les crimes motivés par la haine	2 000 000
35 Renforcer le régime canadien du recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes	3 282 450
Total des crédits votés	944 442 216	1 146 176 400	1 126 700 731	899 748 341
Total des postes législatifs	14 629 401	15 571 644	16 122 487	15 206 274
Total des dépenses budgétaires	959 071 617	1 161 748 044	1 142 823 218	914 954 615

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes : afin d'améliorer la gestion des urgences au Canada, y compris dans les communautés autochtones.

[Crédit 15] Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces : afin de soutenir un nouveau cadre de cybersystèmes essentiels pour protéger les infrastructures essentielles du Canada, notamment dans les secteurs des finances, de l'énergie, des télécommunications et du transport.

[Crédit 20] Protéger la sécurité nationale du Canada : afin de soutenir les efforts visant à évaluer les menaces pour la sécurité nationale fondées sur l'économie et à intervenir en conséquence.

[Crédit 25] Protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne : pour lutter contre l'exploitation sexuelle en ligne des enfants.

[Crédit 30] Protéger les lieux de rassemblement communautaires contre les crimes motivés par la haine : afin de renforcer le Programme de financement des projets d'infrastructure pour les collectivités à risque de Sécurité publique Canada.

[Crédit 35] Renforcer le régime canadien du recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes : pour la création de l'Équipe d'action, de coordination et d'application de la loi pour la lutte contre le blanchiment d'argent (ACE).

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité communautaire	41 137 560	301 945 722	343 083 282
Gestion des urgences	31 579 147	62 500	295 679 742	327 321 389
Sécurité nationale	18 560 654	29 889	18 590 543
Exécution du budget (à titre de renseignement)	171 957 014	171 957 014
Services internes	56 702 387	(2 700 000)	54 002 387
Total	319 936 762	62 500	597 655 353	(2 700 000)	914 954 615

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subvention à la Fondation Avalanche Canada	25 000 000
Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants	21 600 000	21 600 000
Fonds pour la résilience communautaire	129 132	2 222 000	3 500 000
Programme de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd	3 099 750	3 100 000	3 100 000
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 144	1 796 144	1 796 144
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	596 765	2 460 000	1 760 000
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	1 000 000	1 000 000
Contributions			
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	581 512 971	609 000 000	198 350 206
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières Nations	85 085 628	146 116 400	157 700 236
Programme national d'atténuation des catastrophes	14 574 721	57 152 000	57 061 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	42 860 836	42 067 894	42 696 275
Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs	20 867 891
Programme de contribution pour combattre les crimes graves et le crime organisé	3 259 270	20 684 463	19 726 764
Modalités de financement pour les installations policières des Premières Nations et des Inuits	13 100 000
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	6 426 865	7 172 636	7 540 500
Programme de contributions pour les analyses biologiques	6 900 000	6 900 000	6 900 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	921 758	362 000	3 872 000
Fonds pour la résilience communautaire	1 852 826	2 222 000	3 500 000
Programme de contributions à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones	832 669	1 940 000	3 358 737
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	2 034 389	2 035 600	2 035 600
Programme de contribution pour les coûts extraordinaires des services de police de la capitale nationale	3 200 000	2 000 000	2 000 000
Association internationale des pompiers, Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de contribution de l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage	500 000	500 000	500 000
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	190 000	190 000	190 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 544 801	15 950 487	15 030 874
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

Raison d'être

Affaires mondiales Canada, sous la direction de la ministre des Affaires étrangères, du ministre de la Diversification du commerce international, de la ministre du Développement international, et de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, est responsable de favoriser les relations internationales du Canada, ce qui comprend l'élaboration et la mise en œuvre de la politique étrangère, les mesures de commerce international, l'aide internationale (ce qui comprend l'aide et le développement humanitaires et les services de paix et de sécurité), la Francophonie, les services consulaires pour les Canadiens et le réseau mondial de missions du gouvernement du Canada à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Affaires mondiales Canada.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 660 201 820	1 706 736 559	1 732 234 770	1 743 383 063
5 Dépenses en capital	139 961 958	135 243 378	136 380 391	103 090 143
10 Subventions et contributions	4 306 311 566	4 219 944 467	4 712 865 095	4 191 984 964
15 Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions	65 625 437	50 779 000	69 540 997	68 874 000
20 Conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs	1	2	1
30 Administration des nouvelles mesures liées aux accords de libre-échange et aux mesures de sauvegarde de l'acier	11 446 936
35 Protéger la sécurité nationale du Canada	1 252 387
40 Protéger la démocratie	716 099
45 Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient	250 000 000
50 Renforcer le leadership mondial du Canada dans l'Arctique	6 133 109
Total des crédits votés	6 172 100 781	6 112 703 405	6 651 021 255	6 376 880 702
Total des postes législatifs	402 186 233	378 128 995	397 495 441	342 811 521
Total des dépenses budgétaires	6 574 287 014	6 490 832 400	7 048 516 696	6 719 692 223
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L25 Conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , paiements aux institutions financières internationales – Souscription au capital	1	2	1
– Avances de fonds de roulement – Prêts et avances	961 594
– Avances de fonds de roulement – Avances consentis aux missions à l'étranger	1 772 123
Total des crédits votés	2 733 717	1	2	1
Total des postes législatifs	38 108 110	14 617 035	15 617 035	17 000 000
Total des dépenses non budgétaires	40 841 827	14 617 036	15 617 037	17 000 001

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 30] Administration des nouvelles mesures liées aux accords de libre-échange et aux mesures de sauvegarde de l'acier : afin d'administrer de nouveaux contingents tarifaires en vertu de l'Accord de Partenariat Transpacifique Global et Progressiste, l'Accord Canada - États-Unis - Mexique et des mesures de protection des importations éventuelles sur certains produits d'acier.

[Crédit 35] Protéger la sécurité nationale du Canada : afin de soutenir les efforts visant à évaluer les menaces à la sécurité économique nationale et à intervenir en conséquence.

[Crédit 40] Protéger la démocratie : afin de lancer le Projet sur la démocratie numérique, qui aura pour but de renforcer la résilience des Canadiens face à la désinformation en ligne au moyen de la recherche, de l'élaboration de politiques et de l'établissement d'un consensus international sur les principes directeurs.

[Crédit 45] Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient : pour soutenir les activités de développement, d'aide humanitaire, de stabilisation et de sécurité, ainsi que les activités diplomatiques dans le cadre du renouvellement de la stratégie du Canada au Moyen-Orient.

[Crédit 50] Renforcer le leadership mondial du Canada dans l'Arctique : afin d'appuyer diverses mesures pour le leadership du Canada dans l'Arctique, notamment accroître la participation des Autochtones et des peuples nordiques dans les initiatives internationales sur l'Arctique.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité	155 494 748	3 765 429 512	3 920 924 260
Soutien à la présence du Canada à l'étranger	967 735 683	100 539 894	(36 425 000)	1 031 850 577
Diplomatie et défense des intérêts internationales	270 370 471	437 489	606 820 647	(4 000 000)	873 628 607
Commerce et investissements	277 674 251	289 800	52 226 553	(3 050 000)	327 140 604
Aide aux Canadiens à l'étranger	53 538 308	(2 540 000)	50 998 308
Exécution du budget (à titre de renseignement)	269 548 531	269 548 531
Services internes	244 598 376	1 822 960	500 000	(1 320 000)	245 601 336
Total	2 238 960 368	103 090 143	4 424 976 712	(47 335 000)	6 719 692 223
Non budgétaire					Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité					17 000 001
Total					17 000 001

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	2 065 734 193	2 309 405 758	2 266 746 107
Subventions à l'appui du Programme de paix et de stabilisation des opérations	142 733 211	133 000 000	157 913 462
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	15 470 316	38 900 001	38 900 001
Subventions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	25 550 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	13 523 934	15 854 000	15 854 000
Subventions à l'appui du Programme CanExport	14 722 941
Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	4 929 666	7 250 000	11 250 000
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou des pays donnés	1 400 000	7 867 760	7 867 760
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	8 642 123	13 970 000	5 470 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	1 558 600	2 530 000	3 000 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 195 243	1 200 581	903 819
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000	30 000
Total des postes législatifs	443 832	250 000	500 000
Contributions			
Paiements de quotes-parts aux organisations internationales :			
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (193 852 698 \$US)	248 147 108	269 928 306	252 979 709
Organisation des Nations Unies (81 267 690 \$US)	91 383 841	103 266 134	106 055 148
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (16 967 970 euros)	25 615 622	25 246 573	25 868 518
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (12 731 525 euros)	18 312 763	18 809 554	19 409 846
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (7 907 132 \$US) (5 497 658 euros)	18 462 600	17 989 550	18 700 341
Organisation mondiale de la santé (6 990 428 \$US) (6 959 834 francs suisses)	17 930 314	17 725 399	18 283 390
Agence internationale de l'énergie atomique (9 359 238 euros) (1 426 600 \$US)	15 666 577	15 299 401	16 130 354
Organisation internationale de la Francophonie (10 574 642 euros)	15 278 121	15 392 095	16 121 570
Organisation de coopération et de développement économiques (9 797 719 euros)	14 747 486	14 109 054	14 937 112
Organisation internationale du travail (11 112 315 francs suisses)	14 398 848	14 378 224	14 626 473
Organisation panaméricaine de la santé (11 107 959 \$US)	12 399 672	13 632 639	14 495 998
Cour pénale internationale (8 889 300 euros)	11 146 732	13 133 052	13 552 182
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (5 111 750 \$US) (4 030 980 euros)	12 272 274	12 217 318	12 816 316
Organisation des États américains (8 326 824 \$US)	10 138 174	11 158 891	10 866 588
Organisation mondiale du commerce (5 434 900 francs suisses)	6 417 507	7 032 217	7 153 633

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Secrétariat du Commonwealth (3 417 000 livres sterling)	5 717 145	5 656 399	5 850 963
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1 486 928 euros) (2 131 174 \$US)	4 398 798	4 728 974	5 048 099
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (2 873 497 \$US)	3 726 254	4 538 410	3 749 942
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1 979 128 euros)	2 931 244	3 207 748	3 017 279
Organisation de l'aviation civile internationale	2 610 118	2 610 000	2 701 350
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 657 895 \$US)	2 149 977	2 068 888	2 163 569
Agence internationale de l'énergie (935 972 euros)	1 469 717	1 431 118	1 426 936
Centre international de Recherche sur le Cancer (925 855 euros)	1 299 886	1 329 966	1 411 512
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (812 568 euros)	1 026 939	1 154 317	1 238 800
Fondation du Commonwealth (681 625 livres sterling)	1 091 449	1 100 974	1 167 153
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (642 001 livres sterling)	1 074 735	1 063 317	1 099 305
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (619 280 euros)	928 020	857 653	944 123
Agence internationale pour l'énergie renouvelable (667 000 \$US)	867 100
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (72 781 \$US) (650 283 SGD)	741 287	684 045	718 068
Convention sur la diversité biologique (501 153 \$US)	1 211 893	602 226	654 010
Tribunal international du droit de la mer (426 907 euros)	605 909	630 885	650 841
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	579 759	588 552	599 929
Organisation mondiale des douanes (351 275 euros)	519 681	518 974	535 537
Organisation maritime internationale (230 424 livres sterling)	335 673	380 954	394 558
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (261 450 \$US)	211 470	291 726	391 194
Autorité internationale des fonds marins (262 629 \$US)	324 904	327 735	342 734
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (196 259 \$US)	239 278	235 492	256 120
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (191 171 \$US)	229 282	237 906	249 480
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (161 426 euros)	234 294	238 491	246 102
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (183 348 \$US)	224 503	220 000	239 271
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (140 920 euros)	217 473	212 217	214 839
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (121 215 \$US)	150 355	145 446	158 187
Entente de Wassenaar (77 472 euros)	105 826	111 937	118 110
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (21 364 393 CFA) (25 773 euros)	86 180	85 762	88 084
Cour permanente d'arbitrage (51 307 euros)	69 800	75 801	78 220
Organisations internationales de produits de base (28 544 euros)	42 222	42 181	43 517
Commission internationale d'établissement des faits (11 596 francs suisses)	14 370	15 004	15 263
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou pays donnés	789 877 287	505 108 010	460 838 742

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	218 805 735	218 292 015	345 791 968
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	211 291 248	229 650 000	77 810 000
Contributions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	37 940 000
Contributions à l'appui du Programme de paix et de stabilisation des opérations	110 127 787	45 500 000	36 350 000
Fonds canadien d'initiatives locales	14 752 196	34 100 000	35 654 123
Contributions à l'appui du Programme CanExport	14 342 412
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	8 202 500	8 000 000	8 000 000
Contributions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	11 085 595	5 601 782	7 601 782
Programme canadien de l'innovation à l'international	2 061 696	4 620 000	7 072 847
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	27 077 571	8 518 065	4 900 000
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	5 827 147	4 587 627	4 587 627
Contributions volontaires annuelles	3 450 000	3 450 000	3 450 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	672 364	700 000	700 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	232 251 950	232 491 748	232 491 748

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs (<i>Loi d'aide au développement international [institutions financières]</i>)	232 251 950	250 684 323	232 491 748
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103 723 515	146 053 118	109 556 673
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (L.R.C. (1985), ch. D-2)	443 832	500 000	500 000
Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 400	86 000	87 700
Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 400	86 000	87 700
Ministre du Développement international – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 400	86 000	87 700
Non budgétaire			
Paiements aux institutions financières internationales – Souscription au capital	38 108 110	15 617 035	17 000 000

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Raison d'être

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada continue de renouveler la relation de nation à nation, entre les Inuit et la Couronne et de gouvernement à gouvernement entre le Canada et les Premières Nations, les Inuit et les Métis; de moderniser les structures du gouvernement du Canada en vue de permettre aux Autochtones de renforcer leur capacité et d'appuyer leur vision en matière d'autonomie gouvernementale, et de diriger les travaux du gouvernement du Canada dans le Nord.

La ministre des Relations Couronne-Autochtones et le ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur sont responsables de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires concernant les plans et les priorités du Ministère sont fournis dans le Plan ministériel 2019-2020.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	757 396 283	613 211 553	989 139 602	3 316 984 242
5 Dépenses en capital	28 783 127	15 091 444	18 167 924	5 491 717
10 Subventions et contributions	7 084 289 390	2 359 854 884	3 842 347 223	2 625 384 706
25 Faire progresser la réconciliation en réglant des revendications particulières	883 000 000
30 Amélioration des consultations auprès des Autochtones et de la capacité de soutien	1 500 000
35 Honorer les enfants disparus des pensionnats	7 758 176
40 Jeunes autochtones et réconciliation	4 874 600
45 Plus de branchement = plus d'électricité abordable	6 000 000
50 Appuyer le développement des entreprises autochtones	25 777 783
55 Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques	5 000 000
– Remise de dette	523 804
– Radiation de dette	100 114
Total des crédits votés	7 871 092 718	2 988 157 881	4 849 654 749	6 881 771 224
Total des postes législatifs	158 329 377	96 046 567	98 903 424	96 104 385
Total des dépenses budgétaires	8 029 422 095	3 084 204 448	4 948 558 173	6 977 875 609
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones	27 733 354	25 903 000	25 903 000	25 903 000
L20 Prêts aux Premières Nations de la Colombie-Britannique	16 306 648	30 400 000	30 400 000	30 400 000
Total des crédits votés	44 040 002	56 303 000	56 303 000	56 303 000
Total des dépenses non budgétaires	44 040 002	56 303 000	56 303 000	56 303 000

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 25] Faire progresser la réconciliation en réglant des revendications particulières : pour les Premières Nations en vue de les aider à mener des recherches et à élaborer leurs revendications, et financement pour un engagement visant à renouveler et à reconstituer le financement du Fonds de règlement des revendications particulières pendant trois autres années à l'appui de règlements négociés de revendications particulières en temps utile.

[Crédit 30] Amélioration des consultations auprès des Autochtones et de la capacité de soutien : pour appuyer les partenaires autochtones dans l'élaboration de processus de consultation et leur participation à ceux-ci avec le gouvernement du Canada au moyen de protocoles de consultation.

[Crédit 35] Honorer les enfants disparus des pensionnats : afin d'appuyer l'élaboration et la tenue à jour du Registre national de décès des étudiants des pensionnats indiens, de collaborer avec les parties en vue d'établir et de tenir à jour un registre en ligne des cimetières des pensionnats indiens et d'offrir des occasions de leur rendre hommage.

[Crédit 40] Jeunes autochtones et réconciliation : pour contribuer à faire en sorte que les voix des jeunes métis, inuits et des Premières Nations sont entendues et pour soutenir les initiatives de réconciliation à l'intention des jeunes autochtones, à l'aide d'un programme pilote des jeunes autochtones exécuté par Échanges Racines canadiennes.

[Crédit 45] Plus de branchement = plus d'électricité abordable : afin de soutenir la planification, par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de son projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique Taltson.

[Crédit 50] Appuyer le développement des entreprises autochtones : afin d'appuyer les entrepreneurs autochtones et le développement économique dans le cadre du Programme pour la préparation des collectivités aux possibilités économiques, et financement aux sociétés métisses de financement afin d'appuyer le démarrage et l'expansion de petites et moyennes entreprises métisses.

[Crédit 55] Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques : afin d'assurer la croissance et la prospérité continues des communautés de l'Arctique et du Nord.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Droits et auto-détermination	2 967 913 514	1 239 000	2 174 978 319	5 144 130 833
Développement communautaire et régional	187 020 898	3 905 000	504 140 611	695 066 509
Exécution du budget (à titre de renseignement)	933 910 559	933 910 559
Services internes	217 502 692	347 717	(13 082 701)	204 767 708
Total	4 306 347 663	5 491 717	2 679 118 930	(13 082 701)	6 977 875 609

Non budgétaire

	Total
Droits et auto-détermination	56 303 000
Total	56 303 000

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions aux Premières Nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières, et aux groupes autochtones pour le règlement des revendications spéciales	1 297 921 874	797 719 785	681 679 936
Subventions pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale et autres ententes visant à régler les droits découlant de l'article 35	707 993 767	564 296 062	674 198 531
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	55 454 000	56 563 000	57 694 000
Subvention pour la mise en œuvre de l'accord-cadre de la Gestion des terres des Premières Nations	36 623 388
Subventions pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	8 051 264	9 100 036	8 250 036
Subvention pour appuyer le Conseil de surveillance de la mine Giant ainsi que la recherche sur le trioxyde d'arsenic	1 655 339	947 169
Subventions aux Premières Nations participantes et à l'Autorité scolaire des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la compétence des Premières Nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique</i>	600 000	600 000
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations</i>	500 000	500 000	500 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000	300 000
Total des postes législatifs	64 743 656	56 553 567	53 734 224
Contributions			
Contributions pour appuyer la négociation et la mise en œuvre d'ententes ou d'initiatives de traités, de revendications et d'autonomie gouvernementale	395 968 053	335 289 105	397 751 313
Contributions pour appuyer la gestion des terres et le développement économique	234 356 021	198 625 888	167 699 944
Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés	72 091 707	29 681 030	113 700 051
Contributions pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord, ainsi que le développement scientifique des peuples autochtones et du Nord	57 481 286	37 738 207	112 390 743
Contributions pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	77 487 000	89 428 884	93 317 628
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	968 925 402	21 919 000	54 419 000
Contributions pour appuyer le logement des Métis	45 000 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	61 577 980	31 362 609	36 241 262
Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral	29 416 596	28 181 830	34 591 830
Contributions servant à la prestation de services publics dans le domaine du soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	190 209 313	21 442 886	33 188 830
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	30 411 001	24 994 637	25 285 531
Contributions pour appuyer l'initiative de reconstruction des nations autochtones	20 000 000
Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	35 511 296	22 450 000	14 450 000

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	22 557 359	75 036 824	6 337 780
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	5 077 758	8 998 709	5 246 681
Contributions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord et pour les résidents du Nord	4 803 418	3 901 053	3 901 053
Contributions aux groupes de survivants des pensionnats indiens qui souhaitent régler leur réclamation de façon collective dans le cadre du processus d'évaluation indépendant	997 500	1 000 000
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la restauration de la fosse de bitume de Marwell dans le cadre du Programme des sites contaminés	145 700	70 000	70 000
Total des postes législatifs	8 548 450

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	62 777 288	55 153 567	52 334 224
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 811 162	39 296 711	40 408 670
Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources (lois sur le règlement des revendications territoriales globales)	1 673 606	2 952 146	1 858 791
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités (<i>Loi sur les Indiens</i>)	1 966 368	1 400 000	1 400 000
Ministre des Affaires autochtones et du Nord – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	85 767	86 000	87 700
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (<i>Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington [pollution par le mercure]</i>)	15 000	15 000

Ministère des Anciens Combattants

Raison d'être

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre que le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique.

Le ministère des Anciens Combattants (ACC) a pour raison d'être d'aider les personnes dont les efforts courageux nous ont laissé cet héritage et qui ont permis à notre nation de s'épanouir.

La *Loi sur le ministère des Anciens Combattants* confère au ministre des Anciens Combattants le pouvoir d'exécuter les lois du Parlement et les décrets qui ne sont pas, de droit, du ressort d'autres ministres ou ministères en ce qui a trait aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge, ainsi qu'aux domaines que le gouverneur en conseil désigne.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	926 664 000	1 036 044 570	1 042 996 079	1 125 198 099
5 Subventions et contributions	3 814 604 720	3 327 017 000	3 692 225 001	3 180 739 500
10 Soutenir les familles des vétérans	30 000 000
15 Commémorer les vétérans du Canada	1 000 000
20 Centre Juno Beach	500 000
25 Rendre hommage aux vétérans métis	30 000 000
30 Soutenir la recherche sur la santé des militaires et des vétérans	901 100
35 Soutenir les vétérans à mesure qu'ils font la transition vers la vie civile après le service	13 541 956
Total des crédits votés	4 741 268 720	4 363 061 570	4 735 221 080	4 381 880 655
Total des postes législatifs	32 622 360	31 492 862	34 129 122	38 113 710
Total des dépenses budgétaires	4 773 891 080	4 394 554 432	4 769 350 202	4 419 994 365

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Soutenir les familles des vétérans : afin de mieux soutenir les vétérans qui se sont mariés alors qu'ils étaient âgés de plus de 60 ans, ainsi que leurs conjoints au moyen d'un nouveau fonds pour les survivants des vétérans.

[Crédit 15] Commémorer les vétérans du Canada : pour soutenir le projet de l'Autoroute des héros afin de planter un arbre pour chaque Canadien qui a servi depuis la Confédération.

[Crédit 20] Centre Juno Beach : afin d'aider Centre Juno Beach à réaliser son mandat en vue de préserver, pour les générations futures, le legs de tous les Canadiens qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale.

[Crédit 25] Rendre hommage aux vétérans métis : pour reconnaître la contribution des vétérans métis aux efforts déployés par le Canada lors de la Seconde Guerre mondiale et pour commémorer les sacrifices et les réalisations de tous les vétérans métis.

[Crédit 30] Soutenir la recherche sur la santé des militaires et des vétérans : pour l'établissement d'un centre d'excellence en recherche sur la douleur chronique.

[Crédit 35] Soutenir les vétérans à mesure qu'ils font la transition vers la vie civile après le service : afin de mieux soutenir les vétérans et les membres des Forces armées canadiennes pendant qu'ils effectuent la transition de la vie militaire à la vie civile et en vue de simplifier le processus de transition.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Avantages, services et soutien	1 048 052 671	3 157 704 500	4 205 757 171
Commémoration	21 684 250	23 232 000	44 916 250
Ombudsman des vétérans	5 502 468	5 502 468
Services internes	87 875 420	87 875 420
Exécution du budget (à titre de renseignement)	75 943 056	75 943 056
Total	1 239 057 865	3 180 936 500	4 419 994 365

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 261 223 444	1 227 063 000	1 155 817 000
Indemnité pour souffrance et douleur	685 114 000
Prestation de remplacement du revenu	627 950 000
Entretien ménager et entretien du terrain	265 450 023	278 882 000	281 815 000
Indemnités et allocations d'invalidité	1 621 406 562	1 042 502 000	108 535 000
Indemnité supplémentaire pour souffrance et douleur	102 367 000
Paieement de prestation de retraite supplémentaire	53 793 000
Allocation pour études et formation	4 900 000	44 100 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	10 697 195	11 423 000	11 772 000
Fonds du Souvenir	9 120 000	12 157 000	9 275 000
Allocation de reconnaissance pour aidant	6 488 000	7 070 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	6 101 466	5 549 000	5 265 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	1 456 781	2 090 000	2 187 000
Subvention pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	2 000 000	2 000 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	543 520 506	647 100 000	1 564 000
Fonds d'urgence pour les vétérans	1 000 000	1 000 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	697 021	978 000	978 000
Paieements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	625 270	975 000	975 000
Indemnité pour blessure grave	1 153 618	1 600 000	900 000
Subvention pour partenariats de commémoration	369 243	750 000	750 000
Allocation de traitement	315 374	625 000	625 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	158 884	420 000	420 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	66 968	130 000	75 000
Services de transition de carrière	36 593	73 000	73 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	23 105	70 000	70 000
Allocation de sécurité du revenu de retraite	920 262	1 448 000	14 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000
Paieements de prestations pour bravoure	5 582	7 000	4 500
Total des postes législatifs	65 783	197 000	197 000
Contributions			
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	79 153 058	75 799 000	72 366 000
Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique et les états de santé mentale connexes	500 000	1 500 000
Contributions, en vertu du Programme de partenariat pour la commémoration, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	9 281 385	1 360 000	1 360 000
Contributions pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 450 710	33 846 122	37 829 010
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (<i>Loi sur l'assurance des anciens combattants</i>)	65 017	175 000	175 000
Ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (<i>Loi de l'assurance des soldats de retour au pays</i>)	766	10 000	10 000
Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4)	10 000	10 000
Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4)	2 000	2 000

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Raison d'être

Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres travaille à faire avancer l'égalité des sexes en favorisant l'inclusion de toutes les personnes dans la vie sociale, politique et culturelle du Canada. Le Ministère s'acquitte de ce mandat en élaborant des politiques et des programmes, en investissant dans la recherche et en exécutant des programmes.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	70 201	44 621 369
5 Subventions et contributions	500 000	55 073 977
10 Favoriser l'égalité des sexes	10 000 000
Total des crédits votés	570 201	109 695 346
Total des postes législatifs	96 722	4 265 255
Total des dépenses budgétaires	666 923	113 960 601

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Favoriser l'égalité des sexes : pour poursuivre l'action communautaire pour surmonter les obstacles systémiques qui entravent les progrès des femmes, tout en reconnaissant et en tenant compte de la diversité des expériences des femmes et de l'inégalité entre les sexes partout au pays.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Faire avancer l'égalité des genres au Canada	36 320 962	55 073 977	91 394 939
Services internes	12 565 662	12 565 662
Exécution du budget (à titre de renseignement)	10 000 000	10 000 000
Total	58 886 624	55 073 977	113 960 601

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	33 920 000
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Subventions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	8 307 000
Contributions			
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	10 503 977
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Contributions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	2 343 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 722	4 177 555
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700

Ministère des Finances

Raison d'être

Le ministère des Finances Canada (Ministère) contribue à la vigueur de l'économie et à l'intégrité des finances publiques pour les Canadiens. Pour ce faire, il surveille l'évolution de la situation au Canada et ailleurs dans le monde afin de fournir une analyse et de dispenser des conseils de premier ordre au gouvernement du Canada, et il élabore et met en œuvre les politiques économiques et financières qui soutiennent les objectifs socio-économiques du Canada et de ses citoyens.

Il joue aussi un rôle de premier plan pour garantir que les dépenses de l'État soient effectuées en fonction des résultats et constituent une utilisation judicieuse des deniers publics. Il interagit de façon importante avec d'autres organismes fédéraux et il permet de relayer le point de vue des différents acteurs économiques de partout au Canada.

Le ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	130 934 636	95 205 613	101 635 773	99 360 558
5 Autorisation pour le montant de l'aide en paiements directs à l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	1	1	1
10 Créer un conseil de gouvernance de l'Agence de la consommation en matière du Canada	444 400
15 Protéger les régimes de pension des Canadiens	150 000
20 Renforcer le régime canadien de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes	819 555
– Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières</i>)	1
Total des crédits votés	130 934 636	95 205 614	101 635 775	100 774 514
Total des postes législatifs	90 195 783 495	93 876 345 302	94 365 809 697	98 865 513 916
Total des dépenses budgétaires	90 326 718 131	93 971 550 916	94 467 445 472	98 966 288 430

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Autorisation d'établir le montant maximal payable au Groupe de la banque mondiale pour soutenir l'initiative d'installation de refinancement de prêts pour l'infrastructure des banques multilatérales de développement (article 8 de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	1
– Autorisation d'établir le montant maximal payable pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (article 8 de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	1
– Autorisation d'augmenter le montant maximal du capital exigible par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour l'achat d'actions supplémentaires (article 8 de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	1
Total des crédits votés	3
Total des postes législatifs	43 008 432 158	52 300 000	400 796 919	51 400 000
Total des dépenses non budgétaires	43 008 432 158	52 300 000	400 796 922	51 400 000

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Créer un conseil de gouvernance de l'Agence de la consommation en matière du Canada : afin d'appuyer les travaux du conseil de gouvernance de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada

[Crédit 15] Protéger les régimes de pension des Canadiens : pour le Centre national sur les régimes de retraite afin d'appuyer la recherche en matière de retraite et l'Institut mondial de gestion des risques, afin qu'il poursuive ses travaux d'élaboration de nouvelles approches en matière de gestion des risques financiers.

[Crédit 20] Renforcer le régime canadien de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes : afin d'appuyer les efforts stratégiques relativement à la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Politiques économique et budgétaire	24 851 073 388	74 074 206 603	98 925 279 991
Services internes	39 744 484	(150 000)	39 594 484
Exécution du budget (à titre de renseignement)	1 413 955	1 413 955
Total	24 892 231 827	74 074 206 603	(150 000)	98 966 288 430

Non budgétaire

	Total
Politiques économique et budgétaire	51 400 000
Total	51 400 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	37 123 933 953	38 583 703 000	40 372 636 000
Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	18 253 657 000	18 958 259 000	19 837 259 000
Intérêt sur la dette non échue (<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>)	14 228 824 027	16 453 000 000	18 684 000 000
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	13 748 395 000	14 160 847 000	14 585 672 000
Autres frais d'intérêts	6 609 473 704	6 352 000 000	6 007 000 000
Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 681 830 727	3 785 321 565	3 948 402 899
Paiements à l'Association internationale de développement (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	441 610 000	441 610 000	441 620 000
Achat de la monnaie canadienne (<i>Loi sur la Monnaie royale canadienne</i>)	94 082 968	92 000 000	88 000 000
Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	51 200 000	51 200 000	48 080 000
Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	42 355 897	42 355 897	42 483 704
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 846 345	11 884 702	12 254 613
Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse (<i>Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador</i>)	19 957 000	18 092 000	8 227 000
Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Paiement de péréquation supplémentaire – Nouvelle-Écosse (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	16 407 000	(89 824 000)	(72 587 000)
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(856 507 839)	(918 992 000)	(932 853 000)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 882 984 000)	(4 163 418 000)	(4 204 769 000)
Non budgétaire			
Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures - Achat d'actions initiales par le Canada en vertu de la <i>Loi sur l'accord concernant la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures</i>	52 300 000	51 400 000

Ministère des Pêches et des Océans

Raison d'être

Pêches et Océans Canada appuie les pêches durables sur le plan environnemental, économique et social. Il contribue également à une économie prospère en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le Ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs, tels que l'aquaculture et la biotechnologie.

Les activités du Ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans, ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes.

La Garde côtière canadienne (GCC) se charge des services et des programmes qui soutiennent la sûreté, la sécurité et l'accessibilité des voies navigables du Canada. La GCC fournit également une flotte civile et une vaste infrastructure côtière.

Le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 575 248 652	1 518 591 959	1 564 260 090	1 727 118 371
5 Dépenses en capital	783 924 389	586 710 928	1 469 949 224	801 787 391
10 Subventions et contributions	128 862 428	204 444 700	268 390 874	293 046 191
15 Intervention en matière de sécurité maritime du Canada	11 336 025
20 Pêches et Océans Canada - Faire progresser la réconciliation	5 069 400
Total des crédits votés	2 488 035 469	2 309 747 587	3 302 600 188	2 838 357 378
Total des postes législatifs	132 428 899	135 876 913	139 324 607	155 639 436
Total des dépenses budgétaires	2 620 464 368	2 445 624 500	3 441 924 795	2 993 996 814

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] Intervention en matière de sécurité maritime du Canada : afin d'améliorer l'intervention environnementale maritime.

[Crédit 20] Pêches et Océans Canada - Faire progresser la réconciliation : à l'appui de la capacité du ministère des Pêches et des Océans à collaborer avec les groupes autochtones et à faire progresser la réconciliation.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Opérations maritimes et intervention	589 533 668	488 551 747	10 146 240	(16 626 658)	1 071 604 997
Pêches	524 058 757	133 617 267	225 132 967	882 808 991
Navigation maritime	282 496 330	93 904 549	78 000	(23 384 342)	353 094 537
Écosystèmes aquatiques	200 156 673	2 526 865	57 188 984	259 872 522
Services internes	326 523 379	83 186 963	500 000	410 210 342
Exécution du budget (à titre de renseignement)	16 405 425	16 405 425
Total	1 939 174 232	801 787 391	293 046 191	(40 011 000)	2 993 996 814

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	1 555 000	500 000	10 220 000
Subventions pour la participation des Autochtones aux consultations relatives au poisson et l'habitat du poisson	2 500 000
Subventions sous le programme Solutions innovatrices Canada	300 000	2 300 000
Subventions pour l'aliénation des phares excédentaires	221 000	500 000	500 000
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	163 296	245 500	245 500
Subvention pour supporter les groupes autochtones dans les négociations de mesures de conservation	100 000	100 000
Contributions			
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	52 049 909	58 194 701	78 799 594
Contribution à l'appui du secteur des pêches et des fruits de mer du Canada atlantique	202 494	52 333 333	61 566 298
Programme de contribution aux sciences marines et d'eaux douces	15 432 471	26 630 000	26 201 920
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	19 883 727	18 249 444	18 713 799
Fonds de restauration de l'habitat côtier	9 679 316	15 000 000	18 574 104
Programme de contribution à l'appui du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique	17 100 000
Programme de contributions à l'appui du patrimoine naturel pour le Canada par l'entremise du Fonds canadien pour la nature pour les espèces et les habitats aquatiques	14 634 898
Contributions pour la participation des Autochtones à la gestion du poisson et l'habitat du poisson	9 048 578
Ententes de contributions pour permettre aux associations liées à la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) de procéder à des activités autorisées relatives aux opérations de recherche et de sauvetage en mer (SAR), de la prévention SAR et d'autres activités liées à la sécurité	6 534 400	7 377 400	7 766 500
Contributions pour soutenir l'adoption de technologies propres au sein de l'industrie de l'aquaculture et des pêches par l'entremise du Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture	878 043	4 135 667	5 959 389
Programme de contribution à l'appui du Fonds des pêches du Québec	4 000 000
Contribution visant à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de conservation	3 440 165	615 000	3 915 000
Contributions visant à appuyer le Programme de participation communautaire	3 766 000	3 766 000
Programme volontaire pour les bateaux des collectivités autochtones	1 035 000	2 050 000	1 750 000
Contributions à l'appui du Programme de contribution à la recherche universitaire afin de soutenir le perfectionnement et la recherche universitaire relativement aux priorités scientifiques	1 651 605	1 294 728	1 294 728
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	1 504 470	962 000	962 000
Contributions à l'appui du Programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	1 805 819	600 000	750 000
Programme de participation et de contribution financière à la formation et aux exercices	50 000	629 740	629 740

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Programme de contribution de gestion des océans afin d'appuyer le développement et la mise en œuvre des activités de gestion de la conservation des océans	1 755 000	505 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	790 207	487 487	487 487
Contributions à l'appui du Programme sur les espèces aquatiques envahissantes	541 918	450 000	479 756
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	261 500	268 700	275 900

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	128 337 289	139 238 607	155 551 736
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700

Ministère des Ressources naturelles

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Ressources naturelles Canada (RNCCan) vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes en veillant à ce que nos ressources naturelles soient exploitées de façon durable, en étant une source d'emplois, de prospérité et de nouvelles perspectives, de même qu'en préservant notre environnement et respectant nos communautés et les peuples autochtones.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	556 633 185	536 166 814	559 425 593	563 825 825
5 Dépenses en capital	51 020 288	20 071 752	21 196 752	13 996 000
10 Subventions et contributions	381 082 400	429 195 419	427 647 999	471 008 564
15 Encourager les Canadiens à utiliser des véhicules à émission zéro	10 034 967
20 Mobiliser les communautés autochtones dans le cadre de grands projets de ressources	12 801 946
25 Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes	11 090 650
30 Améliorer l'information sur l'énergie canadienne	1 674 737
35 Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces	808 900
40 Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques	6 225 524
Total des crédits votés	988 735 873	985 433 985	1 008 270 344	1 091 467 113
Total des postes législatifs	577 516 342	467 189 932	468 282 949	446 210 499
Total des dépenses budgétaires	1 566 252 215	1 452 623 917	1 476 553 293	1 537 677 612

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] Encourager les Canadiens à utiliser des véhicules à émission zéro : afin d'élargir le réseau de stations de recharge et de ravitaillement pour les véhicules à émission zéro.

[Crédit 20] Mobiliser les communautés autochtones dans le cadre de grands projets de ressources : afin de tenir d'importantes consultations auprès des communautés autochtones concernant les grands projets énergétiques et de soutenir la participation économique des Autochtones dans les secteurs des ressources naturelles.

[Crédit 25] Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes : afin d'améliorer la gestion des urgences au Canada, y compris dans les communautés autochtones.

[Crédit 30] Améliorer l'information sur l'énergie canadienne : afin de créer un centre virtuel canadien pour l'information sur l'énergie.

[Crédit 35] Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces : afin de soutenir un nouveau cadre de cybersystèmes essentiels pour protéger les infrastructures essentielles du Canada, notamment dans les secteurs des finances, de l'énergie, des télécommunications et du transport.

[Crédit 40] Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques : afin d'assurer la croissance et la prospérité continues des communautés de l'Arctique et du Nord.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles	279 656 004	7 816 229	333 741 904	(27 033 717)	594 180 420
Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale	70 278 425	123 312	502 312 997	(295 800)	572 418 934
Science des ressources naturelles et atténuation des risques	189 524 252	3 357 757	22 899 000	(10 210 983)	205 570 026
Services internes	120 272 806	2 698 702	(100 000)	122 871 508
Exécution du budget (à titre de renseignement)	42 636 724	42 636 724
Total	702 368 211	13 996 000	858 953 901	(37 640 500)	1 537 677 612

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions pour appuyer les défis des technologies propres	25 000	19 711 921	19 731 634
Subventions à l'appui de la sensibilisation et de l'engagement, de l'efficacité énergétique et de l'innovation énergétique	2 890 322	3 005 000	2 880 000
Subventions à l'appui de la géoscience	1 216 464	1 400 000	840 000
Subventions à l'appui de solutions innovatrices Canada	300 000	300 000
Contributions			
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable	107 220 330	106 678 000	76 611 000
Contributions à l'appui du programme d'innovation sur la croissance propre dans les secteurs des ressources naturelles	46 070 133	56 231 780
Contributions pour appuyer le programme des énergies renouvelables émergentes	23 242 544	48 621 785
Contributions à l'appui du programme d'innovation énergétique	94 183 206	46 044 000	46 599 271
Contributions à l'appui du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière	35 120 891	20 000 000	33 000 000
Contributions à l'appui du programme de réseaux électriques intelligents	23 260 013	23 301 003
Contributions à l'appui du programme de promotion de l'innovation en foresterie	23 895 615	21 600 000	21 600 000
Contributions pour appuyer l'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées	14 280 876	21 434 903
Contributions pour appuyer le développement des marchés	12 533 643	17 850 000	19 050 000
Contributions pour appuyer le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement	13 349 494	16 700 000	16 500 000
Contributions pour appuyer les comités autochtones de consultation et de surveillance de projets d'infrastructure énergétique	4 613 792	13 500 000	14 500 000
Contributions pour appuyer la stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette – Phase II	14 500 000
Contributions à l'appui de l'efficacité énergétique	4 712 124	9 511 632	10 411 317
Contributions à l'appui de la phase de nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar	9 335 000	9 731 000
Contributions pour appuyer les défis des technologies propres	10 000	6 570 640	8 577 211
Contributions à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques	807 582	5 900 000	7 100 000
Contributions à l'appui du programme de construction verte en bois	1 764 000	6 071 000
Contributions à l'appui du développement économique des Autochtones	1 959 767	4 485 660	4 485 660
Contributions pour appuyer la participation autochtone aux dialogues	1 111 413	4 120 000
Contributions à l'appui de l'initiative des instituts de recherche forestière	2 368 000	2 368 000	2 368 000
Contributions à l'appui de la recherche	2 147 514	1 070 000	835 000
Contributions à l'appui de la Stratégie emploi jeunesse	7 594 026	8 958 000	558 000
Contributions en appui à la cybersécurité et à la protection de l'infrastructure énergétique essentielle	550 000
Contributions à l'appui du programme GéoConnexions	483 720	500 000	500 000
Total des postes législatifs	524 634 823	411 491 251	387 945 337

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i>)	246 734 939	392 506 962	374 165 337
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 758 303	56 705 698	58 177 462
Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i>)	1 962 465	8 835 000	9 475 000
Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i>)	567 427	4 355 000	4 305 000
Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700

Ministère des Services aux Autochtones Canada

Raison d'être

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec des partenaires en vue d'améliorer l'accès à des services de haute qualité pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Notre vision est d'appuyer et d'habiliter les Autochtones afin qu'ils puissent offrir de façon indépendante des services et aborder les différentes conditions socio-économiques au sein de leurs collectivités.

La ministre des Services aux Autochtones est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires concernant les plans et les priorités du Ministère sont fournis dans le Plan ministériel 2019-2020.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	705 938 292	1 514 225 594	1 585 412 360	1 954 110 539
5 Dépenses en capital	3 915 458	5 411 792	8 097 736	5 617 593
10 Subventions et contributions	3 528 465 874	7 726 188 009	9 146 888 327	9 496 193 599
15 De meilleurs renseignements aux fins de meilleurs services	4 279 699
20 Poursuivre la mise en œuvre du principe de Jordan	404 100 000
25 Soutien à la gouvernance de base des Premières Nations	24 000 000
30 Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes	5 520 000
35 Sur la bonne voie pour éliminer les avis d'ébullition d'eau dans les réserves	66 700 000
40 Améliorer l'aide à l'autonomie et les soins de longue durée	40 316 600
45 Améliorer l'intervention en cas d'urgence dans les réserves	32 705 600
50 Des endroits sûrs et accessibles pour les Autochtones en milieu urbain	3 700 000
55 Soutenir les études postsecondaires des Autochtones	78 546 789
60 Soutenir les enfants inuits	30 000 000
65 Soutenir la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits	5 000 000
Total des crédits votés	4 238 319 624	9 245 825 395	10 740 398 423	12 150 790 419
Total des postes législatifs	49 478 980	79 386 979	88 499 716	122 694 788
Total des dépenses budgétaires	4 287 798 604	9 325 212 374	10 828 898 139	12 273 485 207

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 15] De meilleurs renseignements aux fins de meilleurs services : afin de financer de manière permanente les sondages sur les peuples autochtones et l'enquête régionale sur la santé des Premières Nations.

[Crédit 20] Poursuivre la mise en œuvre du principe de Jordan : afin de s'assurer que les enfants des Premières Nations continuent d'avoir accès aux services dont ils ont besoin, grâce au principe de Jordan.

[Crédit 25] Soutien à la gouvernance de base des Premières Nations : afin soutenir directement les communautés qui en ont le plus besoin afin de leur permettre d'obtenir l'expertise, les conseils et les outils dont elles ont besoin pour assurer la gouvernance ainsi que la prestation des programmes et des services essentiels.

[Crédit 30] Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes : afin d'améliorer la gestion des urgences au Canada, y compris dans les communautés autochtones.

[Crédit 35] Sur la bonne voie pour éliminer les avis d'ébullition d'eau dans les réserves : afin d'appuyer les efforts continus visant à éliminer et à prévenir les avis d'ébullition d'eau à long terme. Il permettra en effet de financer les réparations urgentes aux systèmes d'aqueduc vulnérables et d'offrir aux opérateurs d'approvisionnement en eau des programmes de formation et de soutien afin que les communautés des Premières Nations puissent exploiter et entretenir de manière efficace leurs systèmes publics d'approvisionnement en eau potable.

[Crédit 40] Améliorer l'aide à l'autonomie et les soins de longue durée : afin de s'assurer que le Programme d'aide à la vie autonome continue de répondre aux besoins des aînés et des personnes handicapées et de collaborer avec les communautés des Premières Nations et des communautés inuites en vue d'élaborer une stratégie de soins de longue durée nouvelle et plus globale.

[Crédit 45] Améliorer l'intervention en cas d'urgence dans les réserves : pour soutenir la résilience accrue et la gestion des situations d'urgence dans les réserves.

[Crédit 50] Des endroits sûrs et accessibles pour les Autochtones en milieu urbain : pour appuyer les investissements en capital dans l'infrastructure des Centres d'amitié, qui offrent la majorité des Programmes urbains pour les peuples autochtones, ainsi que dans les installations d'autres fournisseurs de services aux Autochtones vivant en milieu urbain.

[Crédit 55] Soutenir les études postsecondaires des Autochtones : pour assurer aux étudiants autochtones un meilleur accès aux études postsecondaire et un meilleur soutien qui leur permettra de réussir dans leurs études.

[Crédit 60] Soutenir les enfants inuits : afin d'offrir des services aux enfants inuits, alors que se poursuivent les travaux avec les partenaires inuits et les autres partenaires gouvernementaux afin d'améliorer les capacités locales nécessaires à la prestation de services.

[Crédit 65] Soutenir la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits : pour appuyer l'approche axée sur les Inuits de l'Inuit Tapiriit Kanatami afin de lutter contre les décès par suicide au sein des communautés inuites.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de santé et services sociaux	198 859 098	606 913	4 412 361 521	(317 165)	4 611 510 367
Services de gouvernance et de développement communautaire	129 194 116	2 081 546	2 411 031 513	2 542 307 175
Services autodéterminés par les Autochtones	3 523 936	2 346 745 572	2 350 269 508
Services et prestations aux individus	1 745 819 707	2 094 038	385 143 066	(169 444 725)	1 963 612 086
Exécution du budget (à titre de renseignement)	694 868 688	694 868 688
Services internes	129 499 110	835 096	(19 416 823)	110 917 383
Total	2 901 764 655	5 617 593	9 555 281 672	(189 178 713)	12 273 485 207

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Subvention à l'appui de la nouvelle relation financière avec les Premières Nations régies par la <i>Loi sur les Indiens</i>	1 519 722 019
Subvention pour le financement du soutien des bandes	99 125 808	251 994 447	170 044 101
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	3 017 152	11 284 147	11 509 830
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes	3 039 539	10 000 000	10 000 000
Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation postsecondaire des Premières Nations et des Inuits	369 081	1 500 000	1 500 000
Subventions à l'appui des Programmes urbains pour les peuples autochtones	1 000 000	1 000 000
Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	942	150 000	150 000
Subventions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	45 000	45 000	45 000
<u>Contributions</u>			
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	1 069 511 644	1 280 578 245	1 715 162 130
Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	666 506 112	1 821 448 915	1 707 068 082
Contributions pour fournir des services de protection et de prévention aux femmes, aux enfants et aux familles	401 883 263	858 386 285	1 167 983 898
Contributions au soutien à l'infrastructure de la santé des Premières Nations et des Inuits	239 136 659	691 864 957	819 690 369
Contributions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes	356 640 220	1 078 840 604	814 112 270
Contributions aux soins de santé primaires des Premières Nations et des Inuits	258 861 903	778 794 485	740 337 346
Contributions aux prestations supplémentaires en santé des Premières Nations et des Inuits	103 385 642	240 880 656	298 074 688
Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation postsecondaire des Premières Nations et des Inuits	107 841 796	395 472 259	216 808 441
Contributions servant à la prestation de services publics dans le domaine du soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	65 448 210	114 786 601	115 173 284
Contributions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	27 574 355	72 285 935	69 086 668
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	88 442 988	64 977 822	64 977 822
Contributions à l'appui des Programmes urbains pour les peuples autochtones	36 673 321	50 178 051	50 178 051
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	962 239	1 719 600	3 569 600
Total des postes législatifs	19 518 646	29 403 625	59 088 073

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 939 140	57 010 091	61 519 015
Contributions relatives à l'infrastructure des Premières Nations (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	19 518 646	29 403 625	59 088 073
Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (<i>Loi sur les Indiens</i>)	2 000 000	2 000 000
Ministre des Services aux Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700

Ministère des Transports

Raison d'être

Le ministre des Transports est responsable du ministère des Transports.

Transports Canada est responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques et des programmes de transport du gouvernement du Canada, de sorte que les Canadiens aient accès à un réseau de transport :

- sécuritaire et sûr;
- efficace;
- écologique et novateur.

Le Ministère tente d'atteindre ces objectifs :

- en proposant et en mettant à jour des politiques, des lois et des règlements;
- en menant des inspections et des activités d'application de la loi, et en assurant la surveillance du matériel, des opérations et des installations de l'industrie du transport;
- en octroyant des fonds à des organisations pour financer des projets qui renforcent le réseau de transport, comme des projets d'amélioration de la sécurité, des innovations technologiques et des initiatives de transport écologique.

Bien que le Ministère ne soit pas directement responsable de tous les aspects du transport ou de tous les modes de transport, il joue un rôle clé pour s'assurer que toutes les composantes du réseau de transport partout au Canada coordonnent efficacement leurs activités, en collaborant avec divers groupes dont les Autochtones, l'industrie, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les partenaires internationaux.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de Transports Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	678 268 055	696 852 654	710 755 450	678 526 078
5 Dépenses en capital	100 027 353	122 989 854	139 422 519	134 973 337
10 Subventions et contributions – Réseau de transport efficace	401 910 138	406 323 603	593 897 864
15 Subventions et contributions – Réseau de transport écologique et novateur	41 601 775	45 033 446	65 026 921
20 Subventions et contributions – Réseau de transport sûr et sécuritaire	27 772 681	38 322 616	17 842 681
25 Intégrer l'innovation à la réglementation	10 079 959
30 Intervention en matière de sécurité maritime du Canada	1 128 497
35 Offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien	4 800 000
40 Encourager les Canadiens à utiliser des véhicules à émission zéro	70 988 502
45 Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces	2 147 890
50 Transport routier et ferroviaire sécuritaire	73 110 648
– Subventions et contributions	208 741 211
Total des crédits votés	987 036 619	1 291 127 102	1 339 857 634	1 652 522 377
Total des postes législatifs	218 684 146	223 825 936	224 866 091	210 070 454
Total des dépenses budgétaires	1 205 720 765	1 514 953 038	1 564 723 725	1 862 592 831

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 25] Intégrer l'innovation à la réglementation : afin de moderniser les cadres réglementaires.

[Crédit 30] Intervention en matière de sécurité maritime du Canada : afin de continuer à améliorer l'intervention environnementale maritime.

[Crédit 35] Offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien : pour s'assurer que les voyageurs aériens et les travailleurs dans les aéroports font l'objet d'un contrôle efficace, et pour appuyer la transition de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien au statut d'entité indépendante à but non lucratif.

[Crédit 40] Encourager les Canadiens à utiliser des véhicules à émission zéro : afin de collaborer avec les constructeurs automobiles pour faire en sorte que l'offre de véhicules réponde à la demande accrue et pour instaurer un nouvel incitatif fédéral à l'achat de véhicules sans émissions.

[Crédit 45] Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces : afin de soutenir un nouveau cadre de cybersystèmes essentiels pour protéger les infrastructures essentielles du Canada, notamment dans les secteurs des finances, de l'énergie, des télécommunications et du transport.

[Crédit 50] Transport routier et ferroviaire sécuritaire : afin de surveiller et de réglementer la sécurité des véhicules à moteur, la sécurité ferroviaire et le transport des marchandises dangereuses.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Réseau de transport efficace	107 975 944	126 949 238	664 470 704	(20 045 888)	879 349 998
Réseau de transport sûr et sécuritaire	386 493 561	25 557 396	17 842 681	(55 679 768)	374 213 870
Réseau de transport écologique et novateur	171 991 451	16 033 389	65 026 921	(653 000)	252 398 761
Services internes	172 550 683	22 078 314	(254 291)	194 374 706
Exécution du budget (à titre de renseignement)	162 255 496	162 255 496
Total	1 001 267 135	190 618 337	747 340 306	(76 632 947)	1 862 592 831

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Programme de transfert des biens portuaires	68 203 329	149 797 843
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	29 782 285	30 488 126	31 129 128
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	3 000 000
Programme de financement de la participation communautaire	982 892	3 400 252	2 164 908
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	173 658	1 200 000	1 800 000
Subvention pour Solutions innovatrices Canada	1 300 000
Subventions pour appuyer l'initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport	800 000	800 000
Subventions à l'appui des transports propres	250 000	600 000	600 000
Fonds national des corridors commerciaux	1 000 000	500 000
Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire	49 000	800 000	300 000
Subventions pour appuyer l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	200 000	200 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	129 033	130 000	130 000
Programme de promotion de l'innovation en matière de transport	75 000	75 000
Contributions			
Fonds national des corridors commerciaux	98 319 090	272 108 743
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	1 341 171	13 600 000	51 733 868
Programme de contributions aux services de traversier	38 718 245	41 884 680	44 369 654
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	45 818 832	77 340 913	40 201 951
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	34 929 182	38 000 000	38 000 000
Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire	16 206 260	21 075 000	11 645 000
Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	13 171 371	16 000 000	11 171 476
Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière	3 268 163	4 442 681	4 442 681
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	685 868	4 307 000	2 467 000
Programme pour l'exploitation et l'entretien des aéroports	1 989 092	1 600 000	1 600 000
Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador	646 723	1 000 000	1 267 759
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	1 250 000
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	1 343 904	1 225 000	1 225 000
Contributions pour appuyer l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	841 632	1 045 000	1 045 000
Contribution à l'avancement de l'innovation dans les transports	650 000	674 000
Fonds pour le Programme de transfert des installations portuaires	840 251	23 065 000	600 000
Association des transports du Canada	285 280	419 000	425 310
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	221 498	259 000	259 000
Contributions pour appuyer l'initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport	200 000	234 145
Contributions à l'appui des transports propres	5 300 390	404 903	150 000

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	57 399	100 000	100 000
Total des postes législatifs	68 242 486	70 843 835	70 572 840

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	70 017 280	76 308 968	79 538 961
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C. (1993), ch. 43)	64 942 486	67 543 835	67 272 840
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 10)	74 148 352	77 627 288	59 870 953
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n°5 de 1963</i> , L.C. (1963), ch. 42)	3 300 000	3 300 000	3 300 000
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700

Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. En sa qualité d'acheteur central, de gestionnaire de biens immobiliers, de spécialiste des questions linguistiques, de trésorier, de comptable, d'administrateur de la paye et des pensions du gouvernement et de fournisseur de services communs, il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leur mandat. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission consistent à offrir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020	
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	2 231 626 713	1 939 701 842	2 068 044 768	2 064 010 339
5	Dépenses en capital	1 297 049 674	1 181 025 573	1 188 581 132	1 022 932 047
10	Programme de certification des coûts et des profits	3 151 598
15	S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient	351 823 946
20	Améliorer les points de passage dans la région de la capitale du Canada	5 700 000
25	Projet de transformation des systèmes de sécurité industrielle	8 081 424
30	Maintien des niveaux de service du Programme des marchandises contrôlées	4 042 000
35	Financement des immobilisations prévisible	372 553 504
40	Travaux de réparation et d'entretien de biens immobiliers	275 000 000
	Total des crédits votés	3 528 676 387	3 120 727 415	3 256 625 900	4 107 294 858
	Total des postes législatifs	132 231 938	114 663 690	115 155 727	128 141 645
	Total des dépenses budgétaires	3 660 908 325	3 235 391 105	3 371 781 627	4 235 436 503
Dépenses non budgétaires					
Crédits votés					
–	Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 50 000 000 \$ (net)	1 029 460	14 000 000
	Total des crédits votés	1 029 460	14 000 000
	Total des postes législatifs	(3 652 378)
	Total des dépenses non budgétaires	(2 622 918)	14 000 000

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Programme de certification des coûts et des profits : en vue de donner des précisions aux entreprises (principalement celles ayant des contrats de défense) et de faire en sorte que l'approvisionnement continue d'être équitable et transparent pour les entreprises et les contribuables du Canada.

[Crédit 15] S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient : pour continuer à stabiliser le système de paye actuel.

[Crédit 20] Améliorer les points de passage dans la région de la capitale du Canada : afin d'appuyer la remise en état et l'entretien continu des points de passage dans la région de la capitale nationale, y compris le pont des Chaudières et le pont Cartier-MacDonald.

[Crédit 25] Projet de transformation des systèmes de sécurité industrielle : pour mettre à niveau les systèmes de technologie de l'information vieillissants actuels qui prennent en charge les programmes de Sécurité des contrats et des Marchandises contrôlées à l'aide d'un guichet unique qui offrira à l'industrie une interface électronique libre-service avec le gouvernement fédéral.

[Crédit 30] Maintien des niveaux de service du Programme des marchandises contrôlées : pour maintenir le Programme des marchandises contrôlées, qui supervise l'examen, la possession et le transfert des marchandises contrôlées (principalement de l'armement de défense) au Canada.

[Crédit 35] Financement des immobilisations prévisible : pour améliorer la gestion de son portefeuille d'actifs. Les projets proposés comprennent le rétablissement de la route d'Alaska et le Centre Sinclair, à Vancouver.

[Crédit 40] Travaux de réparation et d'entretien de biens immobiliers : afin de maintenir les services de locaux et de biens immobiliers actuels connexes dans les ministères et organismes fédéraux.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Biens et infrastructure	4 167 004 689	1 022 702 047	(2 764 134 522)	2 425 572 214
Paiements et comptabilité	391 378 279	(142 735 885)	248 642 394
Achat de biens et de services	455 528 707	(278 951 587)	176 577 120
Soutien à l'échelle du gouvernement	424 559 474	(294 282 555)	130 276 919
Ombudsman de l'approvisionnement	4 122 297	4 122 297
Exécution du budget (à titre de renseignement)	1 020 352 472	1 020 352 472
Services internes	298 080 598	230 000	(68 417 511)	229 893 087
Total	6 761 026 516	1 022 932 047	(3 548 522 060)	4 235 436 503

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	113 101 697	104 061 291	108 481 741
Fonds renouvelable des Services immobiliers (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	7 375 085	3 700 249	11 214 122
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (<i>Loi de crédits n°4 pour 1994-1995</i>)	2 991 783	7 308 187	8 149 852
Fonds renouvelable des Services optionnels (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	1 498 440	208 230
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité) – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 234	86 000	87 700

Ministère du Patrimoine canadien

Raison d'être

La ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme est responsable de cette organisation.

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Nos politiques et nos programmes favorisent un milieu permettant aux Canadiens de faire l'expérience d'expressions culturelles dynamiques, de célébrer notre histoire et notre patrimoine et de bâtir des collectivités fortes. Le Ministère investit dans l'avenir en appuyant les arts, nos langues officielles et les langues autochtones, ainsi que nos athlètes et le système sportif.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1	216 015 962	186 316 122	193 255 402	187 918 312
5	1 258 198 236	1 098 834 783	1 132 632 230	1 201 637 400
10	Assurer la sécurité et la santé du système sportif	6 000 000
15	Élargir le soutien pour les artistes et les événements culturels	30 500 000
20	Inclusion des Canadiens ayant une déficience visuelle ou autre déficience de lecture des imprimés	4 370 000
25	Adopter une nouvelle stratégie de lutte contre le racisme	16 995 609
30	Journée nationale de vérité et de réconciliation	5 000 000
35	Protéger la démocratie	4 748 014
40	Préserver, promouvoir et revitaliser les langues autochtones	15 100 000
	Total des crédits votés	1 474 214 198	1 285 150 905	1 472 269 335
	Total des postes législatifs	24 852 435	25 672 014	26 553 059
	Total des dépenses budgétaires	1 499 066 633	1 310 822 919	1 498 822 394

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Assurer la sécurité et la santé du système sportif : pour permettre aux organisations sportives canadiennes de promouvoir des sports accessibles, éthiques, équitables et sécuritaires.

[Crédit 15] Élargir le soutien pour les artistes et les événements culturels : afin d'appuyer les artistes et les créateurs canadiens ainsi que les festivals qui célèbrent la diversité du Canada et encouragent l'inclusion.

[Crédit 20] Inclusion des Canadiens ayant une déficience visuelle ou autre déficience de lecture des imprimés : pour appuyer l'industrie des éditeurs indépendants du Canada afin d'accroître la production de matériel de lecture accessible.

[Crédit 25] Adopter une nouvelle stratégie de lutte contre le racisme : pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie fédérale de lutte contre le racisme.

[Crédit 30] Journée nationale de vérité et de réconciliation : afin de permettre aux communautés de reconnaître et de commémorer l'héritage des pensionnats indiens durant la Journée nationale de vérité et de réconciliation proposée, et de célébrer le patrimoine unique, les cultures diverses et les contributions extraordinaires des Premières Nations et des peuples inuits et métis durant la Journée nationale des peuples autochtones.

[Crédit 35] Protéger la démocratie : afin de lancer le Projet sur la démocratie numérique, qui aura pour but de renforcer la résilience des Canadiens face à la désinformation en ligne au moyen de la recherche, de l'élaboration de politiques et de l'établissement d'un consensus international sur les principes directeurs.

[Crédit 40] Préserver, promouvoir et revitaliser les langues autochtones : pour la mise en œuvre du projet de Loi sur les langues autochtones. Le financement permettra d'adopter une approche fondée sur les distinctions pour les projets de revitalisation des langues autochtones, appuiera la création du Bureau du commissaire aux langues autochtones proposé, et entreprendra l'important travail de revitalisation des langues qui permet d'affirmer l'identité et les expériences autochtones.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Créativité, arts et culture	49 474 577	430 420 211	(5 000 000)	474 894 788
Langues officielles	20 606 108	414 792 183	435 398 291
Sport	12 518 794	218 597 829	231 116 623
Patrimoine et célébrations	47 291 170	55 957 401	(2 970 000)	100 278 571
Diversité et inclusion	17 552 638	82 688 776	100 241 414
Exécution du budget (à titre de renseignement)	82 713 623	82 713 623
Services internes	76 166 519	(1 987 435)	74 179 084
Total	306 323 429	1 202 456 400	(9 957 435)	1 498 822 394

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	67 572 677	72 775 054	72 775 054
Subventions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	12 388 453	33 322 973	59 312 973
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	32 998 500	33 000 000	33 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	18 904 193	20 000 000	20 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	15 939 912	16 500 000	19 750 000
Subventions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	1 170 330	5 599 842	17 014 842
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	9 113 149	14 355 000	14 355 000
Subventions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	2 875 638	4 500 000	9 656 352
Subventions au Fonds du livre du Canada	1 689 206	8 300 000	8 300 000
Subvention à TV5 Monde	7 993 100	8 000 000	8 000 000
Subventions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	16 013 215	8 000 000	8 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	5 035 512	7 000 000	7 000 000
Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	2 797 103	4 663 680	4 663 680
Subventions au Fonds de la musique du Canada	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	1 150 060	1 150 060
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :			
Québec	147 372	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590	77 590
Alberta	75 940	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071	57 071
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	40 000	100 000	100 000
Subventions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	20 000	100 000	100 000
Total des postes législatifs	1 082 863	819 000	819 000
Contributions			
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	218 169 576	207 141 079	224 841 079
Contributions au Programme de soutien au sport	154 016 129	150 405 064	162 211 064
Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	134 146 077	134 146 077	134 146 077
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	116 469 438	106 523 289	113 623 289
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	99 042 512	47 168 717	48 268 717
Contributions à l'appui du Programme des Autochtones	33 229 626	38 847 542	38 847 542
Contributions au Fonds du livre du Canada	36 324 934	28 366 301	28 866 301
Contributions au Fonds de la musique du Canada	27 289 309	22 299 231	24 799 231
Contributions au Programme d'accueil	19 753 493	19 865 000	23 386 765
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 653 000	22 779 440	22 779 440

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
	(dollars)		
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	18 368 651	18 086 359	18 086 359
Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	17 461 100	16 613 384	14 051 884
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	18 420 890	15 477 742	12 727 742
Contributions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	5 070 801	4 021 316	8 021 316
Contributions à l'appui du Fonds à l'exportation créative	7 000 000
Contributions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	4 381 956	2 787 330	6 287 330
Contribution au Harbourfront Centre	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	228 628	4 979 734	4 979 734
Contributions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	7 216 609	1 999 544	4 074 544
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	7 930 436	3 300 000	3 300 000
Contributions à TV5	2 960 900	2 960 900	2 960 900
Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	2 050 005	1 353 023	2 853 023
Contributions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	106 251 876	2 494 367	2 494 367
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	3 065 512	1 972 205	1 972 205
Contributions à l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste	44 502	44 450	44 450

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 231 510	24 125 396	24 362 659
Traitements des lieutenants-gouverneurs (<i>Loi sur les salaires</i>)	1 431 113	1 196 000	1 196 000
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R.C. (1985), ch. L-8)	890 716	637 000	637 000
Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents (<i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>)	192 147	182 000	182 000
Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	84 600	86 000	87 700
Ministre des Sports et des Personnes handicapées – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	87 700

Musée canadien de l'histoire

Raison d'être

La Société du Musée canadien de l'histoire est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* (lois du Canada 2013, chapitre 38), qui est entrée en vigueur le 12 décembre 2013. En vertu de la Loi, le Musée canadien de l'histoire a pour mission « d'accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'événements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures ».

La ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	74 013 063	75 952 129	75 952 129	75 630 284
Total des crédits votés	74 013 063	75 952 129	75 952 129	75 630 284
Total des dépenses budgétaires	74 013 063	75 952 129	75 952 129	75 630 284

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'histoire	68 084 284	7 546 000	75 630 284
Total	68 084 284	7 546 000	75 630 284

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Raison d'être

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été constitué en 2010 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens ».

La ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	7 962 724	8 215 347	8 215 347	7 905 183
Total des crédits votés	7 962 724	8 215 347	8 215 347	7 905 183
Total des dépenses budgétaires	7 962 724	8 215 347	8 215 347	7 905 183

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	7 805 183	100 000	7 905 183
Total	7 805 183	100 000	7 905 183

Musée canadien de la nature

Raison d'être

Le Musée canadien de la nature (le Musée) est devenu une société d'État le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Sa mission est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

La ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	33 268 608	31 080 812	31 080 812	28 981 201
Total des crédits votés	33 268 608	31 080 812	31 080 812	28 981 201
Total des dépenses budgétaires	33 268 608	31 080 812	31 080 812	28 981 201

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de la nature	26 811 201	2 170 000	28 981 201
Total	26 811 201	2 170 000	28 981 201

Musée canadien des droits de la personne

Raison d'être

Créé en 2008 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*, le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) est le premier musée national à être créé depuis 1967, et le premier à être établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Le mandat du Musée consiste à « explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».

La ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	25 352 335	21 308 564	21 308 564	26 954 953
Total des crédits votés	25 352 335	21 308 564	21 308 564	26 954 953
Total des dépenses budgétaires	25 352 335	21 308 564	21 308 564	26 954 953

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien des droits de la personne	24 751 953	2 203 000	26 954 953
Total	24 751 953	2 203 000	26 954 953

Musée des beaux-arts du Canada

Raison d'être

Le Musée des beaux-arts du Canada (le Musée) a pour mandat de constituer, d'entretenir et de faire connaître, au Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général. Le Musée est l'un des établissements d'art les plus respectés au monde; il est renommé pour la qualité exceptionnelle de ses collections, pour son érudition et pour sa capacité hors pair d'attirer des visiteurs de tous âges, quelles que soient leurs connaissances artistiques. Créé en 1880, le Musée compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays.

La ministre du Patrimoine canadien est responsable du Musée.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	41 413 243	43 383 427	43 383 427	38 613 922
5 Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des crédits votés	49 413 243	51 383 427	51 383 427	46 613 922
Total des dépenses budgétaires	49 413 243	51 383 427	51 383 427	46 613 922

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée des beaux-arts du Canada	43 388 922	3 225 000	46 613 922
Total	43 388 922	3 225 000	46 613 922

Musée national des sciences et de la technologie

Raison d'être

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) est une société d'État constituée le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*.

Le MNST a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation de procédés et de productions de l'activité scientifique et technique, et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Le MNST exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. La Société gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada.

Le ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise du MNST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée à l'égard des dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	145 277 576	30 158 102	30 158 102	30 842 380
Total des crédits votés	145 277 576	30 158 102	30 158 102	30 842 380
Total des dépenses budgétaires	145 277 576	30 158 102	30 158 102	30 842 380

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée national des sciences et de la technologie	26 517 380	4 325 000	30 842 380
Total	26 517 380	4 325 000	30 842 380

Office des transports du Canada

Raison d'être

L'Office des transports du Canada (OTC) est un tribunal quasi judiciaire indépendant et un organisme de réglementation qui a, à toute fin liée à l'exercice de sa compétence, toutes les attributions d'une cour supérieure.

L'OTC est responsable de l'encadrement du réseau de transport national très vaste et complexe, pierre angulaire du bien-être économique de la population canadienne.

L'équipe de décideurs de l'OTC est constituée de membres réguliers nommés par le gouverneur en conseil et de membres temporaires nommés par le ministre des Transports et tirés d'un bassin de candidats préapprouvés par le gouverneur en conseil. Les principales fonctions des membres comprennent la prise de décisions judiciaires et de déterminations réglementaires, l'établissement de règlements, ainsi que la désignation d'employés de l'OTC en tant qu'agents verbalisateurs.

Ce que fait l'OTC : ses trois mandats

- l'OTC veille à ce que le réseau national de transport fonctionne efficacement et harmonieusement, dans l'intérêt de tous les Canadiens, incluant ceux qui y travaillent et y investissent, en passant par les producteurs, les expéditeurs, les usagers et les entreprises qui l'utilisent, jusqu'aux collectivités où il est exploité;
- il protège le droit fondamental des personnes ayant une déficience à un réseau de transport accessible;
- il offre aux passagers aériens un régime de protection du consommateur.

Comment l'OTC s'acquitte de ses mandats : les outils à sa disposition

- prise de règlements : L'OTC élabore et applique des règles de base pour encadrer les droits et les responsabilités des fournisseurs de services et des usagers, et faire en sorte que les règles du jeu soient les mêmes pour tous parmi les concurrents. Ces règles se traduisent parfois par des règlements exécutoires, et parfois par des lignes directrices, des codes de pratiques et des notes d'interprétation à caractère moins officiel;
- règlement des différends : L'OTC règle des différends entre d'une part, des fournisseurs de services de transport, et d'autre part leurs clients et voisins, grâce à une gamme d'outils, soit la facilitation et la médiation, ainsi que l'arbitrage et le processus décisionnel formel;
- information : L'OTC fournit de l'information concernant le réseau de transport, les droits et responsabilités des fournisseurs de services de transport et des usagers, et la législation et les services de l'OTC.

Pour en savoir plus sur le rôle, le mandat et la mission de l'OTC, consultez le site Web de l'OTC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	25 987 911	28 214 631	29 886 523	31 499 282
Total des crédits votés	25 987 911	28 214 631	29 886 523	31 499 282
Total des postes législatifs	3 159 906	3 173 489	3 439 008	3 470 333
Total des dépenses budgétaires	29 147 817	31 388 120	33 325 531	34 969 615

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Des services indépendants de réglementation et de règlement des différends pour les fournisseurs et les utilisateurs de services de transport	23 176 780	23 176 780
Services internes	11 792 835	11 792 835
Total	34 969 615	34 969 615

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 159 906	3 439 008	3 470 333

Office national de l'énergie

Raison d'être

L'Office national de l'énergie est un organisme fédéral indépendant qui réglemente plusieurs aspects du secteur énergétique au Canada. L'Office assure la réglementation des pipelines, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie au nom de la population canadienne, de manière à protéger le public et l'environnement tout en favorisant l'efficacité des marchés énergétiques. L'organisme relève du ministre des Ressources naturelles.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel 2019-2020 de l'Office national de l'énergie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	85 502 958	69 727 081	82 839 022	82 536 499
5 Coûts de transition pour la Régie canadienne de l'énergie	3 670 000
Total des crédits votés	85 502 958	69 727 081	82 839 022	86 206 499
Total des postes législatifs	8 330 032	7 765 619	8 742 052	9 148 252
Total des dépenses budgétaires	93 832 990	77 492 700	91 581 074	95 354 751

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Coûts de transition pour la Régie canadienne de l'énergie : pour soutenir la transition de l'Office national de l'énergie vers son nouveau rôle de Régie canadienne de l'énergie.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Processus décisionnel	20 399 557	2 364 067	22 763 624
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	22 231 657	22 231 657
Information sur l'énergie	9 388 697	9 388 697
Mobilisation	5 088 269	5 088 269
Services internes	32 212 504	32 212 504
Exécution du budget (à titre de renseignement)	3 670 000	3 670 000
Total	92 990 684	2 364 067	95 354 751

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	2 476 558	1 364 067	2 364 067

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 330 032	8 742 052	9 148 252

Office national du film

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et est une agence fédérale qui fait partie du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. L'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadiennes.

C'est grâce à des documentaires d'auteur, des films d'animation et de nouveaux médias que l'ONF explore les enjeux sociaux contemporains. Aujourd'hui, nos artistes et artisans continuent à faire œuvre de pionniers en matière de contenu et de forme dans le domaine du documentaire, du film d'animation et du cinéma interactif.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	67 346 477	74 568 078	74 667 274	68 370 782
Total des crédits votés	67 346 477	74 568 078	74 667 274	68 370 782
Total des postes législatifs	(992 186)
Total des dépenses budgétaires	66 354 291	74 568 078	74 667 274	68 370 782

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation et production audiovisuelles	39 100 493	(2 920 000)	36 180 493
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	27 570 654	(5 532 446)	22 038 208
Services internes	10 152 081	10 152 081
Total	76 823 228	(8 452 446)	68 370 782

PPP Canada Inc.

Raison d'être

Conformément au décret CP 2017-1329, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a obtenu la dissolution de PPP Canada Inc.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Paiements à la société pour les investissements du Fonds PPP Canada	5 900 000
Total des crédits votés	5 900 000
Total des dépenses budgétaires	5 900 000

Registraire de la Cour suprême du Canada

Raison d'être

Créée par une loi du Parlement en 1875, la Cour suprême du Canada est la juridiction d'appel de dernier ressort du pays. Elle sert les Canadiens en tranchant des questions de droit d'importance pour le public, contribuant ainsi à l'évolution de toutes les branches du droit au Canada. L'indépendance de la Cour, la qualité de ses travaux et le respect qu'on lui porte, tant ici qu'à l'étranger, sont autant d'éléments qui contribuent grandement aux fondements d'un pays fort, sécuritaire et démocratique, fondé sur la primauté du droit.

Le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada (BRCS) fournit à la Cour tous les services et l'appui dont elle a besoin pour traiter, entendre et trancher les instances qui lui sont soumises. Il agit également comme interface entre les plaideurs et la Cour.

La responsabilité essentielle du BRCS est l'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	26 681 784	24 520 525	24 635 529	25 714 267
Total des crédits votés	26 681 784	24 520 525	24 635 529	25 714 267
Total des postes législatifs	10 735 385	10 515 324	10 515 324	11 142 542
Total des dépenses budgétaires	37 417 169	35 035 849	35 150 853	36 856 809

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
L'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada	25 028 408	25 028 408
Services internes	11 828 401	11 828 401
Total	36 856 809	36 856 809

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges décédés et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1 et ses modifications)	7 990 851	8 241 373	8 209 650
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 744 204	2 273 951	2 932 892

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Raison d'être

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable de cette organisation. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), qui a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres ayant eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Son mandat est d'offrir des services administratifs de soutien et de planification aux conférences intergouvernementales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres.

Les conférences intergouvernementales sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement. En outre, elles facilitent l'élaboration des politiques nationales, provinciales ou territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne, et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, le SCIC non seulement soulage les gouvernements de la tâche liée au processus administratif des conférences, mais il leur permet également de profiter grandement d'importantes économies d'échelle.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 084 084	5 585 223	5 585 223	5 681 372
Total des crédits votés	5 084 084	5 585 223	5 585 223	5 681 372
Total des postes législatifs	289 643	385 855	385 855	461 945
Total des dépenses budgétaires	5 373 727	5 971 078	5 971 078	6 143 317

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services aux conférences intergouvernementales	4 660 730	4 660 730
Services internes	1 482 587	1 482 587
Total	6 143 317	6 143 317

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	289 643	385 855	461 945

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Raison d'être

Le rôle du Secrétariat est d'assister le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'accomplissement de son mandat, qui est d'examiner :

- le cadre législatif, réglementaire, politique, administratif et financier de la sécurité nationale et du renseignement;
- les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins que l'activité soit une opération continue et que le ministre approprié détermine que l'examen sera préjudiciable à la sécurité nationale;
- toute question relative à la sécurité nationale ou au renseignement qu'un ministre de la Couronne renvoie au comité.

La ministre de tutelle pour le Secrétariat est la leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel 2018-2019 du Secrétariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	579 141	3 294 747	6 572 965	3 271 323
Total des crédits votés	579 141	3 294 747	6 572 965	3 271 323
Total des postes législatifs	199 081	199 081	219 405
Total des dépenses budgétaires	579 141	3 493 828	6 772 046	3 490 728

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Aider le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat	2 147 642	2 147 642
Services internes	1 343 086	1 343 086
Total	3 490 728	3 490 728

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	199 081	219 405

Secrétariat du Conseil du Trésor

Raison d'être

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (le Secrétariat) est l'organisme central qui agit comme organe administratif du Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor est un comité du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui :

- joue le rôle de conseil d'administration du gouvernement;
- supervise la gestion financière et les dépenses du gouvernement et s'occupe des questions relatives aux ressources humaines;
- supervise les enjeux horizontaux complexes, comme l'approvisionnement en matière de défense et la modernisation du système de paye;
- est l'employeur de la fonction publique;
- établit les lignes de conduite et les normes générales en matière d'administration, de gestion du personnel, de finances et de pratiques organisationnelles pour l'ensemble du gouvernement;
- joue le rôle de comité du Conseil en ce qui a trait à l'approbation de la politique de réglementation et des règlements, et de la plupart des décrets;
- rend des comptes au Parlement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

La présidente du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique est la ministre responsable du Secrétariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	272 955 611	233 305 792	260 105 249	259 075 962
5 Dépenses éventuelles du gouvernement	750 000 000	750 000 000	750 000 000
10 Initiatives pangouvernementales	28 193 000	371 229 932	326 825 856
20 Assurances de la fonction publique	3 164 665 468	2 398 905 397	2 398 905 397	2 656 910 100
25 Report du budget de fonctionnement	1 600 000 000	1 600 000 000	1 600 000 000
30 Besoins en matière de rémunération	600 000 000	800 000 000	600 000 000
35 Report du budget des dépenses en capital	600 000 000	600 000 000	800 000 000
45 Promouvoir l'égalité entre les sexes	300 000
50 S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient	25 069 086
55 Modifications apportées au Régime de soins dentaires de la fonction publique fédérale	11 000 000
– Exécution du budget	7 040 392 000	7 040 392 000
– Rajustements à la rémunération	549 625 305
Total des crédits votés	3 437 621 079	13 250 796 189	14 370 257 883	7 029 181 004
Total des postes législatifs	369 280 924	367 983 303	3 475 001 417	30 113 568
Total des dépenses budgétaires	3 806 902 003	13 618 779 492	17 845 259 300	7 059 294 572

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 45] Promouvoir l'égalité entre les sexes : afin d'appuyer l'élaboration de cadres et de renforcer les capacités ministérielles en ce qui a trait à la collecte de données sur l'ACS+.

[Crédit 50] S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient : pour poursuivre la stabilisation du système de paye actuel.

[Crédit 55] Modifications apportées au Régime de soins dentaires de la fonction publique fédérale : pour la mise en œuvre des modifications au régime découlant d'une décision arbitrale portant sur les négociations relatives dans le cadre du Régime de soins dentaires de la fonction publique.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance des dépenses	3 316 924 204	800 000 000	4 116 924 204
Employeur	3 396 524 875	500 000	(683 072 490)	2 713 952 385
Leadership administratif	95 410 260	4 215 736	481 690	100 107 686
Surveillance réglementaire	9 076 639	9 076 639
Services internes	89 789 440	(6 924 868)	82 864 572
Exécution du budget (à titre de renseignement)	36 369 086	36 369 086
Total	6 944 094 504	804 215 736	981 690	(689 997 358)	7 059 294 572

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions			
Contributions au Partenariat pour un gouvernement ouvert	507 302	281 690	281 690
Fédération internationale des comptables	200 000	200 000	200 000
Autres paiements de transfert			
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	316 777	495 000	495 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	6 177	5 000	5 000
Total des postes législatifs	15 823

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27 932 725	27 915 417	30 025 868
Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile <i>(Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada)</i>	84 600	86 000	87 700

Sénat

Raison d'être

Le Sénat du Canada, créé en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, est une chambre indépendante et un complément de la Chambre des communes. Le Sénat compte 105 membres qui font l'objet d'une nomination et qui proviennent des provinces et des territoires. Son but premier est d'étudier toutes les mesures législatives émanant du Sénat ou adoptées par la Chambre des communes. Pour acquérir force de loi, chaque projet de loi doit être approuvé sous la même forme par le Sénat et la Chambre des communes. Le Sénat a le pouvoir d'adopter, d'amender ou de rejeter les projets de loi. Dans les faits, il rejette rarement les projets de loi, mais il les amende fréquemment. Par l'entremise de ses comités, le Sénat procède également à l'examen de questions d'intérêt public, un examen approfondi s'échelonnant souvent sur une longue période, afin d'être en mesure de bien conseiller le gouvernement et d'éclairer le débat sur des questions importantes pour les Canadiens.

Le président du Sénat est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	60 461 030	74 151 222	74 151 222	78 375 193
Total des crédits votés	60 461 030	74 151 222	74 151 222	78 375 193
Total des postes législatifs	45 493 917	34 928 881	34 928 881	35 813 566
Total des dépenses budgétaires	105 954 947	109 080 103	109 080 103	114 188 759

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sénateurs, hauts fonctionnaires, et bureaux des sénateurs	60 119 903	67 000	60 186 903
Soutien administratif	32 765 450	32 765 450
Chambre, comités et associations	20 801 406	435 000	21 236 406
Total	113 686 759	502 000	114 188 759

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Total des postes législatifs	48 948	67 000	67 000
Contributions			
Contributions aux associations parlementaires	428 814	430 000	435 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (R.S.C. (1985), ch. M-5)	39 205 358	26 117 487	26 278 902
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 288 559	8 811 394	9 534 664

Service administratif des tribunaux judiciaires

Raison d'être

Le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) a été créé en 2003, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires*. Le rôle du SATJ est de fournir, de manière efficace, des services judiciaires, des services de greffe et des services ministériels à quatre cours supérieures d'archives, soit à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt. La Loi accroît l'indépendance judiciaire en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux et accroît la responsabilité à l'égard de l'utilisation des fonds publics.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SATJ.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	75 914 975	66 233 161	70 821 497	79 609 479
5 Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada	2 692 311
10 Soutien à la prestation de la justice par l'intermédiaire du Service administratif des tribunaux judiciaires	2 580 000
Total des crédits votés	75 914 975	66 233 161	70 821 497	84 881 790
Total des postes législatifs	6 876 076	6 445 307	6 816 794	7 851 391
Total des dépenses budgétaires	82 791 051	72 678 468	77 638 291	92 733 181

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada : afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie en matière de protection frontalière, et pour traiter 50 000 demandes d'asile reçues annuellement et faciliter le renvoi des auteurs d'une demande d'asile rejetée.

[Crédit 10] Soutien à la prestation de la justice par l'intermédiaire du Service administratif des tribunaux judiciaires : afin d'accroître la capacité de traduire les décisions de la Cour fédérale et d'effectuer la relocalisation du palais de justice fédéral à Montréal.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services administratifs pour les tribunaux fédéraux	61 743 388	61 743 388
Services internes	25 717 482	25 717 482
Exécution du budget (à titre de renseignement)	5 272 311	5 272 311
Total	92 733 181	92 733 181

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 864 412	6 816 794	7 851 391

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Raison d'être

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est responsable de la prestation des services de soutien et de la fourniture des installations qui sont nécessaires à chacun des tribunaux administratifs qu'il sert, afin qu'ils puissent exercer leurs pouvoirs et s'acquitter de leurs devoirs et fonctions en conformité avec les lois et les règles qui les régissent. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SCDATA.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	57 442 432	55 556 354	57 396 778	53 434 525
5 Régler les différends liés aux programmes de sécurité du revenu plus rapidement et facilement	500 000
Total des crédits votés	57 442 432	55 556 354	57 396 778	53 934 525
Total des postes législatifs	8 072 465	9 687 430	9 948 157	9 729 373
Total des dépenses budgétaires	65 514 897	65 243 784	67 344 935	63 663 898

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Régler les différends liés aux programmes de sécurité du revenu plus rapidement et facilement : pour rendre le processus de recours pour les programmes d'assurance-emploi, du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse plus rapide et facile à suivre.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et leurs membres	67 920 283	(24 595 561)	43 324 722
Services internes	24 118 449	(4 279 273)	19 839 176
Exécution du budget (à titre de renseignement)	500 000	500 000
Total	92 538 732	(28 874 834)	63 663 898

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 072 465	9 948 157	9 729 373

Service canadien du renseignement de sécurité

Raison d'être

Selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est de mener des activités de renseignement dans le but d'assurer la protection des intérêts liés à la sécurité et à la prospérité du Canada, au pays et à l'étranger, et la sécurité des Canadiens. Pour ce faire, il recueille, analyse et fait état des informations liées à la menace, conformément aux lois et aux instructions du ministre. Les renseignements et les conseils que le SCRS fournit au gouvernement du Canada et à ses partenaires éclairent la prise de décisions concernant les politiques et les programmes, les enquêtes liées à la sécurité nationale, les activités de filtrage de sécurité pour le gouvernement et relatives aux demandes d'immigration, et la défense du Canada. Lorsque le SCRS a des motifs raisonnables de croire qu'une menace pèse sur la sécurité du Canada, il peut également prendre des mesures pour réduire la menace.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	541 703 799	521 451 792	537 021 604	535 592 804
5 Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada	2 020 000
10 Aider les voyageurs à visiter le Canada	890 000
15 Protéger la sécurité nationale du Canada	3 236 746
20 Protection des droits et des libertés des Canadiens	9 200 000
25 Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient	8 300 000
Total des crédits votés	541 703 799	521 451 792	537 021 604	559 239 550
Total des postes législatifs	45 295 155	48 823 343	49 560 672	51 040 942
Total des dépenses budgétaires	586 998 954	570 275 135	586 582 276	610 280 492

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada : afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie en matière de protection frontalière, et pour traiter 50 000 demandes d'asile reçues annuellement et faciliter le renvoi des auteurs d'une demande d'asile rejetée.

[Crédit 10] Aider les voyageurs à visiter le Canada : afin de s'assurer que les ressources sont en place pour traiter la demande mondiale pour les visas de visiteurs et les permis de travail et d'études.

[Crédit 15] Protéger la sécurité nationale du Canada : afin de soutenir les efforts visant à évaluer les menaces à la sécurité économique nationale et à intervenir en conséquence.

[Crédit 20] Protection des droits et des libertés des Canadiens : afin de permettre au Service canadien du renseignement de sécurité de poursuivre ses efforts pour moderniser son cadre de conformité avec les lois canadiennes, les directives ministérielles et les exigences de la Cour fédérale, ainsi qu'avec ses politiques internes, d'une manière qui protège les intérêts liés à la sécurité nationale et qui respecte les droits et libertés des Canadiens.

[Crédit 25] Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient : afin d'appuyer les activités du renseignement en vue du renouvellement de la Stratégie du Canada au Moyen-Orient.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité et renseignement	586 633 746	586 633 746
Exécution du budget (à titre de renseignement)	23 646 746	23 646 746
Total	610 280 492	610 280 492

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	44 851 372	49 560 672	51 040 942

Service correctionnel du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable du Service correctionnel du Canada.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3).

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	2 239 588 609	2 026 625 710	2 038 354 768	2 062 950 977
5 Dépenses en capital	185 624 348	189 141 724	186 308 758	187 808 684
10 Soutien au Service correctionnel du Canada	95 005 372
Total des crédits votés	2 425 212 957	2 215 767 434	2 224 663 526	2 345 765 033
Total des postes législatifs	202 899 023	228 278 169	229 202 444	234 334 808
Total des dépenses budgétaires	2 628 111 980	2 444 045 603	2 453 865 970	2 580 099 841
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte de prêts aux libérés conditionnels	500
Total des crédits votés	500
Total des dépenses non budgétaires	500

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Soutien au Service correctionnel du Canada : afin d'appuyer les activités existantes du Service correctionnel du Canada.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prise en charge et garde	1 423 319 534	148 184 850	120 000	1 571 624 384
Interventions correctionnelles	551 760 619	21 770 553	(124 338 519)	449 192 653
Surveillance dans la collectivité	162 388 951	162 388 951
Services internes	284 035 200	17 853 281	301 888 481
Exécution du budget (à titre de renseignement)	95 005 372	95 005 372
Total	2 516 509 676	187 808 684	120 000	(124 338 519)	2 580 099 841

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre de recherche judiciaire	120 000	120 000	120 000

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	204 932 233	229 202 444	234 334 808

Service de protection parlementaire

Raison d'être

Établi en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Service de protection parlementaire (SPP) est une entité parlementaire distincte chargée des questions concernant la sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le SPP exerce ses devoirs et fonctions en respectant les pouvoirs, droits, privilèges et immunités du Sénat et de la Chambre des communes et de leurs membres. Le SPP est placé sous la responsabilité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes agissant en qualité de gardiens des pouvoirs, droits, privilèges et immunités de leurs chambres respectives et de leurs membres.

Les présidents et le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ont conclu un arrangement en vue de la prestation, par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de services de sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le directeur du SPP, un membre de la GRC, est chargé de la gestion du Service.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	71 748 117	76 663 760	83 791 418	81 786 647
Total des crédits votés	71 748 117	76 663 760	83 791 418	81 786 647
Total des postes législatifs	5 436 172	6 784 000	7 286 057	9 157 819
Total des dépenses budgétaires	77 184 289	83 447 760	91 077 475	90 944 466

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité physique	91 944 466	(1 000 000)	90 944 466
Total	91 944 466	(1 000 000)	90 944 466

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 436 172	7 286 057	9 157 819

Services partagés Canada

Raison d'être

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de Services partagés Canada (SPC). SPC fournit des services liés au courriel, aux centres de données, aux réseaux et à la technologie de l'information (TI) des utilisateurs finaux à des organismes désignés par le gouverneur en conseil. SPC assure aussi la coordination opérationnelle pangouvernementale de services de TI sécurisés. La ministre responsable de SPC a le pouvoir d'acquiescer tout ce qui est nécessaire pour fournir des services partagés d'infrastructure de TI aux ministères. Le maintien de solides relations avec les clients et d'une bonne gestion des services est essentiel à la réussite du mandat de SPC. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de SPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 349 579 105	1 241 728 516	1 409 576 177	1 560 480 166
5 Dépenses en capital	368 865 718	225 078 170	205 254 559	246 323 423
10 Rendre les milieux de travail du gouvernement fédéral plus accessibles	1 619 949
Total des crédits votés	1 718 444 823	1 466 806 686	1 614 830 736	1 808 423 538
Total des postes législatifs	79 468 472	79 335 340	83 146 443	94 086 352
Total des dépenses budgétaires	1 797 913 295	1 546 142 026	1 697 977 179	1 902 509 890

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 10] Rendre les milieux de travail du gouvernement fédéral plus accessibles : pour faciliter la détermination, l'élimination et la prévention des obstacles technologiques dans les lieux de travail du gouvernement fédéral.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Télécommunications	901 257 977	94 879 346	(349 535 015)	646 602 308
Centres de données	593 594 875	170 408 890	(196 491 821)	567 511 944
Gestion des relations avec la clientèle et des services	228 338 669	1 715 318	(24 747 890)	205 306 097
Cybersécurité et sécurité de la TI	191 153 179	24 944 736	(55 749 823)	160 348 092
Courriel et technologie en milieu de travail	130 712 513	21 077 560	(30 486 702)	121 303 371
Services internes	204 509 305	3 297 573	(7 988 749)	199 818 129
Exécution du budget (à titre de renseignement)	1 619 949	1 619 949
Total	2 251 186 467	316 323 423	(665 000 000)	1 902 509 890

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	75 282 655	83 146 443	94 086 352

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Raison d'être

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Créée sous forme de société d'État fédérale en 1946 pour remédier à la pénurie de logements après la guerre, la SCHL a toutefois vu son rôle évoluer depuis en fonction des besoins des Canadiens. La SCHL a aujourd'hui pour mandat de faciliter l'accès au logement et de contribuer à la stabilité financière de manière à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement.

La SCHL reçoit des crédits parlementaires pour financer les programmes de logement à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. En collaboration avec les provinces, les territoires, les Premières Nations, ainsi qu'avec les secteurs privés et sans but lucratif, la SCHL aide les Canadiens éprouvant des besoins en matière de logement en améliorant l'accès au logement abordable.

Le rôle de la SCHL quant au financement de l'habitation (offrir de l'assurance prêt hypothécaire et du financement hypothécaire) contribue à la santé et à la stabilité du système de financement de l'habitation du Canada et facilite l'accès au financement des logements dans toutes les régions du pays.

Les activités d'analyse de marché et de recherche de la SCHL contribuent à la prise de décisions éclairées grâce à la production, à l'interprétation et à la transmission de données et d'information sur le logement.

La SCHL rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.

Des renseignements supplémentaires seront fournis sur le site Web de la SCHL après le dépôt du plan d'entreprise au printemps 2019.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Remboursement en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> et la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	2 689 239 574	2 427 435 894	2 435 460 894	2 624 301 333
5 Élargir l'initiative Financement de la construction de logements locatifs	18 124 501
10 Instaurer l'incitatif pour les acheteurs d'une première habitation	14 705 104
Total des crédits votés	2 689 239 574	2 427 435 894	2 435 460 894	2 657 130 938
Total des dépenses budgétaires	2 689 239 574	2 427 435 894	2 435 460 894	2 657 130 938
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(1 076 543 130)	(259 433 000)	(259 433 000)	954 899 667
Total des dépenses non budgétaires	(1 076 543 130)	(259 433 000)	(259 433 000)	954 899 667

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Élargir l'initiative Financement de la construction de logements locatifs : afin d'offrir des options locatives plus abordables aux Canadiens de la classe moyenne.

[Crédit 10] Instaurer l'incitatif pour les acheteurs d'une première habitation : afin d'instaurer l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, ainsi qu'un financement pour établir un fonds pour des fournisseurs tiers de prêts hypothécaires avec participation à la mise de fonds.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Aide pour combler les besoins en matière de logement	2 018 290 286	2 018 290 286
Financement de l'habitation	469 907 750	469 907 750
Savoir-faire en matière de logement et développement du potentiel	136 103 297	136 103 297
Exécution du budget (à titre de renseignement)	32 829 605	32 829 605
Total	2 657 130 938	2 657 130 938

Non budgétaire

	Total
Financement de l'habitation	1 720 970 615
Aide pour combler les besoins en matière de logement	(766 070 948)
Total	954 899 667

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Non budgétaire			
Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (L.R.C. (1985), ch. N-11)	(1 076 543 130)	(259 433 000)	954 899 667

Société canadienne des postes

Raison d'être

La Société canadienne des postes a pour mandat d'offrir un service de haute qualité à un prix raisonnable aux Canadiens et de tirer profit des occasions créées par les nouvelles technologies et l'évolution des attentes de ses clients et des collectivités qu'elle sert, tout en étant viable sur le plan financier.

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société exécute également certains programmes de politique publique pour le gouvernement.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société à des fins spéciales	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des crédits votés	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des dépenses budgétaires	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000
Total	22 210 000	22 210 000

Société du Centre national des Arts

Raison d'être

La ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts*. Elle a pour mandat d'exploiter et d'administrer le Centre national des Arts, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada. Le CNA organise et commandite des activités liées aux arts d'interprétation; encourage et facilite le développement de troupes; organise ou commandite la diffusion d'émissions Web, de radio et de télévision; loge les organisations nationales et locales œuvrant au développement des arts d'interprétation au Canada; organise ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies ou non au Canada; organise des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	141 324 356	35 258 623	35 408 623	35 270 142
Total des crédits votés	141 324 356	35 258 623	35 408 623	35 270 142
Total des dépenses budgétaires	141 324 356	35 258 623	35 408 623	35 270 142

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société du Centre national des Arts	35 270 142	35 270 142
Total	35 270 142	35 270 142

Société Radio-Canada

Raison d'être

Au sens de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, la Société Radio-Canada (la Société), à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision comportant une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit.

La programmation de la Société devrait à la fois :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou de l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

La Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 110 262 485	1 097 768 365	1 097 768 365	1 098 113 846
5 Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
10 Paiements à la Société pour les dépenses en capital	107 821 000	109 009 000	109 009 000	108 684 000
Total des crédits votés	1 222 083 485	1 210 777 365	1 210 777 365	1 210 797 846
Total des dépenses budgétaires	1 222 083 485	1 210 777 365	1 210 777 365	1 210 797 846

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société Radio-Canada	1 098 113 846	112 684 000	1 210 797 846
Total	1 098 113 846	112 684 000	1 210 797 846

Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

Raison d'être

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) a été créée dans le but :

- d'approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gestion environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- de promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- de renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique;
- d'établir une plate forme de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

La ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 769 053	28 089 505	26 385 506	31 704 049
Total des crédits votés	20 769 053	28 089 505	26 385 506	31 704 049
Total des postes législatifs	759 074	1 017 101	1 017 101	1 097 559
Total des dépenses budgétaires	21 528 127	29 106 606	27 402 607	32 801 608

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et savoir polaires	10 546 429	5 796 000	16 342 429
Services internes	16 459 179	16 459 179
Total	27 005 608	5 796 000	32 801 608

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Subventions			
Subventions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et les activités qui ont trait aux régions polaires	1 545 984	1 596 542	1 746 000
Subventions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	10 000	159 458	10 000
Contributions			
Contributions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	9 152 366	4 388 255	4 040 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	759 074	1 017 101	1 097 559

Statistique Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Statistique Canada a été fondé pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à une source fiable de données statistiques sur le Canada qui répondent à leurs besoins d'information les plus prioritaires.

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. En vertu de cette loi, l'organisme doit recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements statistiques sur les conditions économiques, sociales et générales du pays et de sa population. La loi stipule également que Statistique Canada doit réaliser un recensement de la population et un recensement de l'agriculture tous les cinq ans, et que l'organisme doit protéger la confidentialité de l'information qui lui est confiée.

Statistique Canada s'engage à fournir aux Canadiens tous les renseignements importants sur l'économie, la société et l'environnement du pays dont ils ont besoin pour assumer efficacement leur rôle de citoyens et de décideurs dans un monde en évolution rapide.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	475 550 822	373 200 126	381 597 310	423 989 188
5 Surveiller les achats de biens immobiliers canadiens	500 000
Total des crédits votés	475 550 822	373 200 126	381 597 310	424 489 188
Total des postes législatifs	70 220 333	62 829 151	62 995 435	71 460 618
Total des dépenses budgétaires	545 771 155	436 029 277	444 592 745	495 949 806

Mesures annoncées dans le budget fédéral de 2019

[Crédit 5] Surveiller les achats de biens immobiliers canadiens : pour appuyer le travail du Groupe de travail sur les biens immobiliers du Canada et de la Colombie-Britannique afin d'améliorer les données pour simplifier les efforts d'application de la loi sur le blanchiment d'argent et l'observation des règles fiscales.

Remarque sur les dépenses prévues par objet

Le détail des nouveaux crédits budgétaires affectés aux responsabilités essentielles n'est pas encore disponible. L'exécution du budget est mentionnée à titre d'information; il ne s'agit pas d'une responsabilité essentielle. Des renseignements à jour sur les nouvelles mesures de dépenses seront bientôt disponibles à l'appui du Plan ministériel.

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Renseignements statistiques	551 004 432	100 000	(120 000 000)	431 104 432
Services internes	64 345 374	64 345 374
Exécution du budget (à titre de renseignement)	500 000	500 000
Total	615 849 806	100 000	(120 000 000)	495 949 806

Liste des paiements de transfert de 2019-2020

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
<u>Subventions</u>			
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	100 000	100 000	100 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	70 193 033	62 995 435	71 460 618

Téléfilm Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme est responsable de cette Société.

Téléfilm Canada (Téléfilm) est une société d'État qui a été constituée en vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*.

La mission de Téléfilm est de favoriser et de promouvoir le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Téléfilm vise à faire rayonner les créateurs et à révéler les contenus canadiens à l'ensemble du Canada et dans le monde.

Téléfilm déploiera en 2019-2020 la deuxième année de son plan stratégique, « Voir plus grand », qui comprend quatre piliers :

- innover, en matière de contenu, de modèles d'affaires et de gestion;
- renforcer, en consolidant la capacité concurrentielle de l'industrie;
- exporter, en valorisant la coproduction et en augmentant le rayonnement de nos productions dans les festivals et les marchés internationaux;
- exceller, en offrant de la valeur ajoutée et de l'efficacité aux parties prenantes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	103 572 036	100 866 729	101 866 729	101 878 949
Total des crédits votés	103 572 036	100 866 729	101 866 729	101 878 949
Total des dépenses budgétaires	103 572 036	100 866 729	101 866 729	101 878 949

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement à la production de contenus canadiens	69 137 409	69 137 409
Promotion des talents et des contenus canadiens	20 608 489	20 608 489
Services internes	12 133 051	12 133 051
Total	101 878 949	101 878 949

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Raison d'être

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (le Tribunal) est un tribunal indépendant, administratif, qui a été créé en 1995. Le Tribunal offre un programme d'appel concernant les décisions relatives aux invalidités liées au service prises par le ministère des Anciens Combattants. Ce programme offre aux requérants deux niveaux de recours pour les décisions relatives aux prestations d'invalidité et le dernier niveau d'appel pour les demandes d'allocation aux anciens combattants.

Le Tribunal a pour objectif de veiller à ce que les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, et leurs familles reçoivent les prestations d'invalidité auxquelles ils ont droit.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable du Tribunal.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	9 734 537	9 584 154	9 683 350	9 582 026
Total des crédits votés	9 734 537	9 584 154	9 683 350	9 582 026
Total des postes législatifs	1 117 832	1 319 583	1 319 583	1 329 129
Total des dépenses budgétaires	10 852 369	10 903 737	11 002 933	10 911 155

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Appels	10 911 155	10 911 155
Total	10 911 155	10 911 155

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2017-2018	Budget des dépenses à ce jour 2018-2019 (dollars)	Budget principal des dépenses 2019-2020
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 117 832	1 319 583	1 329 129

VIA Rail Canada Inc.

Raison d'être

La société d'État VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été mise sur pied en 1978 afin d'agir en tant que transporteur ferroviaire de passagers au Canada.

Son objectif consiste à offrir un service voyageur sécuritaire, efficace, durable sur le plan environnemental et fiable au Canada. Le réseau comprend des trains qui sont exploités dans le corridor Québec-Windsor et des trains qui parcourent de longues distances entre Toronto et Vancouver et entre Montréal et Halifax. VIA Rail offre également un service de transport ferroviaire voyageur dans les régions et les localités éloignées, dont certaines ne disposant d'aucun autre moyen de transport à l'année.

VIA Rail rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Les détails sur les activités courantes de VIA Rail sont fournis dans le rapport annuel et le sommaire du plan d'entreprise, disponibles sur le site internet de VIA Rail.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2017-2018	2018-2019		Budget principal des dépenses 2019-2020
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	357 536 154	538 088 193	644 870 998	731 594 011
Total des crédits votés	357 536 154	538 088 193	644 870 998	731 594 011
Total des dépenses budgétaires	357 536 154	538 088 193	644 870 998	731 594 011

Budget principal des dépenses 2019-2020 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
VIA Rail Canada Inc.	295 990 693	435 603 318	731 594 011
Total	295 990 693	435 603 318	731 594 011

Budget des dépenses 2019-2020

Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au
projet de loi de crédits

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
1	– Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	586 860 294	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Administration, pour l'initiative « Offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	288 300 000	
			875 160 294
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
1	– Dépenses du programme – Contributions		1 055 000
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la réalisation d'évaluations environnementales par une commission; b) la formation; c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.	53 511 120	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	14 525 184	
			68 036 304

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
1	– Dépenses de fonctionnement	516 330 207	
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
5	– Dépenses en capital	19 879 327	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Une politique alimentaire pour le Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 015 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Intégrer l'innovation à la réglementation », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 666 519	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Assurance d'un accès continu aux marchés américains des produits de viande canadiens », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	13 035 314	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	37 725 000	
			592 651 367

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		
1	– Dépenses de fonctionnement	14 527 629	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	34 270 717	
	– Contributions		
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Une politique alimentaire pour le Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 000 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 709 192	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	9 999 990	
			63 507 528
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	– Dépenses de fonctionnement	39 352 146	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	277 942 967	
	– Contributions		
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 097 848	
			320 392 961

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la vente de produits, de la prestation de services d'inspection et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	328 084 900	
5	– Dépenses en capital	7 752 500	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	238 443 035	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Introduction d'une stratégie nationale sur la démence », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 510 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	800 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Appuyer un service pancanadien de prévention du suicide », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 999 000	
			582 589 435

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
1	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE – Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	65 905 491	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	241 163 563	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 091 224	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative, « Financement accru pour les agences de développement régional » annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	24 900 000	
			334 060 278

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Répondre aux défis de la peste porcine africaine », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 558 788	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Renforcer la reddition de comptes et la surveillance de l'Agence des services frontaliers du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	500 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	106 290 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Aider les voyageurs à visiter le Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	12 935 000	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Modernisation des opérations frontalières du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	135 000 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Protéger les personnes contre les consultants en immigration sans scrupule », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 550 000	
			261 833 788

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Accès à des incitatifs fiscaux de bienfaisance aux organismes de journalisme à but non lucratif », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	800 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	9 207 467	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Améliorer l'accès à l'Allocation canadienne pour les travailleurs tout au long de l'année », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 500 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Améliorer les services aux clients offerts par l'Agence du revenu du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	8 538 949	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Améliorer l'observation des règles fiscales », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	29 248 083	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Prendre des mesures pour accroître l'observation des règles fiscales dans le secteur immobilier », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	9 479 000	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Crédit d'impôt pour les abonnements aux médias d'information numériques », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	100 000	
			60 873 499

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
1	– Dépenses de fonctionnement	29 201 373	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	224 900 252	
	– Contributions		
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 867 976	
			257 969 601
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
1	– Dépenses de fonctionnement	181 393 741	
5	– Dépenses en capital	78 547 200	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	58 696 000	
	– Contributions		
			318 636 941
	AUTORITÉ DU PONT WINDSOR-DÉTROIT		
1	– Paiements à l'Autorité pour l'exécution de son mandat, conformément à ses lettres patentes et à l'Accord sur le passage Canada-Michigan		802 476 546
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
1	– Dépenses du programme		44 707 087
	– Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	100 121 964	
	– Contributions		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :		
	a) les droits d'accès à la collection et les frais de reproduction d'éléments de celle-ci;		
	b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.		
5	– Dépenses en capital	47 317 641	
			147 439 605
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
1	– Dépenses du programme		29 583 448

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		4 735 703
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	107 937 673	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Dépenses en capital	1 077 056 634	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	5 203 781 712	
	– Contributions		6 388 776 019
	BUREAU DU COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
1	– Dépenses de fonctionnement	9 120 770	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services administratifs et de formation judiciaire		
	– Traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i>		
5	– Dépenses de fonctionnement — Conseil canadien de la magistrature	4 063 869	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Bureau, pour l'initiative « Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 168 987	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Bureau, pour l'initiative « Soutien aux membres de comités consultatifs judiciaires », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 154 394	
	BUREAU DU COMMISSAIRE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		15 508 020
1	– Dépenses du programme		6 355 513

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU COMMISSAIRE DU CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
1	– Dépenses du programme		1 974 788
	BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ		
1	– Dépenses du programme, y compris : a) les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues; b) les contributions relatives aux frais engagés par des personnes comparaisant devant des commissions d'enquête; c) le fonctionnement de la résidence du premier ministre. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit: a) la formation en matière d'analyse du renseignement; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		161 140 646
	BUREAU DU CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
1	– Dépenses du programme		1 231 278
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services de poursuites et les services connexes; b) les services de poursuites et les services connexes – conformes au mandat du Bureau – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi.	176 434 642	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Bureau, pour l'initiative « Soutien au Service des poursuites pénales du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 200 000	
			180 634 642

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
1	– Dépenses du programme		39 217 905
	BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET		
1	– Dépenses du programme		7 016 482
	BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Dépenses relatives aux anciens gouverneurs généraux, y compris celles relatives à leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, en lien avec l'exercice des attributions qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		19 918 532
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
1	– Dépenses du programme		1 073 489
	BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services professionnels de vérification aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs; b) les enquêtes effectuées au titre de l'article 11 de la <i>Loi sur le vérificateur général</i> .		78 084 524
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
1	– Dépenses du programme		4 117 347
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme	46 229 624	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Renforcer le régime canadien de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 603 952	
			49 833 576

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
1	– Dépenses du programme	670 138 145	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ses activités, notamment la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	9 095 310	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Protéger la sécurité nationale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 455 634	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Protéger la démocratie », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 589 032	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Renouveler la stratégie du Canada au Moyen-Orient », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 700 000	
			687 978 121
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
1	– Paiements au Centre		142 907 117
	CHAMBRE DES COMMUNES		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux de circonscription des députés		349 812 484
	– Contributions		
	– Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
1	– Dépenses du programme		4 629 028

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		3 076 946
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DES GRIEFS MILITAIRES		
1	– Dépenses du programme		6 181 230
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
1	– Dépenses du programme		4 982 609
	– Contributions		
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
1	– Dépenses du programme		4 406 633
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
1	– Dépenses du programme		19 373 985
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme – Commissariat à l'information	10 209 556	
5	– Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée	21 968 802	
	– Contributions – Commissariat à la protection de la vie privée		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Soutien de l'accès à l'information – Commissariat à l'information du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 032 615	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Protection de la vie privée des Canadiens – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 100 000	
	COMMISSION AUX DÉBATS DES CHEFS		40 310 973
1	– Dépenses du programme		4 520 775

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions		39 136 248
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	19 381 988	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à la Commission, pour l'initiative « Soutien à la Commission canadienne des droits de la personne et à l'accès à la justice », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 027 124	
			20 409 112
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
1	– Dépenses du programme		4 846 955
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
1	– Dépenses du programme		3 772 890
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
1	– Paiements à la Commission	95 665 913	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à la Commission, pour l'initiative « Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 000 000	
			100 665 913
	COMMISSION CIVILE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES RELATIVES À LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme	9 700 400	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à la Commission, pour l'initiative « Renforcer la reddition de comptes et la surveillance de l'Agence des services frontaliers du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, révisée le 1 avril 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	420 000	
			10 120 400

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
1	– Dépenses du programme		4 320 051
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ		
1	– Dépenses du programme	148 584 137	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à la Commission, pour l'initiative « Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	56 850 000	
			205 434 137
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
1	– Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	73 809 724	
5	– Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	62 452 816	
			136 262 540
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la fourniture de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		74 055 538
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
1	– Dépenses du programme		6 982 283
	COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services visant le traitement des demandes de suspension du casier présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou règlements fédéraux		41 777 398
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
1	– Dépenses du programme		3 781 533

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)		
1	– Dépenses du programme – Dépenses de la section canadienne, y compris les traitements – Dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié – Dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs		9 726 454
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
1	– Paiements au Conseil au titre de l'alinéa 5a) de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		17 910 000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
1	– Dépenses du programme		15 333 767
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci au titre du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> et du <i>Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées</i> et dans le cadre de ses autres activités, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	4 772 413	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à la Commission, pour l'initiative « Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 545 092	
			7 317 505

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
1	– Dépenses de fonctionnement	35 100 061	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	884 037 003	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Conseil, pour l'initiative « Congé parental payé pour les chercheurs étudiants », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 447 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Conseil, pour l'initiative « Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	6 090 000	
			926 674 064
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
1	– Dépenses de fonctionnement	53 905 016	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 296 774 972	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Conseil, pour l'initiative « Congé parental payé pour les chercheurs étudiants », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 805 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Conseil, pour l'initiative « Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 350 000	
			1 356 834 988
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Conseil devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i>		327 644 295
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	436 503 800	
5	– Dépenses en capital	58 320 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris la fourniture de biens et de services pour l'observatoire international du Télescope de trente mètres	448 814 193	
			943 637 993

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		63 477 818
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE		
1	– Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		1 197 282 026

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	2 436 011 187	
5	– Dépenses en capital	248 693 417	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant prévu pour chaque subvention pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	286 473 483	
15	– Contributions – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 300 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	18 440 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Protéger la sécurité nationale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	992 280	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Renforcer le régime canadien de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 100 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Soutien pour la Gendarmerie royale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	96 192 357	
			3 094 202 724

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	57 630 344	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 108 128 207	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Congé parental payé pour les chercheurs étudiants », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 998 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Des bourses de recherche pour soutenir les étudiants de deuxième et de troisième cycles », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 060 000	
			1 171 816 551
	INVESTIR AU CANADA		
1	– Dépenses du programme		36 056 589
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INC.		
1	– Paiements à la société à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur ses revenus, exception faite de l'amortissement des immobilisations et des réserves, relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de l'estacade du pont Champlain, du tunnel Melocheville, du pont de contournement de l'Île-des-Sœurs et des tronçons fédéraux du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure		296 580 451
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société pour les services de transport, y compris les services de transport maritime entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, et les navires, terminaux et infrastructures connexes		152 904 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les ententes de recherche concertée et les services de recherche; b) l'administration du programme « Agri-stabilité »; c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	571 622 434	
5	– Dépenses en capital	40 505 291	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	418 975 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Une politique alimentaire pour le Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	19 000 000	
			1 050 102 725

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des ententes sur le développement du marché du travail; b) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi; c) tout montant facturé à une société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en lien avec les coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État; d) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> . – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	702 802 917	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	2 728 809 482	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renforcer la capacité du Service fédéral de médiation et de conciliation », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 098 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Accroître l'autonomie des aînés au sein de leurs communautés », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	20 000 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renforcer les soutiens à l'apprentissage », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 000 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Veiller à ce que les prestations de sécurité du	31 800 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL <i>(suite)</i>		
	revenu soient équitables et efficaces », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, révisée le 1 avril 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Créer un volet permanent des talents mondiaux », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	6 360 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Élargir le Service jeunesse Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	34 710 557	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Élargir le Programme de stages pratiques pour étudiants », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	75 529 000	
45	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Améliorer les résultats relatifs au sexe et à la diversité dans le cadre de programmes axés sur les compétences », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 000 000	
50	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Inclusion des Canadiens ayant une déficience visuelle ou autre déficience de lecture des imprimés », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 500 000	
55	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Investir dans Service Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	91 100 000	
60	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Régler les différends liés aux programmes de sécurité du revenu plus rapidement et facilement », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des	400 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (<i>fin</i>)		
	dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
65	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Appuyer les communautés de Canadiens noirs », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 000 000	
70	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Moderniser la Stratégie emploi jeunesse », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	29 500 000	
75	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Appuyer l'emploi pour les personnes ayant une incapacité intellectuelle, y compris les troubles du spectre autistique », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 000 000	
80	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir les études postsecondaires des Autochtones », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 000 000	
85	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Participation des organismes à vocation sociale sur les marchés de la finance sociale », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	25 000 000	
			3 764 609 956

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin et versement à ceux-ci des traitements déterminés par celles-ci – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de la prestation de services, de la vente de produits d'information, de la perception de droits d'accès ou de l'octroi de baux, de licences ou d'autres autorisations, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a) les services de recherche, les services d'analyse et les services scientifiques; b) les relevés hydrologiques; c) les services de réglementation; d) les services de surveillance, notamment les activités de surveillance des sables bitumineux; e) les droits d'accès à des biens immeubles fédéraux ou à des biens réels fédéraux; f) les permis; g) les services relatifs à des biens immeubles fédéraux ou de biens réels fédéraux, notamment l'octroi de baux de surface à des compagnies pétrolières et gazières et l'octroi de licences autorisant le pâturage. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	837 298 834	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations – Autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral 	82 322 680	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris celles aux pays en développement via le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens, d'équipement ou de services 	787 558 681	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Intervention en matière de sécurité maritime du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit 	2 535 478	
20	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Veiller à une meilleure préparation et intervention 	790 033	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT <i>(suite et fin)</i>		
	pour la gestion des catastrophes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Mise en œuvre d'un système de compensation fédéral pour le carbone », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 739 890	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	18 280 000	
			1 733 525 596

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de services de soutien internes à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada; b) les activités liées aux recherches sur les communications au Centre de recherches sur les communications; c) les services et la procédure d'insolvabilité, au titre de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> , au Bureau du surintendant des faillites; d) les activités de Corporations Canada au titre de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> , de la <i>Loi sur les chambres de commerce</i> , de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> et de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> ; e) les services et la procédure réglementaire au Bureau de la concurrence pour les fusions et toute chose s'y rapportant, y compris les avis préalables à une fusion, les certificats de décision préalable et les avis consultatifs au titre de la <i>Loi sur la concurrence</i> . – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	442 060 174	
5	– Dépenses en capital	6 683 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	2 160 756 935	
	– Contributions		
L15	– Paiements effectués en vertu du paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	– Prêts effectués en vertu de l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Accès au service Internet à haute vitesse pour tous les Canadiens », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	25 905 000	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Donner des compétences numériques aux jeunes Canadiens », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	30 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE (<i>suite</i>)		
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Préparatifs pour une nouvelle génération de technologie sans fil », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	7 357 000	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	964 000	
45	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger la sécurité nationale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 043 354	
50	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir l'innovation dans le secteur pétrolier et gazier par la collaboration », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	10 000 000	
55	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Appuyer la relation juridique renouvelée avec les peuples autochtones », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 048 333	
60	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Appuyer la nouvelle génération d'entrepreneurs », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	7 300 000	
65	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir les travaux de la Table ronde sur le milieu des affaires et l'enseignement supérieur », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 666 667	
70	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et	1 836 536	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	<p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE (<i>fin</i>)</p> <p>le tourisme (FedNor) », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit</p>		2 703 420 999

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION		
1	– Dépenses de fonctionnement	797 460 552	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services dans le cadre du programme « Expérience internationale Canada », les recettes perçues au cours de cet exercice qui proviennent de la prestation de ces services		
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Dépenses en capital	22 242 541	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 775 345 121	
	– Contributions, y compris la fourniture de biens et de services		
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	160 430 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Améliorer le service à la clientèle aux fins de l'immigration », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	18 000 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Aider les voyageurs à visiter le Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	24 384 000	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger les personnes contre les consultants en immigration sans scrupule », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	11 250 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Fournir des soins de santé aux réfugiés et aux demandeurs d'asile », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la	125 120 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION (<i>suite et fin</i>) mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		2 934 232 214

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 32 283 582 335 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué tout paiement afférent à l'un ou l'autre de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 12 140 735 346 \$ deviendra payable dans les années à venir) – Autorisation de faire des dépenses ou des avances recouvrables, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, à l'égard du matériel fourni à des particuliers, des sociétés, des organismes extérieurs, d'autres ministères ou organismes fédéraux et d'autres administrations, ou des services rendus en leur nom – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	15 831 781 435	
5	– Dépenses en capital	3 767 569 717	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice et contributions, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a) les montants versés à un bénéficiaire ou ce qui en tient lieu, notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> (i) la fourniture de biens ou de services, (ii) l'utilisation d'installations; b) les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i>, pour : <ul style="list-style-type: none"> (i) l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, (ii) la fourniture de services aux fins de défense, (iii) l'acquisition ou le transfert de fournitures ou d'installations aux fins de défense. 	181 364 645	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes d'assurance et d'avantages sociaux ou d'autres ententes pour les militaires de la force régulière et de la force de réserve des Forces canadiennes; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses engagés pour 	435 458 107	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (suite et fin)		
20	ces militaires et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger la sécurité nationale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 067 264	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	199 400 000	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir les vétérans à mesure qu'ils font la transition vers la vie civile après le service », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	18 990 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renforcer le soutien du Canada envers l'Ukraine », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	34 073 332	
			20 470 704 500

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	37 981 906	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	209 531 630	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Lancement d'une stratégie fédérale sur l'emploi et le tourisme », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 607 224	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger l'eau et les terres dans les Prairies », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 000 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Financement accru pour les agences de développement régional », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	15 800 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Investir dans une économie de l'Ouest diversifiée et croissante », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	33 300 000	
			301 220 760

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux; b) les services juridiques – conformes au mandat du ministère – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	243 378 245	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	398 195 319	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Intégrer l'innovation à la réglementation », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	7 336 600	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	17 180 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Accorder aux Canadiens un meilleur accès à l'éducation et à l'information juridiques », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 620 130	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Appuyer la relation juridique renouvelée avec les peuples autochtones », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	500 000	
			668 210 294

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SANTÉ		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la prestation de services – ou la vente de produits – se rattachant à la santé, au bien-être et aux activités de réglementation; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	738 373 612	
5	– Dépenses en capital	18 135 187	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services	1 556 438 144	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Intégrer l'innovation à la réglementation », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	24 597 388	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renforcer la réponse fédérale à la crise des opioïdes au Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	7 300 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Présentation de l'Agence canadienne des médicaments », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 000 000	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Ovarian Cancer Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 000 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protection contre l'encéphalopathie spongiforme	1 178 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SANTÉ <i>(suite et fin)</i>		
	bovine au Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Appuyer une approche sûre et non discriminatoire pour le don de plasma », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	700 000	
45	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Institut de recherche Terry Fox », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	11 200 000	
50	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Créer une base de données pancanadienne sur les dons et la transplantation d'organes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	500 000	
			2 364 422 331

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION CIVILE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	130 135 974	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	597 655 353	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	158 465 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 773 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger la sécurité nationale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 993 464	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 443 100	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger les lieux de rassemblement communautaires contre les crimes motivés par la haine », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par	2 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
35	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION CIVILE <i>(suite et fin)</i> ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renforcer le régime canadien du recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 282 450	899 748 341

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement, y compris celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux – Autorisation de faire des avances recouvrables à des organismes internationaux jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes – Dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour aider des citoyens et résidents canadiens qui se trouvent en difficulté à l'étranger, y compris leurs personnes à charge, et pour rapatrier ces personnes – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) les foires commerciales et éducatives; b) les publications ministérielles; c) la prestation des services suivants : <ul style="list-style-type: none"> (i) la formation offerte par l'Institut canadien du service extérieur, (ii) les missions commerciales et autres services de développement du commerce international, (iii) les services de développement des investissements, (iv) les services de télécommunication internationale, (v) les autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, organismes, sociétés d'État et autres organisations non fédérales, (vi) les services consulaires spécialisés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 743 383 063	
5	– Dépenses en capital	103 090 143	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris les paiements à d'autres fins précisées et la fourniture de biens et de services pour : <ul style="list-style-type: none"> a) la promotion du commerce et de l'investissement; b) l'aide humanitaire internationale et l'aide fournie en lien avec la sécurité internationale, le développement international et la paix mondiale. 	4 191 984 964	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. 	68 874 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT (<i>suite et fin</i>)		
20	– Aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, à titre de contributions aux institutions financières internationales pour l'exercice 2019-2020, qui, conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , ne dépasse pas 232 491 748 \$	1	
L25	– Achat d'actions d'institutions financières internationales pour l'exercice 2019-2020 pour une somme d'au plus 11 713 307 \$ US — estimée à 17 000 000 \$ CAN —, effectué en conformité avec le paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> et grâce à l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances	1	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Administration des nouvelles mesures liées aux accords de libre-échange et aux mesures de sauvegarde de l'acier », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	11 446 936	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger la sécurité nationale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 252 387	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger la démocratie », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	716 099	
45	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	250 000 000	
50	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renforcer le leadership mondial du Canada dans l'Arctique », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	6 133 109	
			6 376 880 703

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses – recouvrables ou non – relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	3 316 984 242	
5	– Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes	5 491 717	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	2 625 384 706	
L15	– Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais afférents aux revendications autochtones (recherche, négociation et élaboration de documents)	25 903 000	
L20	– Prêts à des premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	30 400 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Faire progresser la réconciliation en réglant des revendications particulières », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation	883 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN (<i>suite et fin</i>)		
	du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Amélioration des consultations auprès des Autochtones et de la capacité de soutien », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 500 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Honorer les enfants disparus des pensionnats », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	7 758 176	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Jeunes autochtones et réconciliation », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 874 600	
45	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Plus de branchement = plus d'électricité abordable », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	6 000 000	
50	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Appuyer le développement des entreprises autochtones », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	25 777 783	
55	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 000 000	
			6 938 074 224

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Dépenses afférentes à l'entretien des biens immeubles ou biens réels, y compris celles relatives à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible au bien ainsi que le paiement des taxes, assurances et services publics – Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, les dépenses afférentes : <ul style="list-style-type: none"> a) aux travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables; b) à tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder le droit ou l'intérêt que le directeur possède à l'égard de ces propriétés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 125 198 099	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions 	3 180 739 500	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir les familles des vétérans », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	30 000 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Commémorer les vétérans du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 000 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Centre Juno Beach », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	500 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Rendre hommage aux vétérans métis », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas	30 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS <i>(suite et fin)</i>		
30	pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir la recherche sur la santé des militaires et des vétérans », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	901 100	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir les vétérans à mesure qu'ils font la transition vers la vie civile après le service », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	13 541 956	
			4 381 880 655
	MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	44 621 369	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	55 073 977	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Favoriser l'égalité des sexes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	10 000 000	
			109 695 346

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES FINANCES		
1	– Dépenses du programme – Contributions – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	99 360 558	
5	– Aide financière fournie par le ministre des Finances à l'Association internationale de développement, en vertu du paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , sous forme de paiements directs n'excédant pas, au total, 441 620 000 \$ pour l'exercice 2019-2020		1
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Créer un conseil de gouvernance de l'Agence de la consommation en matière du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	444 400	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger les régimes de pension des Canadiens », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	150 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Renforcer le régime canadien de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	819 555	
			100 774 514

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches – Autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches – Autorisation de faire des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés – Autorisation de faire des avances recouvrables pour des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis à des particuliers, à des organismes indépendants et à d'autres gouvernements en lien avec l'exercice de sa compétence en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et à la navigation maritime – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) les activités de la Garde côtière canadienne; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 727 118 371	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités et à des autorités locales ou privées à titre de contributions à des travaux de construction entrepris par ces administrations ou autorités – Autorisation d'acheter des bateaux de pêche commerciale et d'en disposer 	801 787 391	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	293 046 191	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Intervention en matière de sécurité maritime du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit 	11 336 025	
20	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Pêches et Océans Canada - Faire progresser la réconciliation », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit 	5 069 400	
			2 838 357 378

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) la vente de produits d'information et de produits forestiers; b) la délivrance de licences, de permis et de certificats en vertu de la <i>Loi sur les explosifs</i> et du <i>Règlement de 2013 sur les explosifs</i>; c) la formation et les attestations de formation liées à la Loi et au Règlement visés à l'alinéa b); d) la perception, dans le cadre des activités du ministère, de frais pour des services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration et pour l'accès à des travaux de recherche; e) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	563 825 825	
5	– Dépenses en capital	13 996 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	471 008 564	
	– Contributions		
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Encourager les Canadiens à utiliser des véhicules à émission zéro », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	10 034 967	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Mobiliser les communautés autochtones dans le cadre de grands projets de ressources », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	12 801 946	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	11 090 650	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Améliorer l'information sur l'énergie canadienne »,	1 674 737	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (<i>suite et fin</i>)		
	annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	808 900	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	6 225 524	
			1 091 467 113

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses – recouvrables ou non – relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé et aux services médicaux; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 954 110 539	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : <ul style="list-style-type: none"> a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre d'État portant le titre de ministre des Services aux Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes 	5 617 593	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services 	9 496 193 599	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « De meilleurs renseignements aux fins de meilleurs services », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la 	4 279 699	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA (<i>suite</i>)		
	mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Poursuivre la mise en œuvre du principe de Jordan », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	404 100 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutien à la gouvernance de base des Premières Nations », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	24 000 000	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 520 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Sur la bonne voie pour éliminer les avis d'ébullition d'eau dans les réserves », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	66 700 000	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Améliorer l'aide à l'autonomie et les soins de longue durée », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	40 316 600	
45	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Améliorer l'intervention en cas d'urgence dans les réserves », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	32 705 600	
50	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Des endroits sûrs et accessibles pour les Autochtones en milieu urbain », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 700 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA (<i>fin</i>)		
55	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir les études postsecondaires des Autochtones », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	78 546 789	
60	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir les enfants inuits », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	30 000 000	
65	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Soutenir la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 000 000	
			12 150 790 419

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRANSPORTS		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux dans le cadre de l'exercice d'une compétence en matière d'aéronautique – Autorisation de payer des commissions pour le recouvrement de revenus en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	678 526 078	
5	– Dépenses en capital	134 973 337	
10	Subventions et contributions – Réseau de transport efficace – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	593 897 864	
15	Subventions et contributions – Réseau de transport écologique et novateur – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	65 026 921	
20	Subventions et contributions – Réseau de transport sûr et sécuritaire – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	17 842 681	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Intégrer l'innovation à la réglementation », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	10 079 959	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Intervention en matière de sécurité maritime du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 128 497	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 800 000	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au	70 988 502	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRANSPORTS <i>(suite et fin)</i>		
	Ministère, pour l'initiative « Encourager les Canadiens à utiliser des véhicules à émission zéro », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
45	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 147 890	
50	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Transport routier et ferroviaire sécuritaire », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	73 110 648	
			1 652 522 377

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i>, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de la prestation de services de gestion des locaux et des services communs et centraux – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	2 064 010 339	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux – Autorisation d'effectuer des remboursements à des locataires d'immeubles fédéraux ou de biens réels fédéraux relativement à des améliorations à ceux-ci autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux 	1 022 932 047	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Programme de certification des coûts et des profits », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 151 598	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	351 823 946	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Améliorer les points de passage dans la région de la capitale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	5 700 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Projet de transformation des systèmes de sécurité	8 081 424	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX (suite et fin)		
	industrielle », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Maintien des niveaux de service du Programme des marchandises contrôlées », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 042 000	
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Financement des immobilisations prévisible », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	372 553 504	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Travaux de réparation et d'entretien de biens immobiliers », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	275 000 000	
			4 107 294 858

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN		
1	<p>– Dépenses de fonctionnement</p> <p>– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :</p> <p>a) les activités de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine et du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens;</p> <p>b) les activités afférentes au programme « Expérience de la capitale »;</p> <p>c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.</p> <p>– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i></p>	187 918 312	
5	<p>– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice</p> <p>– Contributions</p>	1 201 637 400	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Assurer la sécurité et la santé du système sportif », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	6 000 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Élargir le soutien pour les artistes et les événements culturels », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	30 500 000	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Inclusion des Canadiens ayant une déficience visuelle ou autre déficience de lecture des imprimés », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 370 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Adopter une nouvelle stratégie de lutte contre le racisme », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	16 995 609	
30	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Journée nationale de vérité et de réconciliation »,	5 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite et fin)</i>		
	annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit		
35	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Protéger la démocratie », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	4 748 014	
40	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Préserver, promouvoir et revitaliser les langues autochtones », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	15 100 000	
			1 472 269 335
	MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		75 630 284
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		7 905 183
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		28 981 201
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		26 954 953
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	38 613 922	
5	– Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	
			46 613 922
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		30 842 380
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		31 499 282

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
1	– Dépenses du programme	82 536 499	
	– Contributions		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Office, pour l'initiative « Coûts de transition pour la Régie canadienne de l'énergie », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 670 000	
			86 206 499
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
1	– Dépenses du programme		68 370 782
	REGISTRAIRE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		25 714 267
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		5 681 372
	SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		3 271 323

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de ses autres activités – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	259 075 962	
5	Dépenses éventuelles du gouvernement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit – Autorisation donnée au Conseil du Trésor de payer pour diverses dépenses urgentes ou imprévues — auxquelles il n'est pas pourvu par ailleurs —, notamment pour l'octroi de nouvelles subventions ou contributions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où ces dépenses sont conformes au mandat du ministère ou de l'organisme pour lequel celles-ci sont effectuées – Autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice, pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives entreprises dans l'administration publique fédérale en matière de gestion stratégique	326 825 856	
20	Assurances de la fonction publique – À l'égard de tout ou partie de la fonction publique et de toutes autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor, paiements effectués dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes — ou de l'administration de ces programmes ou ententes —, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses – Autorisation d'affecter tous revenus ou toutes autres sommes perçues dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes : a) pour compenser notamment les primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses liés à ces programmes ou autres ententes; b) pour rembourser les employés admissibles, en application du paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> , pour l'excédent des primes retenues.	2 656 910 100	
25	Report du budget de fonctionnement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 600 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice pour :	600 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (suite et fin)		
	a) des prestations parentales et de maternité; b) des versements liés à la cessation de service ou d'emploi; c) des rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, notamment la Gendarmerie royale du Canada, et des membres des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération.		
35	Report du budget des dépenses en capital – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget des dépenses en capital de l'exercice précédent	800 000 000	
45	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Promouvoir l'égalité entre les sexes », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	300 000	
50	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « S'assurer que les fonctionnaires reçoivent le paiement qui convient », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	25 069 086	
55	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé au Ministère, pour l'initiative « Modifications apportées au Régime de soins dentaires de la fonction publique fédérale », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	11 000 000	
	SÉNAT		7 029 181 004
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux des sénateurs et le versement d'une allocation de logement au président du Sénat au lieu de la mise à sa disposition d'une résidence – Contributions – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		78 375 193

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
1	– Dépenses du programme	79 609 479	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 692 311	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Soutien à la prestation de la justice par l'intermédiaire du Service administratif des tribunaux judiciaires », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 580 000	
			84 881 790
	SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS		
1	– Dépenses du programme	53 434 525	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Régler les différends liés aux programmes de sécurité du revenu plus rapidement et facilement », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	500 000	
			53 934 525

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
1	– Dépenses du programme	535 592 804	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Accroître l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	2 020 000	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Aider les voyageurs à visiter le Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	890 000	
15	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Protéger la sécurité nationale du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	3 236 746	
20	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Protection des droits et des libertés des Canadiens », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	9 200 000	
25	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Renouveler la Stratégie du Canada au Moyen-Orient », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	8 300 000	
			559 239 550

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse – Autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de verser les recettes, au cours de l'exercice, à la Caisse de bienfaisance des détenus – Paiements, selon les conditions fixées par le gouverneur en conseil : <ul style="list-style-type: none"> a) aux détenus libérés aux prises avec une incapacité physique résultant de leur participation aux activités normales dans des établissements fédéraux ou pour le compte de tels détenus; b) aux personnes à charge de détenus – libérés ou non – décédés à la suite de leur participation à de telles activités. – Autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de toute province en vue, selon le cas : <ul style="list-style-type: none"> a) de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de personnes condamnées ou transférées dans un pénitencier; b) de l'indemnisation afférente à l'entretien de ces personnes; c) du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements. 	2 062 950 977	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital, notamment les paiements : <ul style="list-style-type: none"> a) aux <i>collectivités autochtones</i>, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i>, au titre d'un accord visé à l'article 81 de cette loi et prévoyant la prestation de services correctionnels; b) aux organisations à but non lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités, à titre de contributions pour leurs travaux de construction respectifs. 	187 808 684	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Soutien au Service correctionnel du Canada », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit 	95 005 372	
	SERVICE DE PROTECTION PARLEMENTAIRE		2 345 765 033
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses du programme – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités 		81 786 647

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
SERVICES PARTAGÉS CANADA			
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services de technologies de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i> , les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de ces services	1 560 480 166	
5	– Dépenses en capital – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses en capital engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i>	246 323 423	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'organisation, pour l'initiative « Rendre les milieux de travail du gouvernement fédéral plus accessibles », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	1 619 949	
			1 808 423 538
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT			
1	– Paiements à la Société visant à la rembourser pour les remises accordées par elle sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées, les dépenses contractées, les pertes subies et les frais et débours engagés, selon le cas : a) au titre de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ; b) dans le cadre des attributions qui lui sont conférées par toute autre loi fédérale et qu'elle exerce en conformité avec la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .	2 624 301 333	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à la Société, pour l'initiative « Élargir l'initiative Financement de la construction de logements locatifs », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	18 124 501	
10	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à la Société, pour l'initiative « Instaurer l'incitatif pour les acheteurs d'une première habitation », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	14 705 104	
			2 657 130 938
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES			
1	– Paiements à la Société à des fins spéciales		22 210 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement		35 270 142
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 098 113 846	
5	– Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	
10	– Paiements à la Société pour les dépenses en capital	108 684 000	
			1 210 797 846
	STATION CANADIENNE DE RECHERCHE DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions		31 704 049
	STATISTIQUE CANADA		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	423 989 188	
5	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé à l'Agence, pour l'initiative « Surveiller les achats de biens immobiliers canadiens », annoncée dans le budget du 19 mars 2019, notamment pour permettre l'octroi de nouvelles subventions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où il n'est pas pourvu par ailleurs aux dépenses découlant de l'augmentation du crédit	500 000	
			424 489 188
	TÉLÉFILM CANADA		
1	– Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		101 878 949
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
1	– Dépenses du programme		9 582 026
	VIA RAIL CANADA INC.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société en vue de la prestation d'un service ferroviaire au Canada, conformément aux contrats conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi no 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		731 594 011
			119 071 856 785

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2019-2020**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :	1 550 213 856	
	a) les droits – liés aux activités à la frontière – perçus pour la prestation d'un service, l'utilisation d'une installation, l'achat d'un produit ou l'exercice d'un droit ou d'un privilège;		
	b) les paiements reçus au titre de contrats conclus par l'Agence.		
5	– Dépenses en capital	124 728 621	1 674 942 477
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Contributions – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 448 198 845	
5	– Dépenses en capital – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	25 919 753	3 474 118 598
	AGENCE PARCS CANADA		
1	– Dépenses du programme – Dépenses en capital – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, notamment :	1 433 900 120	
	a) les dépenses afférentes à des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral;		
	b) les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions à l'égard des engagements assumés par ces dernières.		
5	– Sommes créditées au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques pour les fins visées au paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	13 423 000	1 447 323 120
			6 596 384 195